J. A. SION — Première Année — No 212 « LE RHONE » (1929) ET LE « NOUVELLISTE VALAISAN » (1903) FUSIONNES Vendredi 18 août 1961

REDACTION
ADMINISTRATION
Rue de l'Industrie - SION
Tél.: 2 31 51 - 52
Le numéro : 20 cts
PUBLICITE :
PUBLICITAS S.A.-SION
Tél.: 2 44 22
et ses agences à
MARTIGNY et BRIGUE

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Un conseiller de goût
A. Gertschen Fils S. A.
Fabrique de meubles
et agencements d'intérieur
MARTIGNY - BRIGUE

POLITIQUE FEDERALE

Ne bougeons pas le bateau...

Le Chef du Département fédéral des Finances propose de maintenir à peu près tel quel, pendant dix ans de plus qu'il n'avait été prévu, le régime fiscal « provisoire » adopté par le peuple en 1958 et qui, en principe, devait rester valable jusqu'à fin 1964.

L'avant-projet d'arrêté constitutionnel vient d'être envoyé aux cantons, aux partis et aux associations économiques, puis publié. Une fois de plus, on ne saurait parler de «réforme fiscale».

Il y a deux façons d'envisager un régime financier. La première consiste à se placer sur le terrain des principes politiques, et de se demander, par exemple, et l'impôt fédéral direct, principal instrument de la centralisation, doit subsister, ou si le capital ne devrait pas être plutôt imposé par les fiscs cantonaux, la Confédération se réservant la perception des impôts indirects. Mais, sur la possibilité pratique d'une telle remise en ordre, M. Bourgknecht est d'un scepticisme total, instruit qu'il est par les événements de ces dernières années. Il sait que la gauche est parvenue à lier le sort de l'impôt direct à celui de l'impôt sur le chiffre d'affaires, de telle sorte qu'on ne peut pratiquement pas toucher au premier sans toucher au second — qui est indispensable au ménage fédéral.

La seconde façon consiste à se demander simplement si le régime en vigueur suffit à faire tourner financièrement le ménage fédéral. C'est celle qu'a prudemment choisie notre grand argentier. Et la réponse à la question est : oui, le régime en vigueur assure des ressources suffisantes à la Confédération. Les faits sont là : le revenu national ne cesse de croître, au point qu'on a pu envisager les dépenses militaires avec sérénité, quand bien même les dépenses sociales et les dépenses en faveur de l'agriculture croissaient elle aussi fortement.

Dans ces conditions, l'idée de M. Bourgknecht est de ne rien changer d'essentiel. Il va jusqu'à déplorer que le projet risque de subir le feu de la discussion parlementaire en 1963, qui est une année électorale... Il redoute de voir se ranimer l'interminable débat de 1958, sur les taux et les exonérations, et pense que la démagogie des partis ne pourrait être que dommageable à l'heureux équilibre des comptes fédéraux. Bref, ne bougeons pas le bateau... Et prorogeons jusqu'à 1974 — qui ne sera pas une année électorale — ce régime bienfaisant (pour les caisses de la Confédération, sinon pour la santé politique du pays).

Réaliste à l'extrême, notre ministre des finances ne se hasarde pas non plus à proposer des économies : «Il est peu probable, dit le rapport, que des dispositions concernant des mesures d'économie soient admises par les Chambres ou par le peuple»... Va pour les Chambres ; mais est-ce que le peuple ne saluerait pas avec sympathie un magistrat qui oserait prendre carrément le taureau par les cornes ?

Il y a tout de même quelques petites modifications au programme : le taux de l'impôt sur la bière pourrait varier selon les besoins ; on projette d'imposer les parts de fonds de placement (certificats de trust) et de surveiller les fonds de placement (investment trust) ; et, en cas d'urgence — il faut penser à tout —, le Conseil fédéral et les Chambres seraient autorisés à augmenter d'un quart au maximum les taux de l'impôt direct et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Cela sans préjudice d'autres remèdes, plus rudes, si la situation financière était bouleversée.

Il paraît difficile de ne pas considérer ce projet dans la perspective de notre future association au Marché commun, ou tout au moins des conséquences financières de notre appartenance à l'AELE. Dans le premier cas, la Confédération serait privée des quatre cinquièmes de ses droits de douane actuels. Dans le second, il se produira dans le même sens, quoique à un moindre degré, une évolution toujours plus sensible. La prorogation du système en vigueur apparaît ainsi comme une solide « base de départ » vers l'inconnu.

C. Bodinier.

NR Flash

- **Les charbonnages et leurs difficultés** REPORTAGE ILLUSTRE EN PAGE 5
- **TOUS LES SPORTS** EN PAGES 6 ET 7
- **LA TRAGEDIE ROUTIERE D'UVRIER** NOS PHOTOS EN PAGE 8
- **Un athlète complet** EN PAGE 10
- **Les Avis mortuaires** EN PAGE 11
- **Merci, Mère Marie-Prosper !...**
- **La mort de M. Hermann Seiler** NOS PAGES 12 ET 13
- **La jeune mariée ne fera plus d'autostop**
- **La protestation des Occidentaux**

NOTRE CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE

Chez les « non-engagés »

BERLIN est au centre de l'actualité. Il ne faudrait cependant pas imaginer que c'est le seul pion qu'avance dangereusement M. Khrouchtchev sur l'échiquier international. La diplomatie du Kremlin présente un caractère particulier qu'aucune autre n'a comporté avant elle. Elle n'est pas l'expression d'une politique nationaliste ou impérialiste. Elle est l'émanation d'une idéologie partie à la conquête du globe. Peu lui chaud, dès lors, qu'un problème soit plus « brûlant » qu'un autre. L'essentiel est que le monde libre soit constamment harcelé, partout à la fois, sur le plus grand nombre concevable de points névralgiques, d'une part, pour que soit ébranlé et si possible que s'écroule le système économique qui est à la base du capitalisme bourgeois.

Du temps des tzars comme du temps de Staline, l'URSS pensait à elle, sa grandeur, son développement, ses visées propres. Depuis que M. Khrouchtchev est au pouvoir, en conformité du manifeste communiste, la politique étrangère de son gouvernement dépasse et déborde le cadre national pour s'affirmer comme un redoutable instrument de combat dans la « lutte des classes » transposée sur le plan international.

Le marxisme conquérant est derrière MM. Adoule et Gizenga au Congo ; il est dans la coulisse non seulement du FLN mais désormais dans l'ombre de M. Bourguiba. Il est au Laos comme à Pankow ; à Cuba comme sous les travées de la salle de conférence de Punta del Este. Il est avec les noirs de la Rhodésie du Sud et ceux de l'Union Sud-Africaine. Il est dans les bottes de M. Soekarno en Indonésie et hante les parallèles et méridiens aux portes de la Corée du Sud et du Viet-Nam. Il guette l'Iran et l'Espagne. Quels que soient les événements, dès qu'il y a désaccord, divergence, dispute, où que ce soit, automatiquement, il s'intéresse à la situation pour la compliquer et augmenter les difficultés de ceux qui sont au pouvoir.

Il était dans les couloirs de la conférence préparatoire du Caire ; il sera à Bled, en Yougoslavie, le 1er septembre prochain.

Pourtant l'initiative que le maréchal Tito avait prise de concert avec le colonel Nasser est précisément destinée à ceux qui refusent de « s'aligner », autrement dit aux gouvernements qui entendent suivre une politique totalement indépendante, fondée sur le principe de la coexistence pacifique, quelle que soit l'idéologie des autres Etats. Mais les objectifs des « non-alignés » réunis au Caire allaient plus loin : aide et soutien à tous les mouvements populaires de libération ; refus d'adhérer à n'importe quel pacte ou alliance militaire ; rejet de toute base militaire sur le territoire national.

Contradiction !

Un tel énoncé peut être épaulé sans hésitation, non pas par l'URSS qui entretient des troupes et organise des bases dans tous les Etats satellites, qui désigne un de ses maréchaux les plus illustres pour commander l'armée de la République Populaire Allemande, qui en a placé un autre à la tête des forces polonaises, mais bien par le Praesidium du communisme international. Que les mêmes hommes occupent les deux fonctions paraît tout naturel à ces propagandistes d'une idéologie qui les autorise à employer tous les moyens pour l'imposer.

Le maréchal Tito qui compte sur la venue de tous ceux qui pensent comme

Me Marcel-W. SUES.

■ LA SUITE EN PAGE 2 ■

La peau de chagrin

BIEN que tout ne soit pas consommé, on peut affirmer, sans craindre de s'attirer les foudres de certains thuriféraires de l'Association européenne de Libre-Echange, que l'Europe des Sept a maintenant épuisé toutes les ressources de sa diplomatie pour enrayer la marche en avant du Marché commun.

Trop de paroles, trop d'écrits et surtout trop d'assurance ont réduit la peau de chagrin de l'A.E.L.E. à sa plus simple expression. A Londres, la Chambre des Communes a approuvé, en force, la décision de M. MacMillan d'ouvrir les négociations avec les « Six ». C'est donc, à terme, la mort de la Petite Europe, puisque sans la Grande-Bretagne, ce « Club de circonstance » n'a plus de raison d'exister. C'est logique, au fond, si l'on pense qu'au départ, les accords de Stockholm mariaient des déceptions plus que des aspirations.

La zone de Libre-Echange s'éteint. Reste cependant à l'Angleterre à finasser, afin de ne pas laisser tomber de trop haut ses partenaires. Elle trouvera, certes, une porte de sortie élégante; nous lui faisons confiance.

Mais voyons plutôt comment l'opération va se dérouler. Posons préalablement comme principe que si la Grande-Bretagne entre à part entière dans le Marché commun, l'A.E.L.E. est, de toute évidence, condamnée. Tout d'abord, parce que ses forces de cohésion ne sont pas telles que l'organisation puisse survivre — répétons-le — au cas où l'Angleterre rallierait le camp de la C.E.E. Car, si le partenaire le plus important quitte le groupe, c'est à une véritable asphyxie que se condamneraient les autres pays, s'ils poursuivaient leur premier dessein.

Des chiffres ? 40 % du commerce extérieur total de la Suède, du Danemark et de la Norvège s'effectuent avec le Royaume-Uni et l'Allemagne. Quant à la Suisse et l'Autriche, elles appartiennent bien plus à la sphère économique des « Six » qu'à celle de l'A.E.L.E. En effet, la moitié des exportations de l'Autriche sont dirigées vers le Marché commun, alors que la Suisse procède à 60 % de ses achats dans la C.E.E. et y écoule 41 % de ses exportations.

■ LA SUITE EN PAGE 2 ■

La tragédie routière près de Sion

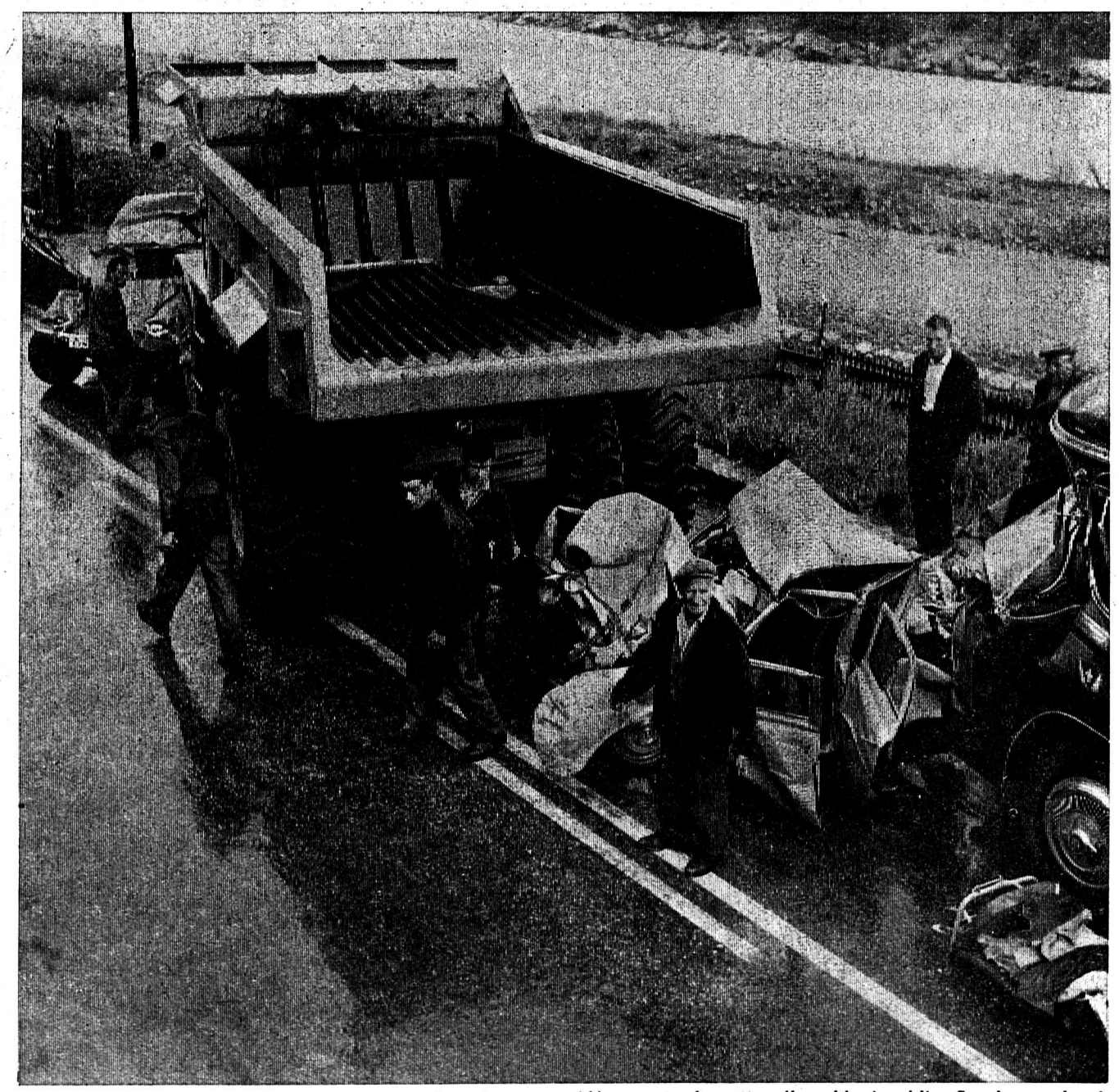

Cette photo d'ensemble prise peu après l'accident donne une idée exacte de cette effroyable tragédie. Sur la gauche, la voiture valaisanne qui se dirigeait sur Sion et qui est venue se jeter contre l'Euclide de vingt tonnes, qui roulait direction Sierre.
Derrière l'Euclide (colossal camion de chantier haut de plusieurs mètres), on distingue la voiture française, une petite « Dauphine », dont on voit ce qui reste.
A droite, le car français, qui lors de la collision avait rejoint l'Euclide. (Voir en page 8 notre reportage détaillé.)
(Photo Pascal Thurre)

La peau de chagrin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Bien sûr, les objectifs de la zone de Libre-Echange se dilueront dès l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Mais jusque là, que va-t-il se passer ? Ce n'est, certes, pas en consolidant une position en porte-à-faux sur la Petite Europe que les « derniers Mohicans » de l'A.E.L.E. vont bénéficier de billets de faveur pour leur entrée dans le Marché commun. D'autant plus que les objectifs de l'Angleterre, lorsqu'elle tenta l'aventure de la zone de Libre-Echange, — une zone où s'échangent librement les produits, une force de pression pour faciliter la négociation avec les « Six » — n'ont maintenant plus leur raison d'être. Le fameux pont entre les « Six » et les « Sept » n'a pu être jeté ; la Grande-Bretagne s'est résolue, de guerre lasse, à explorer pour son propre compte le terrain d'approche des « Six ».

Il est vrai que M. Heath, ministre chargé des Affaires européennes, se consolait déjà — et en même temps que lui les partenaires de la Petite Europe — lorsque, le 17 mai dernier, il pesait les chances de l'A.E.L.E. devant la Chambre des Communes : « Si l'A.E.L.E. devait disparaître, parce que chacun de ses membres aurait abouti à un règlement qui nous convienne à tous, dans le cadre d'une Europe élargie, alors l'A.E.L.E. aurait atteint son objectif ».

Ah ! qu'en termes galants... Tout de même, ces Anglais, quels habiles politiques !...

b.

Il choisit la liberté...

Ce soldat de l'armée populaire allemande choisit la liberté, en franchissant d'un bond les barrages qui interdisent l'accès au secteur occidental.

Chronique économique et financière

L'économie du monde

Les fonctionnaires anglais ne veulent pas supporter la carence du Gouvernement

Jack Heritage, président d'un conseil groupant les représentants de 28 syndicats d'employés, a déclaré mercredi, après une séance de ce conseil, que les ouvriers travaillant dans les industries nationales britanniques ne reculeront dorénavant plus devant une grève pour s'opposer à la politique de « freinage des salaires » préconisée par le gouvernement.

Les chefs syndicaux, représentant 650 mille fonctionnaires, ont publié de leur côté une déclaration soulignant que le gouvernement devait endosser l'entière responsabilité de la situation économique actuelle du pays. Ces chefs syndicalistes ont souligné que leurs organisations respectives ne coopéreront pas avec le gouvernement tant que celui-ci n'aura pas renoncé à sa politique de « blocage des salaires ».

Pour que la Suède adhère au Marché commun : modification du Traité de Rome

« Si une adhésion éventuelle de la Suède au Marché commun est compatible avec notre traditionnelle politique de neutralité, les discussions peuvent s'engager. S'il y a incomptabilité, nous ne pourrons que le regretter, tout en continuant à travailler au développement d'une coopération économique et commerciale avec tous les pays, en Europe et hors d'Europe », a déclaré dimanche M. Gunhat Straeng, ministre des finances, devant la Fédération sociale-démocrate de la province de Gotland.

Le ministre a ensuite souligné que l'attitude de la Suède a l'égard du traité de Rome, « ne pouvait pas, en principe, être modifiée par la situation nouvelle résultant de la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne ». Il en serait autrement, a-t-il ajouté, si les «six» étaient disposés, vis-à-vis de la Grande-Bretagne et des autres pays membres de l'Association européenne de libre échange, à apporter au traité de Rome des modifications telles qu'une situation nouvelle soit créée. »

La conférence économique inter-américaine

Une déclaration aux peuples d'Amérique, qui constituera le document contenant la philosophie politique de l'alliance pour le progrès, a été adoptée par la Conférence économique interaméricaine. La délégation de Cuba s'est abstenue et M. Ernesto «Che» Guevara, délégué de La Havane, a déclaré qu'il ne savait pas encore si son pays pourrait ou non participer à l'alliance.

Le document adopté est destiné à expliquer sous une forme simple les buts et les moyens de l'alliance pour le progrès, ainsi que les effets escomptés sur le niveau de vie des peuples de l'Amérique latine. Il comprend 900 mots et déclare que l'alliance est fondée sur le principe selon lesquel les institutions de la démocratie représentative peuvent, dans la liberté, assurer le mieux les aspirations et le bien-être des peuples.

BANQUE NATIONALE SUISSE Les devises s'accroissent

Durant la semaine se terminant au 15 août, l'encaisse-or est demeurée inchangée à 10 050 millions de francs, alors que les devises s'accroissaient de 46,3 millions pour s'établir à 1423 millions de francs. Les appels au crédit de l'institut d'émission ont marqué une légère régression imputable à une contraction des avances sur nantissement de l'ordre de 2,7 millions, laquelle porte ce poste à 10 millions de francs. Les effets suisses font apparaître une légère avance de 0,4 million et s'inscrivent à 48 millions.

Le reflux des billets a entraîné un rétrécissement de 79,8 millions de la circulation fiduciaire, cette dernière étant dès lors portée en compte pour 6599 millions de francs. Les engagements à vue ont progressé de 136,3 millions et figurent pour 3343 millions. Les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie, inscrits pour 2285 millions de francs, sont en hausse de 195,3 millions, alors que les autres engagements à vue, comptabilisés pour 1058 millions de francs, enregistrent une baisse de 59 millions par rapport à la semaine précédente.

Journée financière

Après les séances irrégulières qui ont marqué la tendance cette semaine, séances où l'hésitation des opérateurs contribua certes au repli des cours, une reprise générale a caractérisé les bourses de jeudi. Timidement à l'ouverture puis avec vigueur, les cotes ont remonté la pente en rattrapant une bonne partie des moins-values cédées auparavant.

L'activité s'est régénérée dans le compartiment des actions suisses. Bancaires, assurances et industrielles furent prises en chasse avec persévérance par nos opérateurs. UBS (+160), Crédit Suisse (+85), SBS (+66), et Banque Populaire (+40) mirent le feu aux poudres à l'ouverture. Les sociétés financières furent par contre plus résistantes à la tendance. Si Elektro-Watt progressa de 60 pts, Motor Colombus, par contre, se replia encore à 2.415 (—35). Zurich et Réassurances manifestèrent leur constance avec une avance de 25 points chacune, avance qui fut prolongée sur les industrielles dans de plus grandes limites. Citons parmi ces dernières les vedettes de la journée : Sulzer (+100), Villars (+75), Aluminium (+75), Nestlé porteur (+55) et Saurer (+40).

A Bâle, les chimiques reprirent leur physionomie des grands jours. Hoffmann en tête réalisa 950 points puis Geigy nominative (+700), Sandoz (+325), et Ciba (+275). Geigy porteur perdit encore 500 points alors que Lonza progressait faiblement à 3.465 (+5).

Dans le compartiment étranger la tendance fut bonne, surtout en ce qui concerne les titres américains et allemands.

Les cours de la bourse

ZURICH

	C. du 16	C. du 17
Un. Banques Suisses	4625	4785
Crédit Suisse	2980	3065
Soc Banque Suisse	2920	2985
Banque Populaire	2270	2310
Electro-Watt	2800	2860
Interhandel	4415	4415
Motor-Columbus	2350	2415
Italo-Suisse	1080	1089
Réassurances	3275	3300
Zurich assurances	6850	6875
Saurer Arbon	1950	1990
Aluminium-Ind AG	6925	7000
Bally A G	1800 d.	1825
Brown Boveri	4000	3995
En élect Simplon	860 d.	860
Chocolats Villars	1100 d.	1175
Nestlé porteur	4090	4145
Nestlé nominative	2308	2345
Loki Winterthur	370	345
Sulzer A G	4950	5050

BALE

	C. du 16	C. du 17
Ciba	13 725	14 000
Geigy nominative	22 400	23 100
Geigy porteur	43 000	42 500
Hoffmann-La Roche	38 050	39 000
Lonza	3 460	3 465
Sandoz	12 625	12 950

GENEVE

	C. du 16	C. du 17
Publicitas	2900 of.	2900 of.
Sécheron	900	925
Charmilles	1750	1760
Instr de Phys port	1000	1025

LAUSANNE

	C. du 16	C. du 17
Câbler de Cossonay	6600	6600 d.
Banque Cant Vaud	1475	1510
Rom d'Electricité	660 d.	670 d
Fonte Bex	330 d.	330 d.
Ateliers Mécaniques	915	915
Chaux et Ciments	3800	3800 d.
Zyma	3000	2950 d.

Tendance : reprise

Cours communiqués par Banque de l'Indochine

Actions étrangères cotées en Suisse

	C. du 16	C. du 17
Aluminium Ltd	136,50	138
American Tel et Tel	530	528
Baltimore	133	135
Canadian Pacific	101	102
Dow Chemical	342	345
Du Pont de Nem	993	998
Eastman Kodak	450	452
Ford Motor	398	396
General Electric	292	294
General Foods	392	398
General Motors	204	203,50
Goodyear I -Rubber	192	196
International Nickel	359 ex	361
International Paper	150	153
Montgomery Ward	133,50	135
National Distillers	121	122
Pennsylvania	57,50	60
Standard Oil of N J	192	192,5
Union Carbide	592	594
U S Steel	366	369,50
Philips	1195	1194
Royal Dutch	138	137
Unilever	896	900
A E G	491	498
Badische Anilin	651	655
Bayer	758	761
Farbwerke Hoechst	650	658
Siemens et Halske	737	742
Thyssen-Huette	280	283 d
Péchiney	305	309
Béghin	540	540 of.

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	107 —	109,50
Angleterre	12.—	12,20
Autriche	16,55	16,85
Belgique	8,50	8,75
Canada	4 12	4,20
Espagne	7,05	7,35
Etats-Unis	4,29	4,33
France N F	85,50	88,50
Italie	68.—	70,50

Cours de l'or

	Achat	Vente
20 frs Suisse	36.—	38.—
Napoléon	35.—	37 —
Souverain	41,50	43,50
20 dollars US	180.—	186.—

Cours des billets et de l'or communiqués par Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

DANS NOS CANTONS

VAUD

★ **JEUNE CRIMINEL INTERNE** — La Chambre des mineurs a ordonné l'internement, pour une période de trois à dix ans, de l'auteur du crime de la rue Langallerie commis le 21 juin dernier, sur la personne de William Berger.

★ **UN VAUDOIS AU FESTIVAL DE BAYREUTH** — Les rénovateurs du Festival Wagner à Bayreuth ont engagés comme co-directeur des chœurs du festival, M. Paul-André Gaillard, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Lausanne.

★ **SUBVENTION FEDERALE** — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Vaud une subvention pour la construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Bois de Fresnières », commune de Bex.

BALE

★ **EXPOSITION** — Le musée des Beaux-Arts de Bâle a été le théâtre d'un triple vernissage pour l'exposition des œuvres de Paul Burckhardt (1880-1961), Emil Schill (1870-1958) ainsi que celles de Carlo Koenig.

★ **TRANSPORT AERIEN ANGLETERRE—SUISSE** — La « Channel Air Bridge Ltd London » a obtenu la licence d'effectuer un service régulier de Southend vers Bâle-Genève. Cela permettra aux touristes anglais d'atteindre la Suisse en deux heures.

★ **THEATRE EN PLEIN AIR** — Depuis dix ans, plus de 300.000 spectateurs ont assisté aux représentations du théâtre en plein air de Bâle données devant la cathédrale.

BERNE

★ **CONCOURS POUR ARTISTES** — La commission des Beaux-Arts du canton de Berne organise, de concert avec le service cantonal des bâtiments, un concours libre de projets pour la décoration murale du nouvel institut des sciences exactes de l'université de Berne.

★ **COLS PRATICABLES** — L'automobile-Club de Suisse et le Touring-Club Suisse communiquent que les cols du Grimsel et de Susten sont praticables avec chaînes seulement.

LUCERNE

★ **ISSUE FATALE** — Victime d'un accident d'automobile à Greppen un jeune homme de 20 ans, M. Klaus Peter Auth, célibataire, d'Iserlohn, vient de mourir à l'hôpital cantonal.

★ **DIXIEME ANNIVERSAIRE** — La Bibliothèque centrale de Lucerne vient de fêter son dixième anniversaire et son 300.000ème lecteur.

Jehudi Menuhin à Lucerne

Lors des semaines musicales internationales de Lucerne, Jehudi Menuhin se produira comme soliste dans le Concerto pour violon de Tchaïkowsky. Nous le voyons, ici, à gauche, en conversation avec le compositeur Zoltan Kodaly, dont la symphonie sera exécutée sous la direction du maestror Ferene Fricsay.

SCHWYTZ

★ **COUP DE FOUDRE** — Un violent orage a éclaté sur la région de Siebnen et de Wangen accompagné de grêle et de tonnerre. La grange de M. Ernst Wirth fut la proie des flammes avec une importante quantité de matériel agricole.

TESSIN

★ **NOYADE** — Le jeune Claudio Campana, âgé de 17 ans, qui se baignait dans la Tresa, à côté de Ponte-Tresa, s'est noyé mercredi dernier, accidentellement.

NOTRE CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lui, a été fortement encouragé par le nouveau président du Brésil, M. Quadros. Ce dernier cherche à tenir, en Amérique latine, un rôle semblable à celui que Tito ou Nasser se sont assuré dans leur zone respective d'influence.

Mais il n'y a pas que le Bled, il y a Tokio ! En juin 1960, le Président Eisenhower avait été empêché de se rendre dans la capitale nippone. En juin 1961, le premier ministre M. Ikeda était à Washington et y recevait le meilleur accueil de la part du président Kennedy. Le Jaune venait expliquer au Blanc que si la politique de son Cabinet est toujours pro-occidentale et surtout pro-américaine, ses compatriotes étaient devenus singulièrement chatouilleux dans leur amour-propre national, et qu'il convenait d'en tenir compte dans les rapports entre les deux Etats.

La gauche japonaise souhaite renouer avec la Chine communiste. Bien qu'elle ne soit pas au pouvoir et fait entendre sa voix par des « mouvements de masse » dans le genre de celui qui empêcha «Ike» de donner suite à son voyage, il faut en tenir compte. En revanche, devant l'intensification des rapports économiques entre les deux pays, rapports qui ont rendu l'industrie nippone si prospère, personne à Tokio ne songe à modifier la politique étrangère du gouvernement.

La Chine, disions-nous ; mais non pas l'URSS ! Les Japonais ne pardonnent pas aux Russes leur intervention de dernière heure, le 8 août 1945, quand ils poignardèrent dans le dos les armées du Mikado, en occupant la Mandchourie, la Corée du nord et Sakhaline. Moscou connait ces sentiments et cherche à les modifier. C'est pourquoi l'URSS organise à Tokio une grandiose exposition. Les panoramas commerciaux sont à la mode. La France, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en a mis un sur pied à Moscou. Voici Moscou au Japon. Et pour inaugurer la manifestation M. Mikoyan se déplace... Or M. Mikoyan s'est toujours présenté dans toutes les autres capitales du monde libre comme l'avant-coureur de M. Khrouchtchev. Que cherche l'URSS dans l'Empire du Soleil-Levant ?

Me Marcel-W. SUES.

SEPTEMBRE MUSICAL MONTREUX - VEVEY

Montreux, 12 concerts du 3 au 28 sept. Vevey, 4 concerts du 1er au 8 oct.

ORCHESTRE DU CONCERTGEBOUW AMSTERDAM
110 MUSICIENS

ORCHESTRE NATIONAL, PARIS
107 MUSICIENS

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
90 MUSICIENS

10 CHEFS D'ORCHESTRE
E. ANSERMET - P. KLECKI - A. CLUYTENS - E. JOCHUM - A. DORATI - L. MAAZEL - S. SKROWACZEWSKI - J. HORENSTEIN - W. GOLSCHMANN - B. HAITINK

SOLISTES
W. KEMPFF - Y. MENUHIN - A. RUBINSTEIN - N. MILSTEIN - A. BRAILOWSKY - H. SZERYNG - R. CASADESUS - P. FOURNIER - G. ANDA - VAN CLIBURN - H STOTIJN - C. FERRAS - M. STADER - M. CONRAD - R. HOLM - H. REHFUSS - etc.

Chœur du Bayerischer rundfunk, Munich (100 chanteurs professionnels)
Chœur et maîtrise de la Radiodiffusion-Télévision française
100 chanteurs professionnels

Location : SION : Hallenbarter et Cie, tél. 2 10 63 ; Dupuis et Contat, tél. 2 21 80. — MONTREUX : Office du Tourisme, tél. 6 30 25 (021)

Prospectus gratis sur demande : Office du Tourisme, Montreux

LA MOUSSON

d'après l'œuvre célèbre de Louis Bromfield

RESUME. — Un financier sans scrupules, Lord Esketh, vient aux Indes pour y traiter des affaires. Au cours d'une réception donnée par le Maharajah de Ranchipur, sa femme noue une rapide aventure avec un ancien amoureux, Tom Ransome. Le soir même son mari lui fait une scène.

Edwina rassemble rapidement tout son sang-froid. «Il n'a rien deviné», pense-t-elle en un éclair, «il ne devine jamais rien...» Mais Esketh déteste tous les gens qui lui sont socialement supérieurs ! Et chaque fois qu'Edwina retrouve un ami, une discussion terrible les oppose. «Vous connaissez parfaitement Ransome», riposte la jeune femme. «C'est le frère de Nolham. Vous l'avez déjà rencontré il y a des années.» — «Vous semblez très liés, tous les deux ?» continue son mari, d'un ton agressif. «Je l'ai beaucoup connu autrefois, à Londres, juste après la guerre», répond Edwina, impassible. «C'est par hasard que je l'ai retrouvé ici...» — «Il faut que ce garçon soit fou pour être venu vivre dans un pays pareil», fulmine Esketh. «Pourquoi fréquentez-vous toujours des imbéciles pareils ?» Esketh est rouge comme un homard, ses yeux sont troubles et il titube comme un homme ivre. «Et moi, pourquoi est-ce que je vous supporte ?» songe sa femme, exaspérée. Elle lutte contre une envie irrésistible de lui répondre, de lui lancer enfin toute sa rancœur à la tête.

Sans remarquer l'exaspération de sa femme, Esketh continue à hurler et à se démener comme un possédé. Edwina, perdant la tête, a l'impression que les cheveux de son horrible robe de chambre s'animent, qu'ils vont lui sauter au visage et soudain, tout son sang-froid l'abandonne. «Pourquoi vous en prenez-vous à des hommes comme Ransome ?» crie-t-elle. «Est-ce parce que vous haïssez tous les gentlemen ?» Esketh, ahuri, reste décontenancé pendant quelques secondes, sa lourde mâchoire entr'ouverte... «Que voulez-vous dire ?» hurle-t-il enfin. «Que je suis jaloux de ce blanc-bec ? J'ignore quelles stupides idées vous vous faites sur mon compte, mais sachez que je suis fier d'être Albert Simpson, d'avoir su me débrouiller tout seul. C'est plus que vos languissants et rampants gentlemen n'en ont jamais fait...»

Mais Edwina l'interrompt, complètement lancée : «Qu'attendez-vous de moi, Albert ? Croyez-vous que je vais rompre avec tous mes amis, justement parce que ce sont des gentlemen ? Si vous avez peur d'eux, il fallait épouser une laide petite bourgeoise, bien «comme il faut» et sans relations !» Elle ajoute, avec une fureur croissante : «Mais justement, c'est parce que je suis Edwina Doncaster que vous m'avez épousée. Vous vouliez prouver que vous étiez assez puissant pour choisir qui bon vous semblait. Mon nom était connu ! Je représentais pour vous une sorte de consécration. Vous aviez envie de vous montrer à mes côtés. Vous ne me désiriez pas réellement, moi !... Jamais nous ne nous sommes compris, ni n'avons éprouvé la moindre sympathie l'un pour l'autre. Mais l'idée que j'étais votre bien vous plaisait.» Elle termine, en lui lançant au visage : «Au moment où vous m'avez épousée, aucun gentlemen n'aurait voulu de moi, à aucun prix.»

(A SUIVRE)

Sur les ondes suisses

SOTTENS

7.00 Réveil en musique ; 7.15 Informations ; 7.20 Propos du matin par Colette Jean ; 7.25 Rythmes et chansons ; 8.00 Le monde chez nous ; 9.00 Musique et chansons ; 11.00 Emission d'ensemble. Musique de ballet ; 11.30 Sur trois ondes ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 En toutes lettres ; 13.00 La ronde des menus plaisirs ; 13.50 Femmes chez elles ; 14.10 Les beaux enregistrements ; 15.00 «Arabella», comédie ; 15.30 Deux compositeurs hongrois ; 16.00 «Le Vicomte de Bragelonne», feuilleton ; 16.20 Les Concerts de Lugano 1961 ; 17.00 La guirlande des vacances ; 18.00 Alternances ; 18.30 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.50 Vendredi soir ; 20.50 «L'Anneau de Stone Hill», pièce ; 21.55 La Ménestrandie ; 22.15 De la nécessité de l'art ; 22.30 Informations ; 22.35 Actualités du jazz ; 23.15 Fin.

Second programme

19.00 Musique légère ; 20.00 Sonate ; 20.25 Pages d'opéras ; 20.45 Danse-Party ; 21.30 Quintette moderne ; 21.45 Musique récréative ; 22.10 Rythmes sud-américains ; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique populaire ; 7.00 Informations ; 7.05 Musique légère ; 7.30 Arrêt ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Sottens) ; 12.00 Conseils pour les voyageurs ; 12.30 Informations ; 12.40 Programme récréatif ; 13.30 Musique vocale italienne ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Arrêt ; 16.00 Concert pour les malades ; 16.40 En service actif ; 17.00 Musique tchèque ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.00 Chants populaires ; 18.20 Cartes postales musicales ; 18.40 Actualités ; 19.00 Chronique mondiale ; 19.30 Informations. Echo du temps ; 20.00 Schiidsrichter as Telephon ; 21.00 Concert-sérénade ; 21.30 Histoires du Texas ; 22.15 Informations ; 22.20 Deux sonates contemporaines ; 23.00 Quintette ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche. Gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Arrêt ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Sottens) ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 Swiss Modern Sound ; 13.00 Pour les sportifs ; 13.10 Chansonnettes ; 13.35 Trois danses de Moravie ; 14.00 Arrêt ; 16.00 Mélodies variées ; 16.30 Succès du passé ; 16.40 Trompette et piano ; 17.00 Ora Serena ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 Vienne, cité de mes rêves ; 18.50 Chants de la montagne ; 19.15 Informations. Il Quotidiano ; 19.45 Accordéon ; 20.00 Orchestre Radiosa ; 20.30 Radiodrame ; 21.50 Chants d'amour ; 22.10 Rythmes et mélodies ; 22.30 Informations ; 22.35 Galerie du jazz ; 23.15 Fin.

TELEVISION

20.00 Téléjournal et bulletin météorologique ; 20.15 Amour et Peinture ; 20.40 Images d'ici et d'ailleurs ; 21.25 Ballets bulgares ; 22.00 Dernières informations ; 22.05 Téléjournal ; 22.20 Fin.

Jean Tarec et le week-end

— Vois-tu, j'étais au centre de la ville et j'ai quand même réussi à parquer !...

TIREUR DANGEREUX OU FOU ?

Alors qu'un cycliste s'apprêtait à monter sur son vélo, à Ottenbach, un coup de feu éclata soudain et une balle vint frapper le sol à hauteur de la bicyclette.

Aussitôt avisée, la police découvrit le tireur, cuisinier de son état, âgé de 48 ans, qui dormait dans sa chambre.

Il déclara aux policiers qu'il aurait certainement tiré sur eux, s'il n'avait pas été assoupi.

On trouva dans sa chambre une carabine chargée et désassurée et une demi-douzaine de couteaux de boucherie. Cet homme qui avait à plusieurs reprises déjà tiré de sa fenêtre sans que personne ne s'en soucie, a été conduit auprès d'un psychiâtre.

POURQUOI tant d'ADOLESCENTS nous échappent

COMMENT les retenir au foyer ? Lisez *Sélection* de Septembre, une des éducatrices les plus compétentes du monde vous donne dix suggestions qui vous seront précieuses. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de Septembre.

La plus sûre économie ? Collectionnez les timbres-escompte UCOVA.

GARE AUX SORCIERES !

par Theresa Charles

103

— Je suppose que nous devrions vous féliciter d'avoir obtenu d'Edward qu'il se marie enfin, dit le vieux Pritchett d'un ton désagréable, mais je n'ose espérer que vous exercerez sur lui une bonne influence.

— Venez couper votre gâteau de mariage ! intervint Eva pour mettre fin à ces propos aigres-doux.

Les invités arrivaient maintenant en foule. Je coupai la magnifique pièce montée et m'efforçai de répondre convenablement aux souhaits et aux félicitations de gens que je connaissais à peine. Edward déployait son charme le plus artificiel. Il y avait d'ailleurs quelque chose d'artificiel dans toute l'atmosphère de cette réception trop somptueuse. Le champagne et les tranches du gâteau circulaient généreusement ; les invités avaient l'air de s'amuser, mais je me demandais ce qu'Edward et moi nous faisions là.

Bientôt, Eva se fraya passage à travers la foule et vint me demander tout bas :

— Savez-vous où sont votre sœur et Dallas ?

— Ne sont-ils pas ici ? fis-je avec surprise. Je n'avais pas remarqué leur absence.

— Vraiment ? J'en suis contente.

— Contente ? Pourquoi ?

— Si vous ne le savez pas, c'est sans importance. Je me demande ce que fait votre sœur. Je ne me serais pas attendue à ce qu'elle coupât à la réception.

— Je pense que Dallas souffre d'un complexe de culpabilité aigu et qu'elle s'efforce de l'en soulager, dis-je involontairement. Margot adore les festivités de ce genre mais elle ne voudrait pas laisser Dallas se sentir frustré et honteux dans la solitude.

— Dallas a-t-il une raison pour se sentir coupable ? demanda-t-elle.

— Je le crois mais je suppose que c'est une question d'opinion, répondis-je évasivement, en me rappelant trop tard qu'elle ignorait l'attaque dont Edward avait été victime et dont il ne voudrait probablement pas que l'on parlât.

Elle haussa les épaules et s'éloigna.

Edward se tourna vers moi. Je l'avais cru absorbé par un frivole badinage avec un groupe de jolies femmes mais il avait apparemment entendu mon bref dialogue avec sa mère.

— J'aime la façon dont vous allez droit au but, mon amour, et dont vous concluez sans tenir compte des preuves, dit-il d'un ton railleur... Etes-vous déjà prête à vous arracher à ce défilé d'élégances ?

— Dès que vous le voudrez.

— Eh bien, je le veux maintenant... avant qu'on ait eu l'occasion de faire autre chose que de vous dévisager bouche bée et de chuchoter. Vous rendiez-vous compte que vous attirez irrésistiblement les loups ? Je dois avouer que je ne savais pas à quel point jusqu'à cet après-midi. Maintenant que j'ai vu au moins une demi-douzaine de types vous déshabiller mentalement, j'en ai suffisamment supporté. Je ne suis pas du genre à permettre que d'autres hommes usurpent mes privilèges.

— Vous êtes absurde ? Je n'ai remarqué rien de semblable !

— C'est ce qui les provoque. Votre air angélique et virginal de tout ignorer des hommes et de leurs grossières passions. Comment un homme peut-il décider si vous êtes singulièrement rusée et dangereuse ou aussi innocente que vous le paraissiez ? Allez vite vous changer, la plus belle des mariées ! Il est temps de nous en aller.

(Copyright by Cosmopress) *(A SUIVRE)*

LES AVENTURES DE Miki

(A SUIVRE)

Félix le chat

REDACTION-ADMINISTRATION : Sion, rue de l'Industrie, tél. (027) 2 31 51 - 52. - PUBLICITE : Publicitas S.A., Sion tél. (027) 2 44 22 et toutes Agences Publicitas. - REDACTIONS REGIONALES : Monthey, tél. (025) 4 12 38 ; Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83 ; Martigny, tél. (026) 6 17 10 et Sierre, tél. (027) 5 19 86. — PRIX DE L'ABONNEMENT : Fr. 34.— C. C. P. IIc 274 — Editeur : IMPRIMERIE MODERNE S. A. — SION

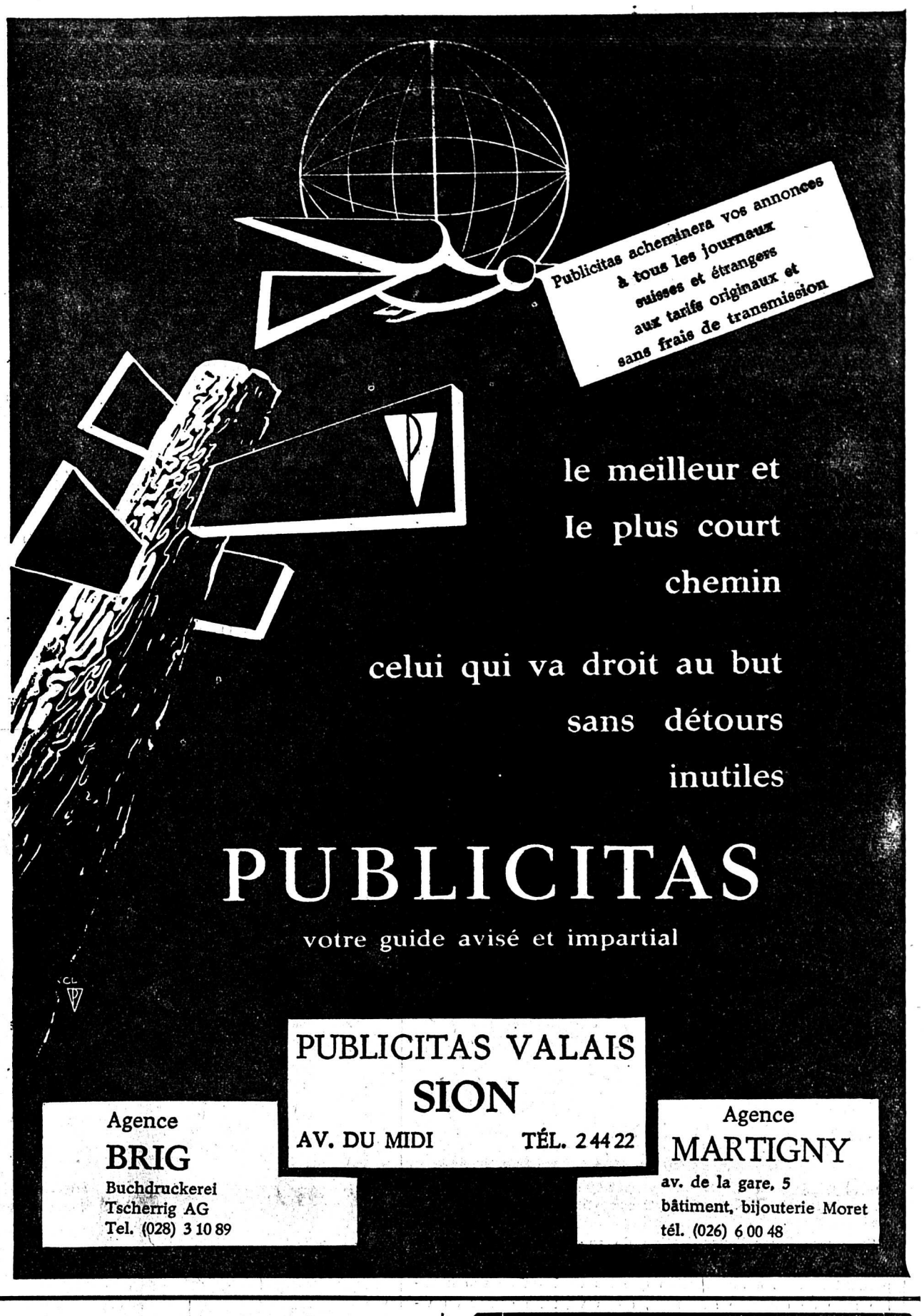

JEAN WIRTHNER

MEDECIN-DENTISTE

de retour

Le Cabinet dentaire est transféré à la rue des Remparts No 12, 2e étage, Bâtiment Iten

Téléphone 2 29 45

A VENDRE

Monthey-Troistorrents

très belle ferme située à 700 m. d'altitude, dominant la ville de Monthey, endroit très ensoleillé, vue sur toute la plaine du Rhône et sur le lac Léman, route carrossable ouverte toute l'année, il y a un chalet avec eau, électricité, téléphone ; il comprend 4 chambres, cuisine, caves, grange et écurie, terrain de 50 000 m2, pouvant être entièrement considéré comme terrain à bâtir.

Prix du bloc : Fr. 300 000.—. Placement de tout premier ordre !

S'adresser Agence Rhodania, M. Fracheboud-Krebs, 2, rue du Pont, Monthey (VS), tél. (025) 4 11 60 ou en privé au No 4 11 09.

P 348-47 S

Activité intéressante pour homme jeune et travailleur

Voulez-vous gagner largement votre vie comme représentant en offrant aux agriculteurs, artisans et particuliers les produits éprouvés et avantageux d'une maison sérieuse ? Vous serez soutenu par une publicité efficace. Fixe, commission, frais, vacances payées, caisse-maladie, etc. Si vous êtes débutant, vous recevrez chez nous une bonne formation de représentant.

Envoyez offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à

W. BLASER & Cie, HASLE-RUEGSAU (BE)

Mayens de Conthey

Nous sommes acheteurs de terrains ou chalet.

Faire offres, avec situation et prix au mètre ou en bloc. Ecrire sous chiffre P 11468 S à Publicitas Lausanne.

11468

UNIVERSITE POPULAIRE VALAISANNE

Sous la direction de Monsieur Charles Meckert, professeur, une excursion botanique aura lieu dimanche prochain, 20 août au Val de Moiry. Départ de Sion : train à 6 h. 25 ; départ de Sierre : car à 6 h. 50, retour dans la soirée. Tous les amis de la nature sont cordialement invités. L'excursion n'aura pas lieu si le temps est pluvieux.

Abonnez-vous au Nouvelliste du Rhône

En exclusivité pour la Suisse

Poussette transformable en pousse-pousse. Démontable et pliable.

Franco domicile **Fr. 180**

Demandez documentation

FELIS-CAR

41, rue Ancienne - GENEVE - Tél. (022 42 34 95

La Direction locale des travaux du génie civil pour les RAFFINERIES DU RHONE à COLLOMBEY-MURAZ cherche pour de suite

un dessinateur en béton armé

adjoint à la Direction des travaux.

Travail intéressant et varié, caisse de retraite et de prévoyance, semaine de 5 jours.

Les intéressés sont priés de répondre en joignant certificats et références à Publicitas S.A., Sion sous chiffre P 11385 S.

NOTES ET IMPRESSIONS D'UN VOYAGE D'ETUDES EN LORRAINE

LES CHARBONNAGES ET LEURS DIFFICULTÉS

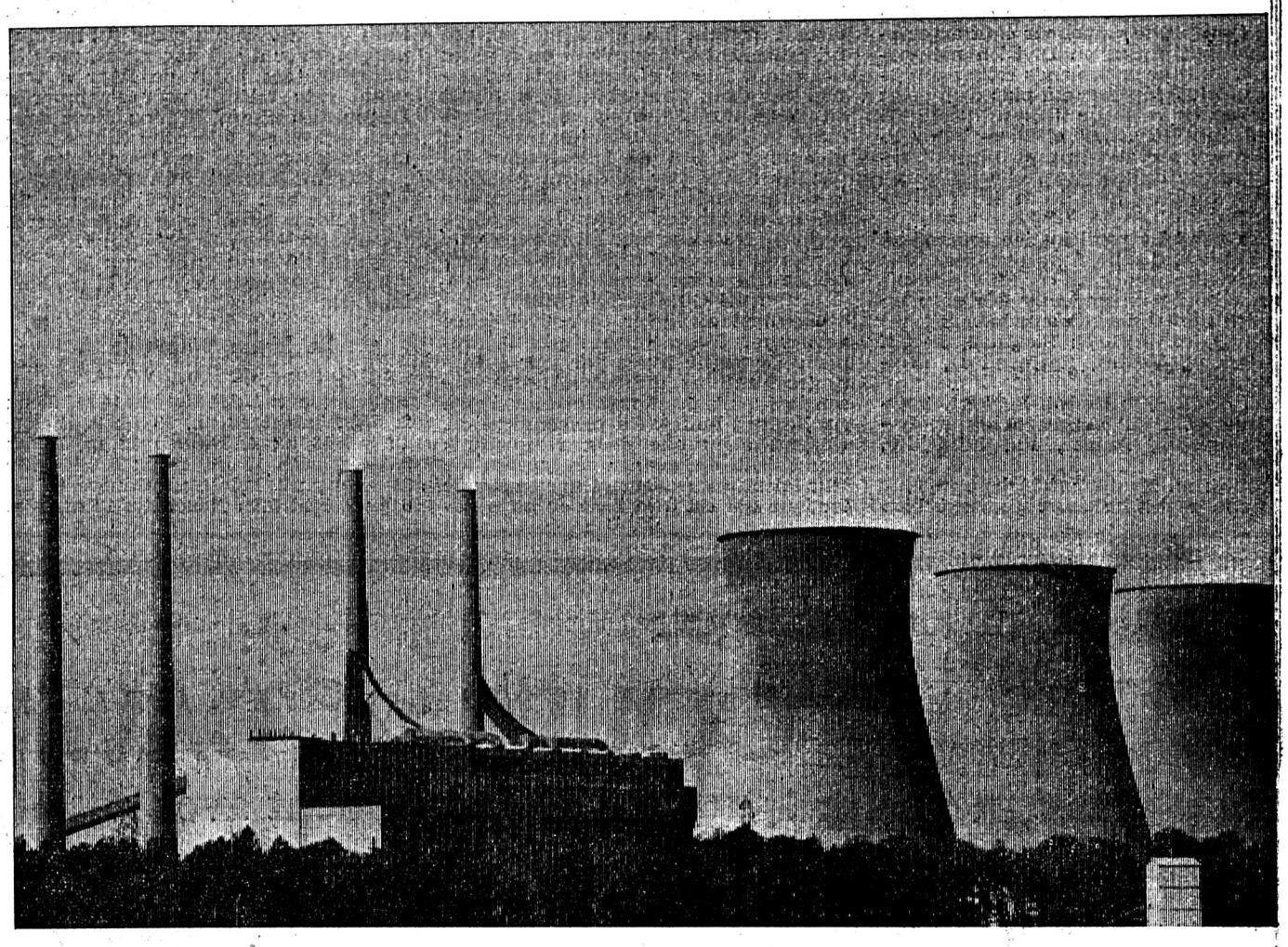

Reportage Bernard Comby

Comme vous le savez, c'est le 17 mai 1946 que les charbonnages français ont été nationalisés.

La France, bien que victorieuse au terme de cette deuxième guerre mondiale, profondément ébranlée dans son esprit et dans son corps par les hostilités, débouchait avec anxiété vers un avenir incertain...

Son industrie, et plus particulièrement l'industrie charbonnière, avait de la peine à se réorganiser.

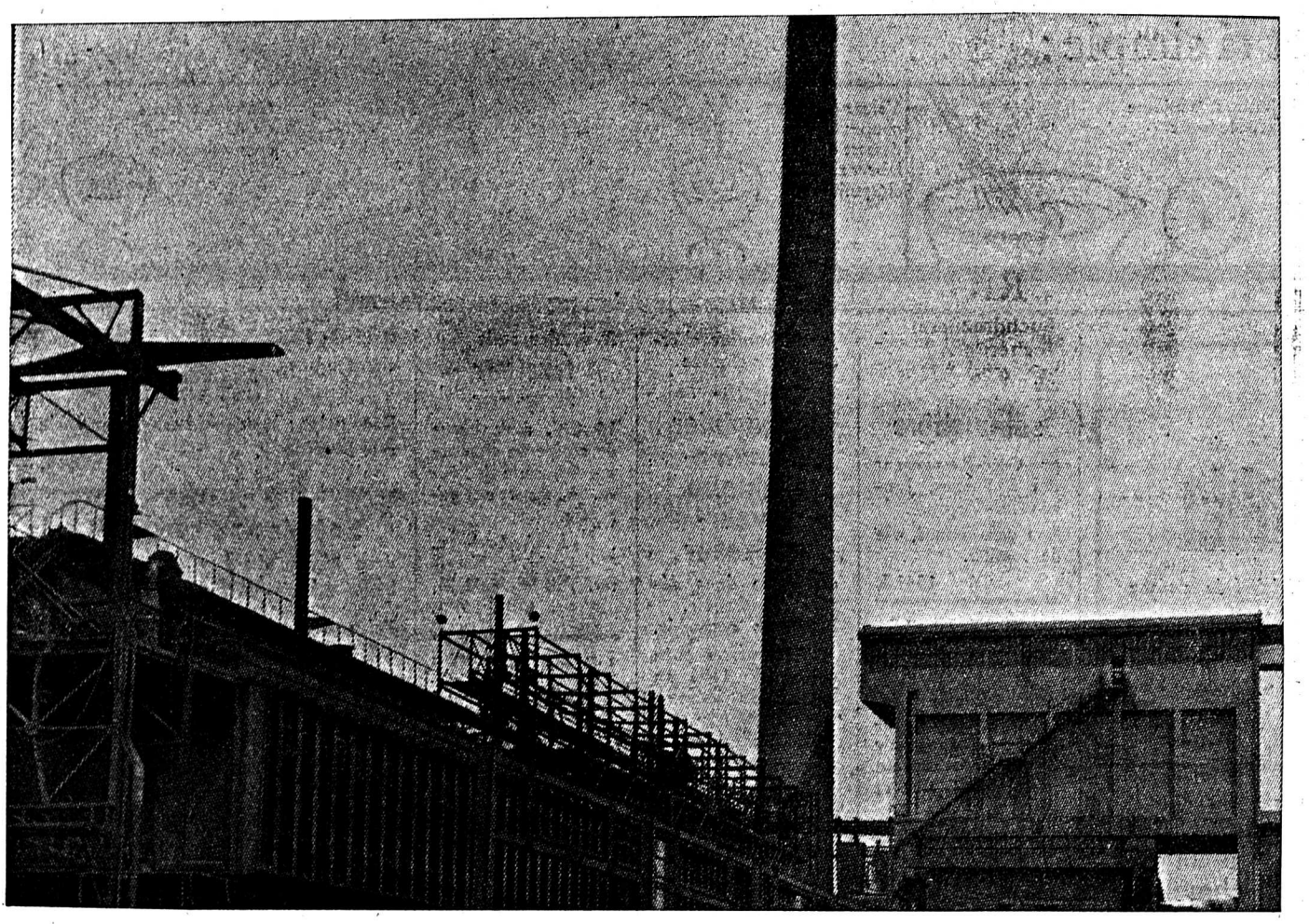

C'est pourquoi, l'Etat français, pour permettre au charbon de garder une place importante dans le concert des ressources énergétiques, a nationalisé son industrie charbonnière. De cette façon, une certaine concentration a été opérée ; nous distinguons, en effet, 3 zones importantes :

1. Le Nord et Pas-de-Calais (production annuelle 30 millions de tonnes) ;
2. La Lorraine (production annuelle 15 millions de tonnes) et
3. Le Centre-Midi.

Notez que la production totale de la France est de l'ordre de 53 millions de tonnes.

La récession charbonnière est un fait

Qu'on le veuille ou non, le charbon a été détrôné par le pétrole et plus récemment encore par le méthane. Dans ces conditions, les Charbonnages lorrains (remarquez qu'il en est de même ailleurs en France et dans d'autres pays : la Belgique particulièrement) ont à faire face à des difficultés parfois insurmontables.

Une réadaptation profonde doit être opérée et ce changement doit se faire inéluctablement.

Quels sont les facteurs de troubles des Houillères du Bassin Lorrain ? D'après l'opinion du Directeur des Charbonnages de Lorraine, il s'agit principalement :

— de la situation économique générale ;
— des conceptions abusives de stocks de combustibles ;
— des contrats à longs terme, et
— des conditions climatiques.

Mais parmi ces facteurs de troubles, il en est un qui exerce une influence profonde sur le marché charbonnier, c'est la conjoncture. En effet, le charbon est tributaire de la conjoncture. Or, aujourd'hui sur le marché des ressources énergétiques de nouvelles forces apparaissent (l'énergie atomique, par exemple). D'autre part, le pétrole devient de plus en plus puissant. La vapeur a cédé la place à l'électricité. Et le méthane connaît un grand succès.

Toutes ces considérations ont conduit le Gouvernement français à se montrer extrêmement prudent et même pessimiste. En effet, il a fixé des objectifs en baisse. Ainsi, la production annuelle des Charbonnages Lorrains ne devra pas dépasser les 14 milloins de tonnes en 1965.

Il est évident que cela pose de très graves problèmes de main-d'œuvre. Où trouveront du travail, les chômeurs de l'industrie charbonnière ? A cet effet, de nombreux nouveaux emplois devront être créés à tout prix pour éviter le chômage qui engendre l'oisiveté, mère de tous les vices...

Les Charbonnages de Lorraine, qui occupent 40 000 personnes et dont le chiffre d'affaires atteignait 120 milliards d'anciens francs (environ 1 milliard de francs suisses), produisent annuellement 15 millions de tonnes. A titre de comparaison, cette production correspond à celle de la Sarre.

Comment écoulent-ils leur production ?

4 millions de tonnes servent à leur propre consommation : 2 millions de tonnes sont consommées dans leurs cokeries et 2 autres millions dans leurs centrales thermiques qui produisent de l'électricité.

Il leur reste donc 11 millions de tonnes à commercialiser.

Un client très important est encore la SNCF (les chemins de fer français) qui utilisent 1 200 000 tonnes. Il y a également l'Electricité de France, le Gaz de France, la Sidérurgie lorraine, etc... L'industrie française, en général, absorbe 2 300 000 tonnes. D'autre part, un exutoire est constitué par l'exportation qui représente 1 million de tonnes. Elle se fait en direction de l'Autriche, de la Suisse et de l'Allemagne principalement.

Remarquons enfin que les gros clients appartiennent au secteur public.

Perspectives d'avenir

Comme je le disais plus haut, le charbon est tributaire de la conjoncture. C'est pourquoi, les Charbonnages de Lorraine se basent actuellement sur les secteurs qui ne sont pas directement touchés par la conjoncture et qui sont susceptibles d'une consommation croissante de charbon. Il s'agit principalement de la sidérurgie et des centrales thermiques. En ce qui concerne la sidérurgie, la consommation en charbon représente 4 millions de tonnes. Il y a lieu de noter ici un fait saillant : la proximité du Bassin de fer lorrain et du Bassin charbonnier se trouvant à 50 km. de distance. Cela, il va sans dire, favorise une concentration fructueuse.

D'autre part, les Houillères de Lorraine ont décidé d'accélérer la carbochimie, c'est-à-dire l'utilisation des constituants du charbon : le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, etc. La carbo-chimie s'oriente actuellement vers une utilisation directe du charbon par la dislocation de ses molécules.

Le goudron, qui provient de la distillation de la houille, contient plus de 350 matières connues. Sa distillation fractionnée donne naissance à la benzine aussi, au toluène, à la naphtaline, à l'aniline, etc.

Enfin, malgré ces nouveaux débouchés, les Charbonnages de Lorraine, restant une industrie à base de main-d'œuvre, devront dans un proche avenir faire face à d'énormes difficultés...

Bernard Comby.

NOS PHOTOS :

En haut, à droite : La Centrale thermique Emile Huchet. Elle utilise du charbon de qualité inférieure. Sa production électrique atteignait 1700 millions de kilowattheures, en 1959. C'est la deuxième des centrales minières de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Au centre : La Cokerie de Carling. Elle comprend 166 fours, 4 machines pilonneuses, défourneuses, enfourneuses, 4 guide-coke (pour le défournement), 2 coke-cars (pour recevoir le coke défourné). La durée de cuisson du charbon est de 18 heures, à la température de 1200° C.

En bas, au milieu : Synthèse d'ammoniac et d'engrais. La combinaison d'acide nitrique et d'ammoniac donne du nitrate d'ammoniaque (ou ammonitrate)), engrais titrant près de 35 g. d'azote. Cette usine de synthèse fait partie du complexe de Carling qui appartient, bien sûr, aux Houillères du Bassin Lorrain.

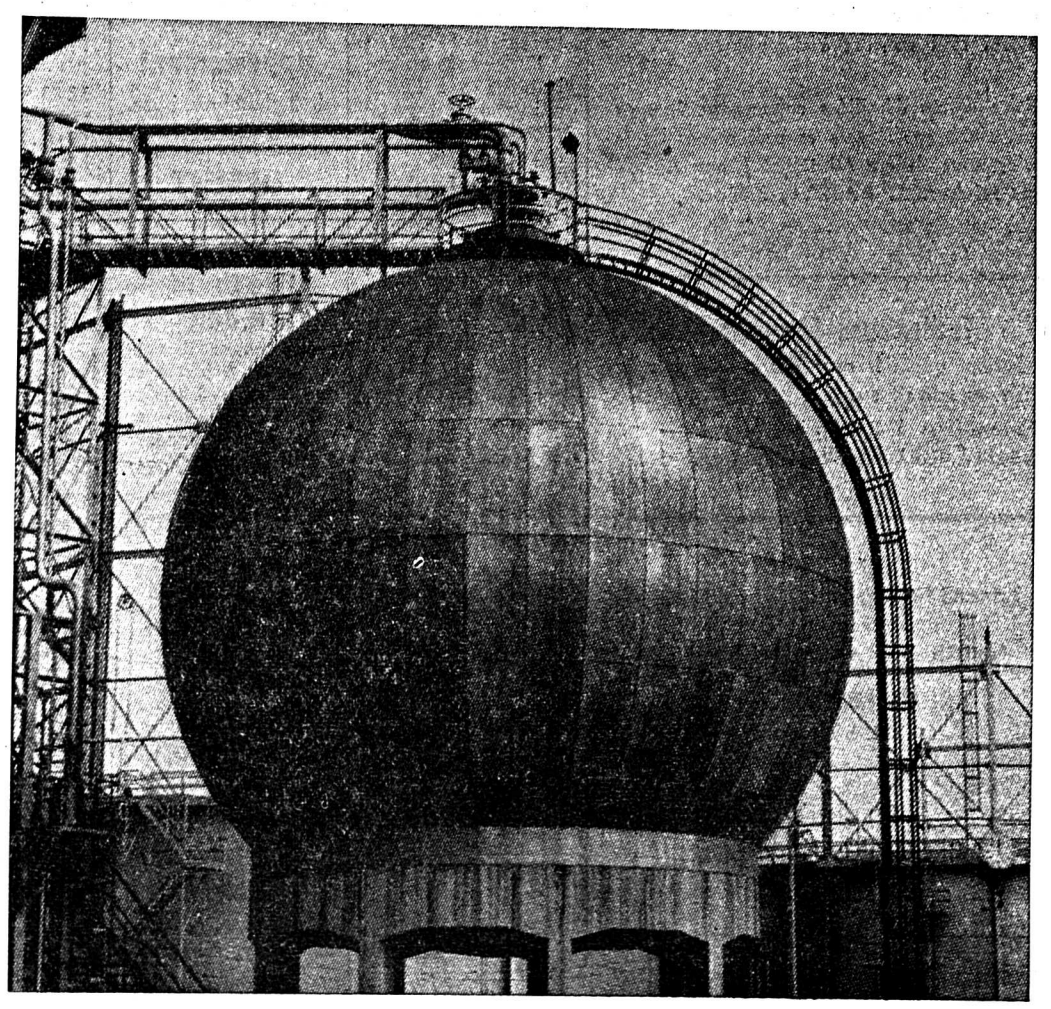

LES DES SONT JETES, VEVEY-NATATION A ECHOUE

S.K. Soleure – Vevey-Natation 6-5

(0—0 2—1 3—2 1—2) (De notre envoyé spécial à Soleure)

Après neuf rencontres de championnat, Veveysans et Soleurois se trouvaient à égalité de points. Comme le dernier match de l'actuelle compétition les opposait, le vainqueur était automatiquement promu en Division nationale A. Pour nous Romands cette explication était intéressante à plus d'un point car après la tenue très médiocre de Red-Fish Neuchâtel et Polo-Club Genève, qui seront très probablement relégués en fin de saison, une équipe de notre région pourrait-elle les remplacer ?

Eh non ! La participation romande à la Ligue nationale A va diminuer dans de sérieuse proportion car les Veveysans ont échoué une nouvelle fois dans un match capital pour l'ascension.

VEVEY-NATATION: Siegfried, Pariat, Ferland, Villard, Reymond II, Mettraux.

S.K. SOLEURE: Probst, Renhart, Vuilleumier, Heidelberger, Schaerer, Rachenmayer, Hubler, Ita, Schneider, Thommen.

Arbitre: M. Naef (Zurich) bon.

Cette rencontre avait pourtant bien débuté et après le premier quart de jeu le score était encore de 0 à 0. Les visiteurs se faisant aussi dangereux que leurs adversaires, tous les espoirs étaient permis. La deuxième période fut également très serrée et un résultat nul aurait mieux convenu à la prestation des deux formations. Puis départ en force des Soleurois au troisième quart qui, en deux minutes, portent la marque à 4 à 1 en leur faveur. Un pénalty réussi par Reymond améliore la marque mais le score est encore une fois en faveur des locaux. La dernière période sera alors nettement en faveur des Veveysans sans cependant leur permettre d'arracher le match nul

NOS COMMENTAIRES

Comment expliquer ce nouvel échec veveysan ? Premièrement par la très mauvaise partie livrée par leur avant-centre Mettraux qui fut si faible que son équipe n'a pratiquement évolué qu'à six joueurs. Le fait d'avoir conservé cet élément alors que deux remplaçants attendaient de donner un aperçu de leur talent, est également une erreur de tactique qui est à la base de cette défaite. Nous n'insisterons pas sur la prestation du gardien Siegfried qui porte la responsabilité de trois buts pour le moins. Fardel et Villard ont tiré leur épingle du jeu. Par contre Reymond, Ferland et Pariat ont fourni une partie magnifique mais il est impossible de gagner une rencontre de cette importance avec trois joueurs seulement.

Nous féliciterons Soleure qui a mérité sa victoire. En jeu pur il fut quelque peu inférieur à son adversaire, mais la formation des bords de l'Aar a travaillé sans relâche pour s'approprier l'enjeu de cette explication. Nous doutons, cependant, que cette équipe fasse une bonne carrière en 1ère division.

NOTRE PETITE STATISTIQUE

Tirs au but: Vevey: 26; Soleure: 24.
Tirs sur la latte: Vevey: 3; Soleure: 2.
Corners: Vevey: 2; Soleure: 1.
Pénalty: Vevey: 1; Soleure: 1.
Buts veveysans: Reymond II (3), Ferland (2).

D.

En Ligue nationale A

SC Zurich—SK Horgen 7—4.

Classement: 1. SK Horgen 14 m., 25 p.; 2. SV Limmat 13 m., 19 p.; 3. Bienne 12 m., 13 p.; 4. Lugano 13 m. 13 p.; 5. SC Zurich 11 m., 11 p.; 6. SK Bâle 11 m. 8 p.; 7. Polo-Club Genève 11 m., 6 p.; 8. Red Fish Neuchâtel 13 m., 3 p.

Dans les séries inférieures

Si le championnat de Ligue nationale B arrive à son terme celui des séries inférieures poursuit sa route avec plus ou moins de satisfaction pour les formations en présence.

PREMIERE LIGUE

Martigny-Nat. I—Vevey-Nat. II 7—6
Vevey—Nat. II—P.C. Genève 1—15
R.F. Neuchâtel II—P.C. Genève 2—16

Les réserves veveysannes et neuchâteloises se sont inclinées sur des scores qui se passent de commentaires cependant que l'équipe fanion de Martigny s'est assurée le troisième rang en dispo-

P.C. Genève II	5	5	0	0	10	52—14
C.N. Nyon I	4	3	1	0	7	41—14
Martigny-Nat. I	6	3	0	3	6	46—38
Vevey-Nat. II	7	2	1	4	5	24—40
R.F. Neuchâtel II	8	1	0	7	2	16—74

C.N. Sion, équipe retirée.

DEUXIEME LIGUE

C.N. Lausanne II—Sierre I 9—4

En dernière position nos Sierrois ne pourront pas améliorer leur classement vu qu'ils ont terminé le championnat.

Montreux-Nat.	10	7	0	3	14	54—46
S.B. Bienne II	8	6	0	2	12	52—23
C.N. Yverdon	8	6	0	2	12	44—28
C.N. Lausanne II	9	5	0	4	10	47—35
Léman-Nat. II	9	2	0	7	4	35—50
C.N. Sierre	10	1	0	9	2	28—78

D.

SELECTION SUISSE

Pour affronter dimanche à Adelboden la sélection allemande d'Ulm (Allemagne), l'équipe suisse aura la composition suivante:

Dames (trois nageuses par épreuve). — 100 m. libre : Karin Muller (SV Limmat), Rösli Süss (Bâle), Rita Busser (SV Limmat); 100 m. dos : Maya Goltsche (SC Zurich), Brigitte Henauer (SV Limmat), Lotta Schürch (Berne) ; 200 m. brasse : Trix Meier (SC Zurich), Maya Hüngerbühler (SV Limmat), Susi Morger (SV Limmat) ; 100 m. papillon : Ruth Eggli (SV Limmat), Heidi Muller (SV Limmat), Ruth Wild (SV Limmat). Les équipes de relais seront formées sur place.

Messieurs (deux nageurs par épreuve). — 100 m. libre : Rainer Goltsche (SC Zurich), Yves Piller (Neuchâtel) ; 400 m. libre : Hansueli Dürst (Kreuzlingen), Serge Piller (Neuchâtel) ; 200 m. dos : Peter Klingmann (Bâle), Hansueli Trapp (SV Limmat) ; 200 m. brasse : Kurt Meng (Flawil), Ruedi Brack (Bâle) ; 200 m. papillon : Paul Morf (SC Zurich), Peter Bonhoff (SC Zurich).

Waterpolo: Scheuwiller, Kuriger, Schmid (Horgen), Berchtold, Haeberli, Pfiffner (St-Gall), Hug (Arbon), Bolle, Y. Piller (Neuchâtel), Heidelberger (Soleure), König (Berne), la moyenne d'âge de cette équipe est de 19 ans.

En été, un dessert léger:

1 sachet (4 grandes portions) = 80 cts.

COUPE express* DAWA

*mélanger simplement avec du lait froid!
*pas de cuisson!
*fin-prêt en 5 minutes!

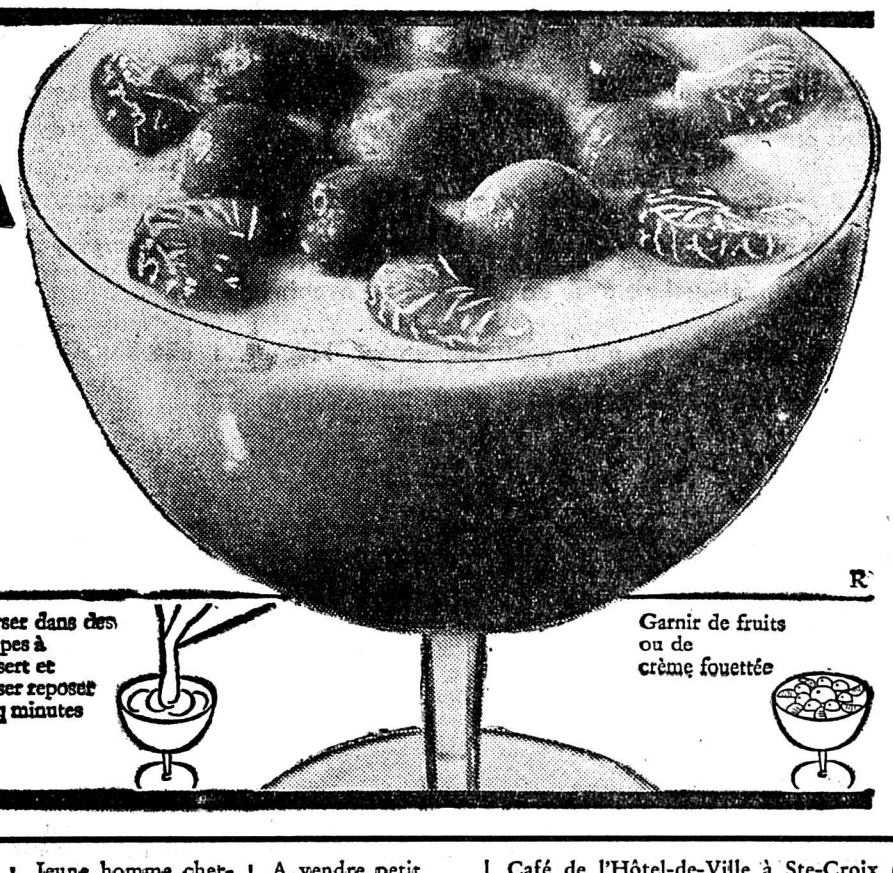

La préparation est si simple:

Mélanger le contenu du sachet dans 1/2 litre de lait froid

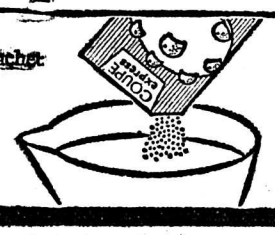

Battre une minute avec le fouet

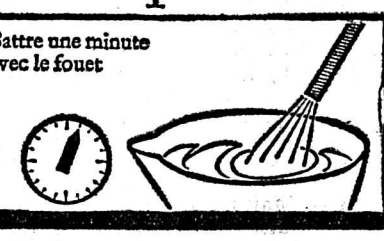

Verser dans des coupes à dessert et laisser reposer cinq minutes

Garnir de fruits ou de crème fouettée

Dr A. Wander S.A. Berne

Faites régulièrement contrôler vos pieds !
Lundi 21 août
10 h. à 16 h. 30

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures
A. CRETTON
Av. Gd-St-Bernard, Martigny-Ville

Nous offrons à
vendeuse capable
un poste très intéressant dans commerce spécialisé de la place de Sion.
Ecrire sous chiffre P 154-11 S, à Publicitas Sion.
154-9

Restaurant cherche
SOMMELIERE
et
FILLE DE MAISON
Gros gages assurés. Entrée à convenir.
Restaurant du Chaussy, Col des Mosses. Tél. 6 31 47.
P1549S

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir
1 serrurier-soudeur qualifié
Place stable, semaine de 5 jours.
Faire offres à PLUMETTAZ S.A., Fabrique de machines, BEX (VD). Tél. (025) 5 26 46.

Entreprise de pierres fines et industrielles, à Bienne, cherche
1 ouvrier
1 ouvrière
désirant travailler dans la fabrique et s'occuper de la conciergerie. Logement de 3 pièces tout confort à disposition.
Faire offres détaillées concernant âge, occupations antérieures et prétentions de salaire, sous chiffre AS 17332 J, aux Annonces-Suisses S.A. « ASSA », Bienne.
51 U

Isolateurs-étancheurs
ouvriers qualifiés sont demandés ; bon salaire et travail assuré.
Faire offres à Entreprise Georges Dentan S.A., av. Ruchonnet 51, Lausanne.
P 1560 L

COLLOMBEY
Fernand Germanier et Bernard Robbiani
ont ouvert un atelier de
ferblanterie - appareillage - sanitaire - couverture
Tél. (025) 4 20 14. Bâtiment Pierre Wuilloud

On cherche une
employée de maison
Entrée de suite ou à convenir.
S'adresser à la Boucherie Obrist, Grand-Pont, Sion.
P 11527 S

Hôtel de montagne cherche
1 femme de chambre
1 cuisinier (e)
1 aide de maison
Entrée à convenir.
Ecrire sous chiffre P 11521 S à Publicitas Sion.

A vendre
camion MERCEDES
en parfait état de marche, pont fixe en métal léger (4 m. 50), charge utile 5 tonnes.
Pour tous renseignements, tél. (027) 2 47 83.
P 11519 S

On cherche pour le 1.9 une
sommelière
Bon gain, vie de famille. Débutante acceptée.
Café du Chavalard, Fully - Tél. (026) 6 30 59.
11520

On demande
gentille jeune fille
de toute confiance comme sommelière.
S'adr. Mme Philippe Bender, Café Union, Fully. Tél. (026) 6 30 24.
P 11530 S

Cherche tout de suite ou date à convenir
sommelière
pr Café-Restaurant des 3 Suisses, Jongny-sur-Vevey.
Bon gain assuré, vie de famille.
1541 L

Je cherche
jeune fille
consciencieuse sachant s'occuper seule d'un ménage de 2 personnes et un petit de 2 ans et demi.
S'adr. Mme Willy Müllener, primeurs, Gstaad - Tél. (031) 9 52 10 ou 9 41 07.
P 76 Y

A louer à Massongex un
appartement
de 3 chambres, libre.
Tél. (025) 5 26 51.

URGENT
A remettre
entreprise de taxis à Bex
comprenant 2 voitures de 6 places et un bus de 8/9 places ; concession et No de téléphone.
S'adr. au tél. 025/5 23 65.

Georges VAIROLI
Médecin-dentiste
Martigny
absent
jusqu'au 10 sept.
90689

On cherche
sommelière
Café du Simplon - Monthey, tél. (025) 4 26 62.
11362

Jeune homme cherche place comme
aide-magasinier manutentionnaire laveur-graisseur
ou autre dans dépôt ou industrie. Entrée à convenir.
Faire offres sous chiffre V 1396 au bureau du journal.

Nous cherchons gentille
jeune fille
éventuellement volontaire, pour ménage avec 2 enfants 8 et 5 ans. Bon gage, belle chambre avec radio et eau courante - Voyage payé.
S'adr. E. Egloff, Pharmacie du Rhin, Bâle 19, tél. (061) 32 83 66.

On cherche jeune homme comme
commissionnaire
Bon gage et vie de famille. Entrée de suite ou à convenir.
S'adr. Boucherie Schaer, Bévillard/JB, tél. 032/5 27 83.

Hôtel de l'Ecusson, Yverdon, cherche pour le 15 septembre
sommelière
connaissant la restauration ;
femme de chambre lingère
Bons gages. Congés réguliers.
P 78 E

2 sommelières
cherchées de suite. Bon gain.
S'adr. Café 2 Passages, rte de Chêne, Genève - Tél. 36 02 60.
11467

A vendre petit
tracteur Grunder
10 CV, avec barre de coupe et charrue portée, prise de force. 6 mois de garantie.
S'adr. A. Frei, av. Collonges 8, Territet. Tél. 021/6 52 33.
OFA 169 L

Jolie petite
caisse enregistreuse RIV
s'adaptant à tout commerce. Parfait état. Prix intéressant. Facilités.
S'adr. sous chiffre P 204 A à Publicitas Sion.

Boulanger-pâtissier
recherché.
Ecrire ou se présenter le 21 août, Maison de la Biscotte, 9, Rond-Point Plainpalais. Tél. Genève (022) 24 66 30.
444 X

Occasion, à vendre un
canapé
en bon état, bas prix
André Favre, Dt-d'Oche 3, Lausanne.
1545 L

Depuis bientôt 50 ans nous accordons des
Prêts
sans caution. Réponse rapide Petits remboursements mensuels. Discrétion complète.
Banque Procrédit Fribourg
Tél (037) 2 64 31

Café de l'Hôtel-de-Ville à Ste-Croix (VD) cherche une
SERVEUSE
Bons gains ; horaire de travail agréable. Entrée à convenir.
P 75 E

Soumission coupe de bois
dans région du Bas-Valais, coupe et câblage environ 500 m3.
Faire offres à Morard Aristide, Grône. Tél. (027) 4 23 93.
P 2116 S

Exceptionnel à Fully
A vendre ou à louer
immeuble commercial
en face de l'église comprenant : rez-de-chaussée : café, salle et cuisine attenante, local de magasin pour commerce ou restauration ou tea-room.
Etage : Bel appartement confort, 8 pièces. Vaste sous-sol : carnotzet, caves et diverses salles et fumoir.
Grande terrasse avec escalier, surtout conviendrait pour hôtel, grand magasin ou fabrique.
Ecrire au Café de la Place, Fully.

Abonnez-vous au Nouvelliste du Rhône

ELNA
MACHINES A COUDRE
La triple couture, acclamée, porte ELNA à son apogée!
MAGASIN
WITSCHARD
Martigny-Ville
Dépôts :
Bazar Philibert
SION
Magasin Frivolité
MONTHEY

La reprise du championnat suisse

Le championnat suisse de Ligue nationale 1961-1962 débutera dimanche après une pause qui aura été exceptionnellement courte pour les clubs qui ont participé à la Coupe des Alpes et surtout au championnat international d'été. Il sera donc intéressant de voir si les participants à la compétition créée par Karl Rappan (Bâle, La Chaux-de-Fonds, Granges et Zurich) en auront tiré profit ou si, au contraire, ils se ressentiront des efforts particulièrement longs qui leur ont été demandés. Les autres équipes ont disputé leur habituel programme d'avant-saison. Les Young Boys se sont mis en évidence en ne jouant pas moins de sept rencontres d'entraînement, contre des équipes de second rang il est vrai. En revanche, le Servette, tenant du titre n'a disputé que quatre matches, mais tous contre des équipes professionnelles, ce qui explique ses résultats défavorables.

La première pause dans la nouvelle course aux points qui débutera dimanche est prévue pour le 22 octobre, après neuf journées(dont la 5ème sera jouée le samedi du Jeûne fédéral); le 3ème tour de la Coupe (22 octobre, précédera d'une semaine le match de Coupe du monde Suisse—Suède (29 octobre à Berne). Le championnat reprendra ensuite ses droits jusqu'au 3 décembre, avec une seule interruption pour le 4ème tour de la Coupe (19 novembre).

En Ligue nationale A, le champion et le vice-champion de la dernière saison partiront avec les faveurs de la cote. Les Servettiens, qui ne pourront plus bénéficier cette fois de l'effet de surprise, se trouveront toutefois devant une tâche plus ardue, même avec le renfort de l'international du F.C. Zurich Rolf Wüthrich et du meilleur marqueur du championnat 1960-61, Robbiani, qui sera qualifiable dès le début d'octobre seulement. Il ne faut pas oublier, en outre, que les champions auront des efforts supplémentaires à faire en Coupe d'Europe. Il ne fait pas de doute donc que les Young Boys, malgré la perte d'Allemann et de Rey, pourront inquiéter très sérieusement l'équipe genevoise. Après son impressionnante campagne de transferts, Lausanne a également pris place parmi les prétendants au titre. Reste à savoir cependant si ses individualités de renom (Vonlanthen, Vonlanden, Rey, Dürr, Glisovic) pourront trouver assez rapidement la cohésion indispensable. Il y a en principe peu à attendre du F.C. La Chaux-de-Fonds, vainqueur de la Coupe, qui reste un trouble-fête mais ne semble pas pouvoir prétendre à plus.

En Ligue nationale B, les pronostics sont toujours difficiles. Quatre nouveaux clubs évolueront cette saison dans cette série: les « relégués » Winterthour et Chiasso, et les « promus » et inédits Bodio et Porrentruy. Comme la saison passée, les clubs tessinois, Bellinzone et Chiasso, devraient jouer un rôle en vue, avec Thoune et éventuellement Yverdon.

Voici les résultats enregistrés par les équipes de Ligue nationale au cours de leur période de préparation :

FC Bâle : Aarau 2—3; Balsthal 8—0.
FC Bienne : Frem Copenhague 1—3; Langenthal 3—1; Soleure 5—0; Granges 2—4; Autore 10—1; Vevey 4—2; Alle 1—2.
La Chaux - de - Fonds : Rarogne 3—1; Sierre 9—3; Le Locle 5—2; Etoile Carouge 1—0; Langenthal 1—2; Stade français 0—2.
Fribourg: Sion 6—1; U.G.S. 3—0; Berne 5—4; Central Fribourg 11—4; Yverdon 5—4.
Grasshoppers : Langenthal 3—0; Berne 3—0; Singen 3—2; Baden 8—3; Eindhoven 4—1.
Granges : Derendingen 13—1; Bienne 4—2; Brühl 4—0.
Lausanne : Yverdon 3—0; Dynamo Zagreb 2—2; Monaco 1—3; Forward Morges 3—0; Eindhoven 1—1.
Lugano : Winterthour 1—1 ; Lucerne 5—3; Come 1—2; Bellinzone 1—1; **Sion 3—4.**
Lucerne : Thoune 5—5; Lugano 3—5; Emmenbrücke 6—3; Schaffhouse 1—1; Chiasso 6—3.
Schaffhouse : Baden Vienne 2—4; SC Krems 1—1; Lucerne 1—1.
Servette : Racing Paris 1—1; Lyon 2—4; Racing Paris 1—3; Monaco 3—4.
Young Boys : Thoune 5—1; **Monthey 6—1; Sion 8—1;** Police Berne 15—1; Arbon 16—0; Frauenfeld 7—1; Berthoud 6—0.
Young Fellows : Black Stars 5—2; Police Zurich 8—5; Pforzheim 0—3; FC Fribourg (All) 1—1.
Zurich : Aarau 1—1.

LIGUE NATIONALE B :

Aarau : Blue Stars 4—1; Bâle 3—2; Zurich 1—1.
Bellinzone : Chiasso 1—3; Locarno 4—1; Lugano 1—1; Ozo Mantova 1—3.
Berne : Kirchberg 9—1; Derendingen 6—1; Soleure 3—1; Grasshoppers 0—3; Fribourg 4—5; Wettingen 3—1.
Bodio : Solduno 1—6; Altdorf 4—2; Porrentruy 1—2.
Brühl : Vaduz 3—1; Granges 0—4.
Chiasso : Bellinzone 3—1; Lecco 0—3; Lucerne 3—6.
Martigny : Vevey 1—1; Malley 2—3; Annecy 2—2; **Monthey 3—2.**
Porrentruy : Olten 4—3; Breitenbach 2—2; Delémont 3—0; Bodio 2—1.
Sion : Fribourg 1—6; Monthey 8—4; Young Boys 1—8; Lugano 4—3.
Thoune : Lucerne 5—5; Young Boys 1—5; Interlaken 2—3; Berthoud 2—2.
U.G.S. : Fribourg 0—3; Stade Lausanne 4—4; St-Gall 3—4; Eendracht Alost 3—6.

UN NOUVEAU PROBLEME (FINANCIER ?) RESOLU...

Le Servette annonce qu'il est tombé d'accord avec les Grasshopers et le F.C. Zurich concernant les transferts de Wüthrich et de Robbiani, qui porteront tous deux les couleurs de l'équipe genevoise cette saison. Wüthrich, qui jouera avec les Grasshoppers dès la saison 1962-63, est qualifiable dès le 20 août. Quant à Robbiani, qui est acquis définitivement par le Servette, il est qualifiable dès le 1er octobre. Comme le 1er octobre est un dimanche, il pourra donc au mieux faire son entrée dans l'équipe servettienne le 8 octobre.

NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

SERVICE SPECIAL

Coup d'éclat de H.-R. Schneider à Helsinki

Il faut bien que les Suisses réussissent de temps à autre un coup d'éclat pour justifier leur expédition en Finlande qui, jusqu'ici, ne leur a guère réservé d'heureuses surprises !

C'est ainsi que le champion suisse H.-R. Schneider vient d'établir un nouveau record national dans le concours au pistolet de gros calibre en totalisant le prestigieux résultat de 583 points. Grâce, il faut le dire, à une remarquable exhibition dans le tir de duel, où il compte 294 points, avec des passes de 98, 97 et 99 pts. Mais il devait bien monter à ce niveau pour gagner ce match, si l'on sait que le Finlandais Antikainen, spécialiste de cette discipline, n'a perdu qu'un point sur notre chef de file.

Cette performance n'a pourtant pas permis à notre équipe de remporter la victoire au classement final. Pour la bonne raison que le dernier des Nordiques a encore obtenu 570 points, tandis qu'E. Stoll, le plus faible des nôtres, ne dépassait pas les 568 pts, n'ayant pas réussi, dans le feu de duel, à obtenir un meilleur résultat que dans le tir de précision. Quant à H. Albrecht, il a faibli dans ce dernier secteur pour se reprendre d'une manière très spectaculaire dans le tir de vitesse, tout en laissant L. Hemauer le battre d'une longueur. En définitive, la Suisse a perdu le gain du match à cause de 2 misérables points, en dépit d'une moyenne de 575 points très exactement, qui commence tout de même à revêtir une certaine signification sur le plan international. Néanmoins, les progrès réels de notre équipe n'ont pas pris à Helsinki les proportions que l'on attendait. Pour pouvoir jouer le jeu de leurs adversaires aux prochains championnats du monde, nos compatriotes devraient réaliser une moyenne individuelle d'environ 580 pts. Ils n'y sont pas encore, avouons-le.

En fin de compte, ils ont amélioré de 11 pts leur résultat acquis au championnat d'Europe de 1959, où ils avaient mieux tiré dans le feu de précision : c'est là, d'ailleurs, qu'ils s'étaient vraiment surpassés en tenant tête aux Tchèques et aux Russes avant de succomber devant eux par la suite.

Voici les résultats de cette compétition, la sixième du match Finlande-Suisse, dont le score est maintenant de 5 victoires à 1 en faveur des Scandinaves : Par équipes : 1. Finlande 2302 pts ; 2. Suisse 2300. Individuels : 1. H.-R. Schneider (S) 583 pts, nouveau record suisse (289 pts dans le tir de précision et 294 en duel) ; 2. Antikainen (Fi) 582 (290/292) ; 3. Mäntynen (Fi) 580 (292/288) ; 4. L. Hemauer (S) 575 (287/288) ; 5. H. Albrecht (S) 574 (281/293) ; 6. Poutanen (Fi) 570 (279/291) ; 7. Sievänen (Fi) 570 (280/290) ; 8. E. Stoll (S) 568 (284/284).

Vevey : Martigny 1—1; Lausanne réserves 1—0; Etoile Carouge 1—3; Bienne 2—4; **Monthey 2—1.**
Winterthour : Blue Stars 4—4; St-Gall 5—6; Lugano 1—1; Austria Salzbourg 0—2.
Yverdon : Lausanne 0—3; Malley 6—1; Blue Stars 2—2; Ste-Croix 7—2; Fribourg 4—5.

Sion II - Grimisuat 4-1 (3-0)

Pour son dernier match d'entraînement avant la reprise du championnat Sion fit appel à la sympathique équipe de Grimisuat (entraînée par Marco Perruchoud) pour lui donner la réplique. Ce match fut arbitré par M. Gravina.

Dès le coup d'envoi Sion se porte à l'attaque, très bien organisée qu'elle est par Guhl et Pralong, et ouvre le score par Pellet sur une bele passe de Schlotz. Sion continue d'oppresser les visiteurs mais plusieurs occasions de scorer furent manquées. Puis Pellet à nouveau augmentera le score sur une très belle ouverture de Guhl, et quelques minutes avant la pause, Bucher creusera l'écart.

Dès la reprise Grimisuat tente de réagir et sur coup-franc Perruchoud réduira l'écart. Dès lors le jeu est assez équilibré mais quelques minutes avant la fin Guhl subtilisera une balle que convoitait le gardien et ne lui laissera aucune chance.

Ce match fut un bon entraînement pour l'équipe de la capitale qui sera mise à rude épreuve dimanche prochain face à Lalden mais nous pouvons lui faire confiance. **J. S.**

● Le match aller de Coupe d'Europe Standard de Liège—Frederikstad (Norvège) a été fixé au mercredi 6 septembre à Liège. Le match retour aura lieu le 20 septembre à Oslo.

TENNIS

LE TOURNOI DE GENEVE

Le programme d'aujourd'hui

Les organisateurs du Tournoi international pour professionnels de Genève annoncent le programme suivant pour vendredi :

14 h 30 : Lewis Hoad (Aus) contre Barry Mackay (EU), match de classement.
16 h 00 : Ken Rosewall (Aus) contre Earl Buchholz (EU), quart de finale.
17 h 30 : double (exhibition) entre Rosewall-Mackay et Buchholz-Trabert.
20 h 15 : Andres Gimeno (Esp) contre Robert Haillet (Fr), match de classement.
21 h 15 : Pancho Gonzales contre Michael Davies (GB), quart de finale.
22 h 15 : premier tour du double : Segura-Gimeno contre Davies-Haillet.

Le Championnat suisse

Le championant suisse interclubs, qui avait débuté à mi-mai, touche à sa fin. En catégorie A, le titre est revenu chez les dames au T.C. Genève et chez les hommes, il sera attribué le 3 septembre prochain à Aarau, où la finale mettra aux prises le LTC Bâle et le TC Dählhölzli Berne. Les demi-finales des séries inférieures auront lieu le 27 août. Elles se disputeront dans l'ordre suivant :

Messieurs - Série B : Chiasso contre T.C. Genève; LTC Bâle contre Fairplay Zurich.

Série C : Grasshoppers contre Locarno ou Lido-Lugano; Montreux contre LTC Bâle ou Neufeld Berne.

Seniors : LTC Bâle contre Lido-Lugano; Lausanne-Sports contre TC Buchegg Zurich.

Dames - Série B: Mail Neuchâtel contre Crédit Suisse Zurich; Lido-Lugano contre Dählhölzli Berne.

Série C : Schützenmatt Soleure ou Geigy Bâle contre Locarno; Belair Schaffhouse contre Morges.

MONTANA-VERMALA TOURNOI POUR JUNIORS

RESULTATS :

CATEGORIE « MINIMES » (jusqu'à 12 ans - 8 participants)
Demi-finales:
L. Parodi (Italie)—M. Baumann (Bienne) w.o.
Finale:
M. Burgener—L. Parodi 9—7 7—9 6—2.

CATEGORIE « JUNIORS FILLES » (13 à 18 ans - 9 participantes)
Demi-finales:
R. Hemmeler (Lausanne)—F. Lehner (Sierre) 7—5 9—7.
B. Pargade (France) — V. Schriber (Chippis) 6—1 6—3.
Finale:
B. Pargade—R. Hemmeler 5—7 11—9 8—6.

CATEGORIE « JUNIORS GARÇONS » 13 à 18 ans - 21 participants)
Quarts de finale:
Demi-finales:
M. Negrisoli (Italie)—C. Cottini (Montana) 6—4 6—3.
S. Boroli (Italie)—R. Taillens (Montana) 6—3 4—6 9—7.
A. Negrisoli (Italie)—P. Barras (Montana) 6—2 6—1.
B. Adrian (France)—J. Glettig (Montana) 2—6 6—4 6—4.
Demi-finales:
M. Negrisoli—S. Boroli 6—4 6—3.
B. Adrian—A. Negrisoli 5—7 6—4 6—2.
Finale:
B. Adrian—M. Negrisoli 6—1 6—3.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Tennis : Championnat de Montana
19 et 20 août 1961

Ce championnat qui comprend 4 épreuves soit les simples: Dames et Messieurs et les doubles: Mixte et Messieurs est réservé aux joueurs de 2ème, 3ème et 4ème séries. Les inscriptions sont reçues à l'Office du Tourisme jusqu'au vendredi à 12 heures. Les tenants des titres sont en simple-messieurs : E. Germanini de Sion et en double-messieurs: MM. Molinari et Zaccone de Turin; le simple-dames et le double-mixte n'ont pu se terminer l'année dernière en raison de la pluie.

Gala de patinage :
samedi 19 août 1961, à 21 h.

Sur la patinoire artificielle d'Ycoor avec la participation des professionnels : Denny et Canepa (champions du monde de danse et champion d'Italie), Melle Ursel Dillmann (championne d'Allemagne) et Mick, l'excellent comique suisse et des amateurs: Christiane et Jean-Paul Guhel (2ème en couples au championnat d'Europe 1961), Patrick Pera (grand espoir français), Melle Danièle Giraud (France) et Melles Dorys Buricod et Gisèle Baillifard de Genève.

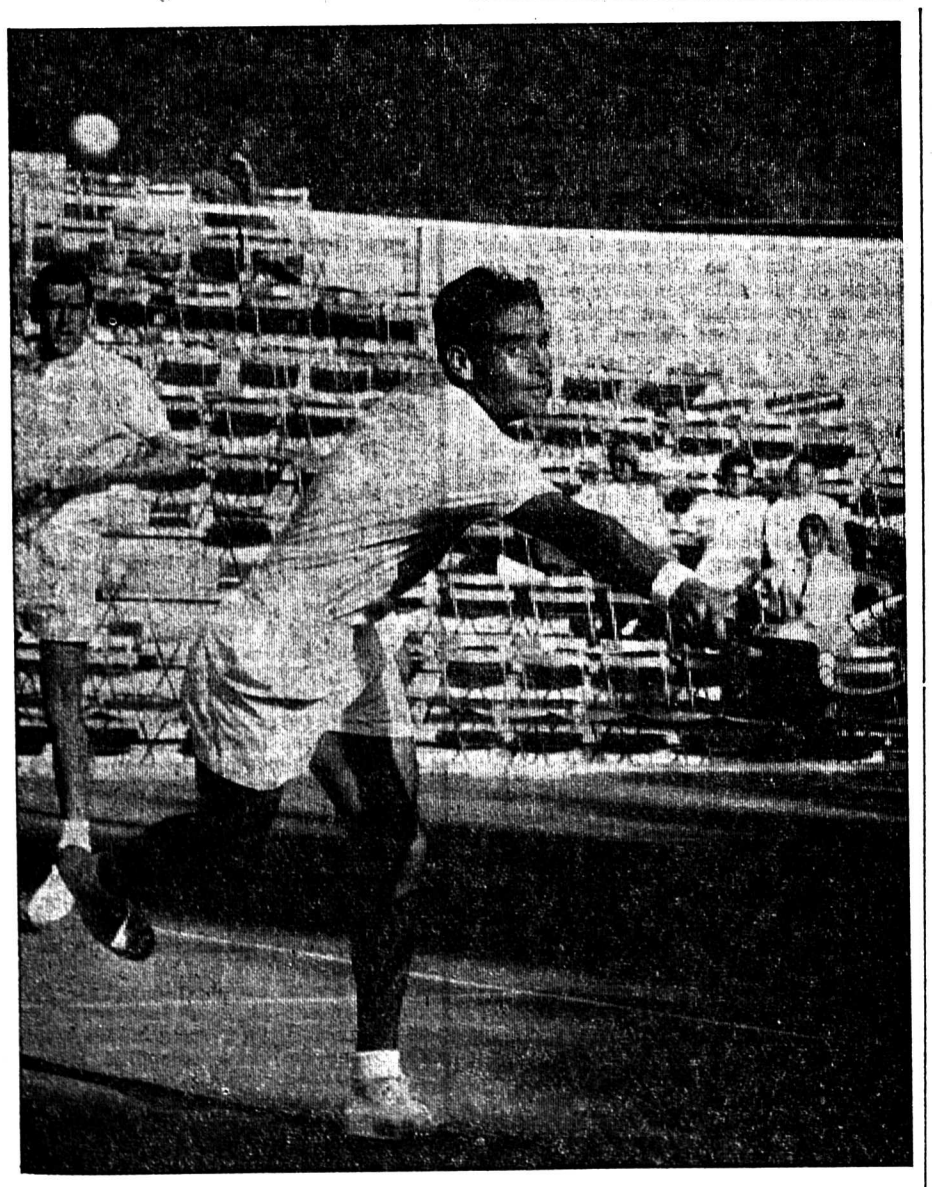

Les meilleures raquettes professionnelles du monde se disputent le magnifique trophée de ce tournoi. Lors de la première journée, on a pu assister à un double-exhibition entre Gonzalès-Davies et Trabert-Mac Kay Durant, dans lequel on put admirer la maîtrise et la science du champion du monde professionnel Pancho Gonzalès. Notre photo montre un beau revers de Gonzalès durant le double. Au fond, son partenaire Davies.

Les Français recommencent aussi...

Depuis une quinzaine de jours, les footballeurs professionnels français ont repris l'entraînement et disputé des matches amicaux. Mais les affaires sérieuses vont commencer samedi et dimanche, avec la première journée de championnat de France. Cette saison comme la dernière, la compétition réunira 39 équipes: 20 en division nationale, 19 en deuxième division où Alès est exclu mais où le Red Star est réintégré après une suspension d'une année. Le championnat 1961-62 va se dérouler sur un rythme accéléré car il devra se terminer un mois plus tôt que d'habitude exactement le 6 mai, en fonction du championnat du monde, pour lequel d'ailleurs, la France n'a pas encore obtenu sa qualification. Il lui reste en effet à recevoir la Finlande (28 septembre) et à se rendre à Sofia (12 novembre). Ce match contre la Bulgarie (battue par 3—0 à l'aller à Paris) sera capital pour le « onze » tricolore.

Pour en revenir sur le plan national, signalons que Coupe de France et championnat occuperont à eux seuls 44 journées et que le championnat prévoit notamment du 27 août au 5 novembre — soit en onze semaines — quinze matches. Il ne faut pas oublier, en outre, que Monaco et Sedan sont engagés dans les compétitions internationales comme la Coupe d'Europe des champions et la Coupe des vainqueurs de coupe.

La saison s'annonce donc très lourde pour les clubs professionnels. A la veille de l'ouverture du championnat, trois équipes font figure de favoris et ce sont, justement, celles qui se sont classées aux trois premières places, en juin dernier, c'est-à-dire Monaco, le Racing et Reims.

L'A.S. Monaco vient d'obtenir en deux ans des résultats qui laissent rêveur (vainqueur de la Coupe 1960, champion de France professionnel et amateur 1961). Le club de la Principauté ne s'est pas endormi sur ses lauriers. Devant les nouvelles responsabilités qui leur incombent, ses dirigeants ont engagé les internationaux Douis et Arteleza (amateur) et les Uruguayens Cobas et Dibot. La force des champions de France résidera donc dans le renforcement de leur effectif en qualité et en quantité. Le Racing — qui a échoué sur le poteau la saison dernière — a décidé de s'attacher les services de l'international yougoslave Milutinovic, très brillant lors de son match d'essai contre le Servette. Avec Tokpa, Ujlaki, van Sam et Heutte, le Yougoslave, s'il s'adapte, pourra former une attaque de première valeur. Quant à Reims, il sera, pour beaucoup, le super-favori du championnat. Son président, en acquérant le Marocain de Nîmes Hassan Akesbi — incontestablement le meilleur attaquant de la saison dernière — a marqué la volonté de Reims de revenir au tout premier plan après une année de déceptions. L'équipe champenoise ne comprend que des internationaux et l'attaque, notamment, qui peut être formée avec Vincent, Fontaine, Akesbi, Kopa, Piantoni et Sauvage, n'a certainement pas de pareille en France.

BILLARD

Vingerhœdt en Suisse

L'un des plus prestigieux joueurs de billard de notre temps séjourne actuellement en Suisse. Il s'agit de René Vingerhoedt qui, au cours d'une carrière sportive de vingt-trois années, a collectionné 25 titres internationaux, dont trois de champion du monde à l'artistique et aux trois bandes. Le champion belge affrontera, samedi et dimanche à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, le Neuchâtelois Robert Guyot, plusieurs fois champion suisse.

NATATION

Les Zurichois battent des records

Trois nouveaux records suisses ont été établis à Zurich par le SV Limmat. Ce sont les suivants :

4 x 100 m. brasse papillon dames : Edith Brunner - Ruth Wild - Doris Brunner - Ruth Eggli 6'12"8 (ancien record 6'15" par le SV Limmat).

4 x 200 m. brasse dames: Vreni Dudzik - Marianne Müller - Susi Morger - Maja Hüngerbühler 13'41" (ancien record 13'57" par le SV Limmat).

10 x 100 m. nage libre messieurs: Urs Trepp - Edwin Fuchs - Leo Sailer - Beat Frey - Peter Gasser - Fritz Künzler - Werner Nusskern - Edgar Furrer - Joachim Dierks - Marcel Derron 11'18"5 (ancien record 11'34"9 par le SC Zurich).

SUITE DU SPORT PAGES 6 ET 13

Tragédie routière près de Sion

Six morts - Plusieurs blessés

Deux voitures, un Euclide et un car s'emboutissent sur la route mouillée

C'est horrible!

Six morts, trois blessés, tel est le tragique bilan de la catastrophe routière qui s'est produite hier matin, presque aux portes de Sion.

Depuis la catastrophe du Grand-Saint-Bernard, où un car français alla s'écraser dans un précipice, il ne semble pas que le Valais ait connu une tragédie routière de cette importance.

Le ciel lui-même était en deuil, hier. C'est sous une pluie battante, en effet, que, quelques minutes après l'accident, nous avons pris la route qui, de Sion, part sur Saint-Léonard. Déjà les premiers témoins en reviennent, le visage horrifié, bouleversés par ce qu'ils ont vu... Des femmes criaient : « N'allez pas voir ! C'est horrible !... ». Des hommes même avaient des larmes aux yeux

Double drame

L'accident se situe à 2 km. environ à l'entrée est de Sion, dans cette courbe de Batassé, bordée de vignes et où le Rhône, le chemin de fer et la route se coudoient.

C'est un spectacle horrifiant que nous découvrons, en arrivant. Toute une famille française a été littéralement broyée entre deux poids lourds, l'un de 20 tonnes, un puissant camion de chantier, et l'autre d'une dizaine de tonnes, un car français de Thonon-les-Bains.

Ce n'est plus qu'un amas de ferraille rougeâtre. L'on distingue, parmi les débris, des corps atrocement mutilés, des valises éventrées, des jouets d'enfant baignés de sang, une carte Michelin ouverte encore sur les vacances...

Tandis que les sauveteurs s'affairent, nous faisons quelques pas, sous la pluie qui s'est remise à tomber. A 10 mètres de la voiture française, même spectacle, tout aussi déchirant : trois morts, en effet, sont extraits d'une voiture valaisanne qui, la première, est venue se jeter sous l'avant de l'Euclide (gigantesque camion de chantier à benne basculante)...

Trois Valaisans parmi les morts

Tout l'état-major de la police cantonale valaisanne, en manteau de cuir, est sur place. Une dizaine d'agents, au total, règlent l'évacuation des morts et des blessés, suspendent le trafic, refoulent les flots de badauds et procèdent aux premiers constats.

Les deux ambulances de l'entreprise Gillioz sont débordées. Il leur faudra faire quatre ou cinq voyages. A l'écart, près d'un talus, un passant étend une couverture sur un moribond. Au poignet de ce dernier, la montre est arrêtée à 7 h. 40.

UNE ENIGME : COMMENT LA TRAGEDIE COMMENÇA !...

Les circonstances de cette tragédie ne sont pas connues avec exactitude en ce qui concerne, du moins, l'automobiliste valaisan qui déclencha toute cette catastrophe !

Cet automobiliste, M. René Zuber, monteur-électricien, de Chalais, près de Sierre, âgé de 24 ans, se rendait à son travail, à Sion, chez Baud et Senggen. Il était accompagné de sa sœur, Betty Zuber, 19 ans, et de Mlle Rina Devanthéry, 20 ans, fille du président de Chalais, qui devaient également prendre leur travail à Sion.

A un endroit où la route est particulièrement dangereuse, la voiture de M. Zuber vint se jeter contre l'engin de chantier qui roulait en direction de Sierre et au volant duquel se trouvait M. Roland Saudan, de Martigny. Dépassement téméraire, glissade fâcheuse, déficience du chauffeur ou de la machine ?... Jeudi soir encore la police valaisanne ne pouvait se prononcer.

Toujours est-il que cette collision fatale entre la VW de M. Zuber et l'Euclide déclencha une véritable catastrophe. M. Zuber et ses deux passagères furent tués. Lorsque le conducteur du 20 tonnes vit venir sur lui la voiture valaisanne, il freina brusquement.

Dans la soirée de jeudi, on apprenait que les trois victimes valaisannes étaient conduites à Chalais pour être rendues aux familles éplorées. Les corps des trois Françaises (cinq femmes, en effet, devaient trouver la mort dans cet accident) étaient toujours à la morgue de l'hôpital de Sion.

Dans la soirée de jeudi, la police lançait un nouvel appel aux témoins de l'accident, principalement à un automobiliste pilotant une voiture de sport de couleur rouge et portant vraisemblablement plaques vaudoises. Ce dernier, comme tout autre témoin éventuel, est prié de téléphoner immédiatement au poste de police de Sion 027 2 10 47 ou au poste de gendarmerie le plus proche.

C'est alors que le second drame se produisit : suivant d'assez près l'Euclide, la machine française, qui roulait également sur Sierre, alla s'écraser contre l'engin de chantier.

TOUTE UNE FAMILLE BROYEE

Comble de malchance, un car français de 12 tonnes environ, qui suivait de près également la voiture française, freina, mais glissa plusieurs mètres sur la chaussée mouillée et acheva de broyer les occupants du véhicule qui le précédait.

Pour avoir une idée de la violence de cette seconde collision, que l'on sache simplement que lors du choc, le car français toucha l'arrière du 20 tonnes; entre eux deux, en-dessous, la petite « Dauphine »... On dut écarter les poids lourds pour retirer les morts.

La voiture française était conduite par M. Jean Martin, âgé de 34 ans, de Belleville (Rhône). Il a été hospitalisé à Sion, dans un état désespéré.

Ses trois passagères sont toutes décédées et ont été conduites à la morgue de l'hôpital cantonal, à Sion. Il s'agit de la fille du conducteur, une enfant de 11 ans, la petite Martha-Edith; de Mme Huguette Martin, son épouse, née Berthelier, âgée de 35 ans, ainsi que de Mme Nerina Farkas, née Galone, âgée de 40 ans, domiciliée à Lyon.

Les causes principales de cette double catastrophe sont donc : véhicules se suivant de trop près, sur une route mouillée et éventuel dépassement sur une ligne de sécurité, ce qui n'est pas encore prouvé.

Il semble, en effet, que si M. Zuber avait effectué un dépassement, la voiture qu'il voulait doubler serait actuellement connue. Or, on ne sait absolument rien de celle-ci. Devant ces constatations, en attendant la fin de l'enquête, on peut supposer que le malheureux automobiliste de Chalais ait été simplement déporté dans le contour, à la suite peut-être de l'état glissant de la chaussée que la pluie verglassée tombant sur un goudron extrêmement lisse avait transformé en véritable planche à laver...

LA POLICE LANCE UN APPEL

C'est la raison pour laquelle, en fin d'après-midi, la police cantonale valaisanne lançait un appel dans lequel elle demande à tout automobiliste qui aurait pu être témoin de ce drame, de bien vouloir s'annoncer au plus tôt pour les besoins de l'enquête. Il est évident que si M. Zuber n'a point tenté un dépassement, en cet endroit où une telle manœuvre paraît une folie, sa responsabilité est moins engagée qu'on ne l'a cru tout d'abord. La chaussée, en effet, à cet endroit, non seulement est étroite, mais porte une ligne de sécurité et est manifestement en forme courbe.

C'est M. l'abbé Brunner, révérend curé de la cathédrale de Sion, qui fut appelé sur place pour donner l'extrême-onction « in articulo mortis », tandis que le docteur Hildbrand, qui n'a sans doute jamais signé autant d'actes de décès à la fois, procédait au tragique constat.

IL DEVAIT SE MARIER SAMEDI PROCHAIN

Détail bouleversant : M. René Zuber, estimé collaborateur de notre journal, était fiancé et était occupé tous ces jours-ci à préparer son mariage fixé à samedi prochain.

Notons, d'autre part, que l'Euclide qui entra en collision avec la voiture valaisanne, faisait partie d'un convoi de poids lourds échelonné sur quelques centaines de mètres et précédé d'une voiture de police, dont l'agent multipliait les signes de prudence à tous les véhicules venant en sens inverse.

Ce convoi de poids lourds appartenait à l'Entreprise Schafir-Mugglin, de Liestal, (Bâle-Campagne), et se rendait au barrage du Mattmark, dans la vallée de Saas. L'Euclide (ce colossal camion de chantier, comme le montre notre photo), contre lequel six personnes trouvèrent la mort, roulait normalement à sa droite.

■ VOIR SUITE EN PAGE 10 ■

L'un des tableaux du drame : la voiture valaisanne qui est allée s'écraser la première contre l'Euclide et dont tous les trois occupants trouvèrent la mort.
Sur la gauche, une couverture recouvre l'une des six victimes de ce drame.

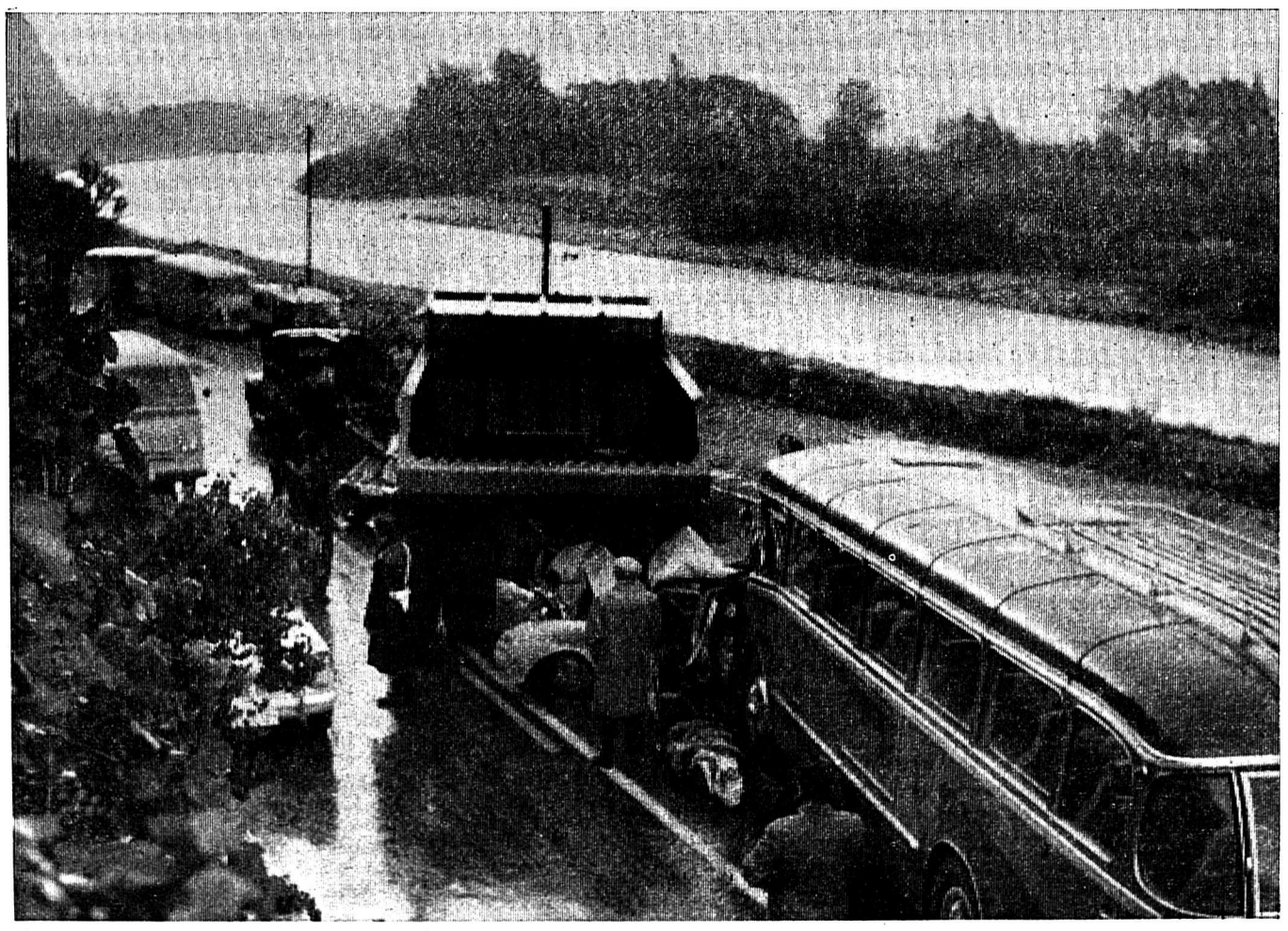

Dans la voiture française, que l'on distingue entre le car et le camion de chantier, toute une famille avait pris place pour partir en vacances. Ici également on devait retirer trois morts. Des quatre occupants, seul le chauffeur réussit, on se demande par quel miracle, à sortir vivant de cet amas de ferraille.

Texte et photos
Pascal Thurre

Avec René Zuber le Nouvelliste du Rhône perd un correspondant aimable et zélé

Notre ami René n'est plus. Nous l'avions rencontré mercredi soir encore, le cœur plein de joie, nous narrant les péripéties de la dernière course cycliste Sion - Nendaz tout en nous rappelant que dès aujourd'hui il allait se préparer en vue de son prochain mariage avec Mademoiselle Zufferey, de Sierre. A ce moment-là, nous étions loin de penser que le lendemain, notre collaborateur allait être victime d'un accident particulièrement dramatique ; que la mort viendrait brutalement le ravir, bien trop jeune, à l'affection des siens et de sa fiancée.

Homme simple, jovial, droit, aimant les choses bien faites, René Zuber donnait réellement le meilleur de lui-même à l'accomplissement de ses tâches. Nous ressentions une profonde sympathie à son égard parce qu'il était d'un caractère agréable, gai et généreux. Il y avait de la bonté dans ses yeux, il y en avait aussi dans son cœur, car jamais il n'avait, pour son prochain, des paroles amères.

Pour lui, recevoir une invitation à représenter notre journal à une manifestation sportive était un ordre d'honneur. Humble, modeste, écoutant ses collègues avec plaisir et laissant parfois son visage s'imprimer de son bon sourire, que nous lui connaissions si bien, il était un véritable ami, silencieux, mais toujours prêt au dévouement.

Cher ami et collaborateur, vos collègues se souviendront longtemps de votre exemple, de votre noble simplicité et de votre splendide esprit de camaraderie.

A votre famille, à votre fiancée, dans la douleur, mais qui acceptent cependant cette pénible épreuve avec une résignation toute chrétienne, va notre profonde sympathie.

A vous, cher René, au revoir dans la grande patrie, où, selon le mot du poète, le jour n'a plus de soir.

Le Rédacteur sportif du « N. R. »
y.-t.

Confort maximum

Dépense minimum au «Paradis du meuble rembourré» de Lausanne!

Mod. 632: 3 pièces, selon illustration **980.-**

La plus grande collection de meubles rembourrés en Suisse vous attend. Plus de 150 divers modèles dès 195.— à 2900.— et plus

Mod. 570 K: 3 pièces selon illustration **1275.-**
Dito, avec canapé-lit **1385.—**

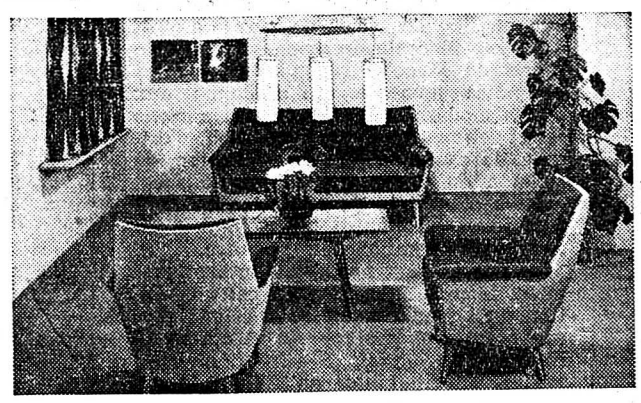

- **Ces 3 ensembles rembourrées sont livrables franco domicile dans les plus brefs délais.**
- **Sur demande, facilités de paiement sans risque pour vous!**
- **Plein d'essence gratuit ou remboursement du billet pour tout achat dès Fr. 500.—.**
- **Spécialité: FAUTEUILS-TÉLÉVISION réglables**
- **Ateliers de tapisserie à SUHR près d'Aarau**

Mod. 634: en teck, 3 pièces **1180.-**
Dito, avec canapé-lit **1290.—**

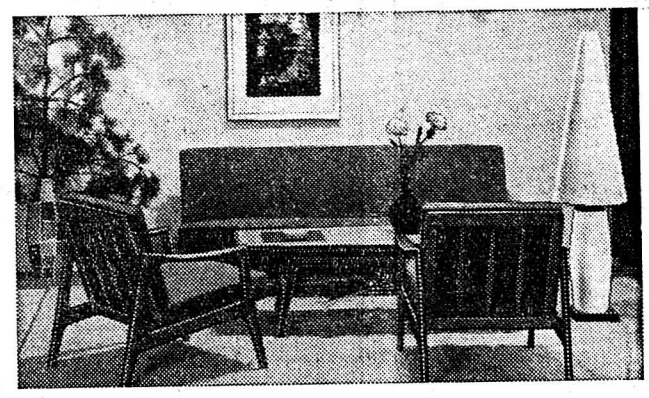

Pfister Ameublements SA

Lausanne, Montchoisi 5 - Tél. (021) 26 06 66

Seulement 2 à 3 minutes de la gare CFF

P Parc à voitures, réservé au quai Jurigoz (derrière notre immeuble, où se trouve également une entrée de l'exposition).

Visitez, samedi prochain, le «Paradis du meuble» - cela en vaut la peine!

à envoyer

Ce **COUPON** sous enveloppe fermée à Pfister-Ameublement SA, Montchoisi 5, Lausanne

Envoyez-moi, sans engagement, vos suggestions illustrées les plus récentes:

(Inscrivez ici vos souhaits!)
Madame
Mademoiselle
Monsieur
Prof
Rue/No
Localité Canton 61

Pour vos petits: jolis habits à peu de peine

Les enfants modèles n'échappent pas à la règle: ils ne prennent pas toujours soin de leurs habits. Mais si vous apprêtez tout au «77», vous aurez moins à vous en faire, car les vêtements sont protégés. Ils restent plus longtemps propres. Poussière et saleté se cantonnent en surface et s'en vont plus facilement. Bon à savoir: les tissus s'abîment moins puisqu'il faut moins les laver et qu'ils sont protégés au lavage par une pellicule résistant à la cuisson.

Tissus impeccables et deux fois plus durables avec *Amidon 77*

Le grand tube Fr. 2.— Son complément de FLICIDE le rend désinfectant et désodorisant

---

... et voici nos belles OCCASIONS

Opel Olympia 1952
7,6 CV, limousine 4-5 pl.

Mercédès 190, 1956, essence
9,6 CV, limousine 5-6 pl.

Citroën 2 CV, de 1953 à 1960
2,1 CV, plusieurs voitures à choix, plusieurs fourgonnettes.

Citroën ID-19, 1957 et 1958
9,7 CV, limousine 5 pl.

Citroën DS-19, 1957
9,7 CV, limousine

Ford Zéphir, 1956, 11.5 CV, limousine 5 pl.

Simca Aronde, 1958, station-wagon, 4-5 places ou 600 kg.

Toutes ces voitures sont contrôlées par nous, se trouvent en parfait état, et sont présentées à l'expertise cantonale par nous.

Garage Moderne Sion

Tél. (027) 2 17 30
AGENCE CITROEN

P131-1S

On demande
jeune fille ou garçon
pour aider à la cuisine. Gage Fr. 200 à 220.— par mois. Nourri et logé.
Tél. (037) 6 21 25.
P 77 E

A vendre
MONOAXE
moteur neuf, barre de coupe et charrue (motofaucheuse serait prise en paiement).
S'adr. A. Frei, av. Collonges 8, Territet, tél. 021/6 52 33.
OFA 168 L

La Boucherie Mudry, à Martigny demande un
porteur
Entrée 1er sept. Bon salaire.
Tél. (026) 6 10 73 et 6 19 24.
P 480-2 S

A vendre scooter
VESPA
125 cm3. Mod. 59, roulé 15 000 km., moteur neuf avec siège double, parebrise et garniture.
Tél. entre 19 et 20 h. au 6 03 26.
P 90697 S

Sommelière
est demandée. Bons gains. Congés réguliers. Débutante acceptée.
Café National - Bière - Tél. (021) 77 52 44.
P 1563 L

A vendre
1 VESPA
modèle 1958 et à la même adresse: **Douze stères de levis de feuille.**
Pour traiter, tél. (027) 4 11 34.

A vendre, pour cause de deuil,
chambre à coucher
en parfait état.
S'adr. à M. V. Zahnd, Primerose 28, Lausanne. Tél. (021) 26 85 10.

A vendre à Morgins
un téléski
système «Pomalift», en très bon état. Longueur 300 mètres environ.
Pour achat, s'adr. à Etienne Claret et fils, Morgins.

Les appareils radio munis de cette marque de contrôle garantissent une réception OUC impeccable

PRO RADIO-TÉLÉVISION

PTT
UKW-PRÜFZEICHEN
MARQUE DE CONTROLE OUC
BOLLO DI CONTROLLO OUC

Voyages organisés par MARTIGNY-EXCURSIONS

ROLAND METRAL - Tél. (026) 6 10 71

29-30-31 août — Voyage-Pèlerinage à Notre-Dame de la Salette. Fr. 65.— par personne (tout compris). Inscriptions jusqu'au 19 août chez Roland Métral ou à la Librairie Catholique, Martigny, avenue de la Gare. Téléphone (026) 6 10 60.

5-6-7-8 sept. — Côte d'Azur par le Gd-St-Bernard - Turin - Menton - Monte-Carlo - Monaco - Nice (1 1/2 jour). Retour par Cannes - Aix-en-Provence - Avignon - Valence - Grenoble - Annecy - Thonon - Evian. (Fr. 200.— par personne, tout compris, très bons hôtels). Inscriptions jusqu'au 25 août.

(Pour toutes ces courses, demandez notre programme, sans engagement)

P 10924 S

Chaleur... épuisement, défaillance aux champs, en excursions pendant le sport: Camomint sur du sucre ou dans de l'eau rafraîchit merveilleusement.

Flacons à frs. 2.50 et frs. 4.— dans les pharmacies et les droguerles ou par la Pharmacie Golliez à Morat.
Seul véritable extrait de menthe et de camomille

camo mint

On cherche
porteur
pr entrée de suite ou à convenir.
S'adr. Boulangerie Schwarz, Sion. Tél. 2 16 35.
11452

Café-Restaurant de la Promenade, Sion, tél. 2 33 53, cherche
sommelière
Entrée de suite.
11442

Je cherche une
chambre
pour ouvrier, si possible indépendante.
Tél. 2 35 18 aux heures des repas.

Prix de fromage imbattables

Fromage d'alpage env. 1/2 gras, pièces d'env. 12 Kg. à 3.80 le Kg ; 5 Kg. Fr. 4.—. Tilsit 1/4 gras, pièces d'env. 4 Kg. Fr. 3.20 le Kg., 3 pièces fr. 3.— le Kg. ; Tilsit env. 1/2 gras, pièces d'env. 4 Kg. Fr. 3.60, 3 pièces Fr. 3.40 le Kg. ; Tilsit gras, pièces d'env. 4 Kg. 4.90, 3 pièces, 4.70 le Kg. Fromage rond 1ère qualité, 1/4 gras, tendre, pièces d'env. 18 Kg. Fr. 3.—. 1/2 pièce, Fr. 3.20 le Kg. Fromage tendre gras d'env. 2 Kg. 4.60, 3 pièces, 4.40 le Kg. Emmenthal gras, 2e qual., 5 Kg. 4.90, 15 Kg. 4.70. Fromage pour râper Sbrinz 5 Kg. 6.— 2 1/2 Kg. Fr. 6.20 le Kg.
Käswolf, Coire 29.

ABONNEZ-VOUS au « Nouvelliste du Rhône »

A vendre de suite
RACCARD
à démolir. Mesures 5 x 4,50 m. Conviendrait pour la construction d'un chalet. Bois en très bon état. Prix Fr. 2900.—.
Ecrire sous chiffre P 21108 S à Publicitas Sion.
P 21108 S

A louer à Martigny, pour le début décembre
APPARTEMENT
3 pièces, confort — avec ou sans garage. Construction récente, près gare.
Faire offres écrites sous chiffre P 90700 S à Publicitas Sion.
P 90700 S

A vendre chien
COLLIE
berger écossais, tricolore, 2 mois et demi, avec papiers.
Arnold MATTHEY, Cornaux/NE. Tél. (038) 7 72 01.
AS 63 116 N

Je cherche de suite ou date à convenir
une fille de salle
pour le Mess des Officiers de la Place de Bière.
Prière d'adresser les offres à M. Georges Delay, cantine militaire - Bière, tél. (021) 77 53 66.
P 1562 L

Entreprise de travaux publics et génie civil de Martigny cherche
une employée de bureau
débutante acceptée. Si possible domiciliée dans la région. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres écrites sous chiffre P 11476 S à Publicitas Sion.
11476

Bureau Fiduciaire de la Place de Sierre engagerait
1 comptable qualifié
1 apprenti
(Entrée immédiate ou à convenir).
Offres écrites sous chiffre P 11410 S à Publicitas Sion.

ADMINISTRATION FEDERALE
engagerait pour la place de Genève deux
steno-dactylographes
de nationalité suisse, langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand ou de l'italien. Age minimum 17 ans, maximum 28 ans, célibataires.
Faire offres manuscrites à Genève, case Stand No 450, en joignant curriculum vitae, photographie et pièces justifiant, activité antérieure, scolaire, commerciale ou autre. Entrée immédiate.
P 445 X

A vendre près du lac, entre Saint-Gingolph et Bouveret
APPARTEMENTS NEUFS
habitable toute l'année, vue imprenable, tout confort, 2 chambres, cuisine, salle de bain, caves, buanderie, terrasses sur le lac, Fr. 45 000 à 60 000.—.
Pour traiter: Me A. Chaperon, notaire, St-Gingolph ; Martin Bagnoud, agent d'affaires, Sierre.

On demande à louer, à Sion
appartement
4 pièces. Entrée fin septembre, début octobre.
Faire offres au « Nouvelliste du Rhône », à Sion, sous chiffre L 1386.

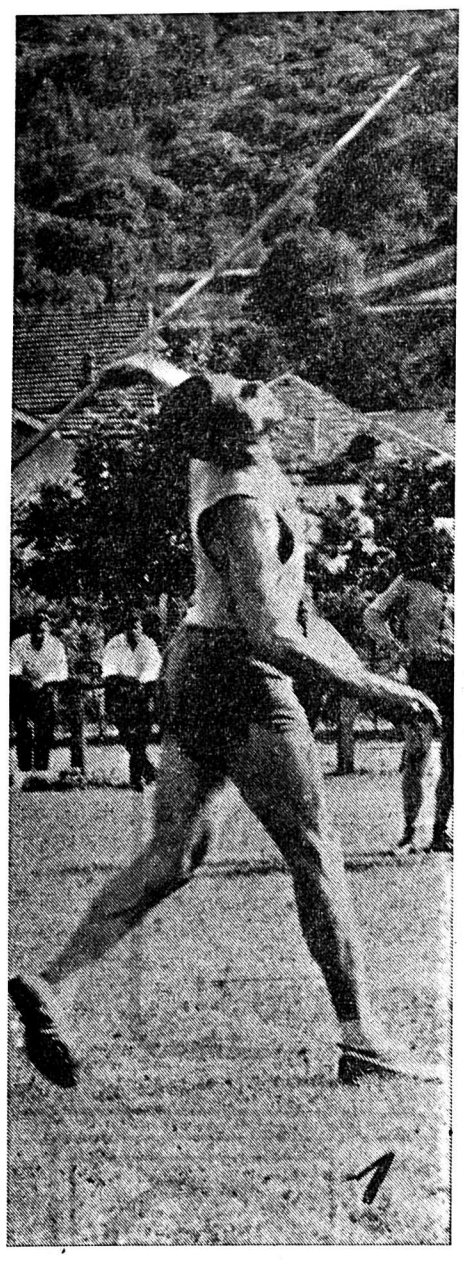

Un sportif complet: le décathléte

De tout temps, c'est la jeunesse qui a cultivé et développé le sport. D'autre part, les dirigeants du sport suisse, en général, savent que les forces physiques et morales ont besoin d'être mises en valeur par la gymnastique, le sport et les jeux en plein air. Si parfois elles se relâchent, il faut les réveiller et les tenir toujours en état d'alerte. Il s'agit de donner à ces exercices une direction pédagogique, sans oublier que le sport court souvent le risque de devenir un but, au lieu de rester un moyen.

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sports de Macolin répond aux besoins de notre jeunesse qui s'adonne aux sports modernes à côté de nos anciens jeux nationaux. Sans distinction d'origine, de classe sociale, de profession, de religion ou de parti politique, le sport offre à chacun le genre d'exercice qu'il préfère et lui fournit les moyens d'obtenir une magnifique performance.

Le sport, chez nous, est authentiquement démocratique. C'est à cette condition qu'il peut remplir sa mission : rendre notre jeunesse robuste et éprise de liberté.

Mais encore faut-il qu'elle ait la volonté, cette jeunesse, de pratiquer un sport, car les exigences sont nombreuses pour qui veut y trouver non seulement une satisfaction mais cette joie saine de l'effort apportant une récompense : être un bon sportif.

Lors du championnat valaisan de décathlon qui s'est disputé à Monthey le dernier dimanche de juillet, nous avons été saisi de constater la participation record enregistrée par les organisateurs.

L'athlétisme valaisan est sur la bonne voie. Nombreux sont les jeunes qui s'y adonnent et cela nous le devons à une équipe de sportifs qui développent l'IP dans nos différents clubs sportifs entre les sources du Rhône et le Léman. M. André Juilland ne nous disait-il pas que cet élan pour l'athlétisme n'était pas seulement dû à l'IP mais aussi et surtout à ceux qui, depuis quelques années, ont brillé sur nos terrains de sports : Schalbetter, Zryd entre autres. L'athlétisme valaisan est en passe d'être en tête sur le plan fédéral avec les Michellod, Hildbrand, Chappex et autres sans oublier Zryd et consorts.

Une seule ombre au tableau : pour l'entraînement, nos décathlètes disposent peu de terrains de sports appropriés. Dans le Haut-Valais, Viège a un beau stade tandis que dans le Bas, seule la ville de Monthey a mis au service des décathlètes des installations adéquates. Dans un proche avenir, les dirigeants de l'athlétisme valaisan souhaitent d'être à même de disposer de semblables installations à Martigny, Sion et Sierre au moins. Le centre sportif d'Ovronnaz sera aménagé peu à peu et en grande partie par les athlètes qui y suivront des cours.

UN SPORT COMPLET

Le décathlon est le sport le plus complet. Il demande une préparation poussée dans l'ombre, en dehors de toute publicité. Les disciplines auxquelles est astreint le décathlète va du saut en hauteur et à la perche en passant par celui en longueur, les lancers du disque, du javelot et du marteau et le jet du boulet, sans omettre la course des 100 m., du 110 m. haies, des 300, 800, 1500 m., etc. On peut être spécialiste des 1500 m., par exemple et être un mauvais sauteur à la perche et faible dans le lancer du javelot ou le jet du boulet. Le décathlète, dans toutes les disciplines d'athlétisme doit faire preuve de grandes possibilités. Pour atteindre 5000 points, il faut déjà faire partie de l'élite nationale et internationale. Au dernier championnat valaisan de décathlon, seul René Zryd les a dépassés, tandis que Fernand Michellod les a approchés, encore avec de la malchance au 110 m. haies.

On peut donc affirmer sans crainte, que notre canton, d'ici deux ou trois ans, sera bien représenté et pourra prétendre aux places d'honneur dans l'athlétisme suisse. Mais pour cela, il faut continuer les efforts déjà entrepris, soutenir nos décathlètes non seulement par des paroles, mais par des actes. A cette condition, il n'y a pas lieu d'être inquiet de notre jeunesse ; elle restera robuste et sportive.

Cg

Afin de permettre à nos décathlètes de profiter de l'esprit de compétition pour s'entraîner, ne serait-il pas indiqué d'organiser des rencontres du soir, sur nos différents stades. Ce serait un excellent stimulant pour ces gars qui s'entraînent toujours seuls, dans l'ombre.

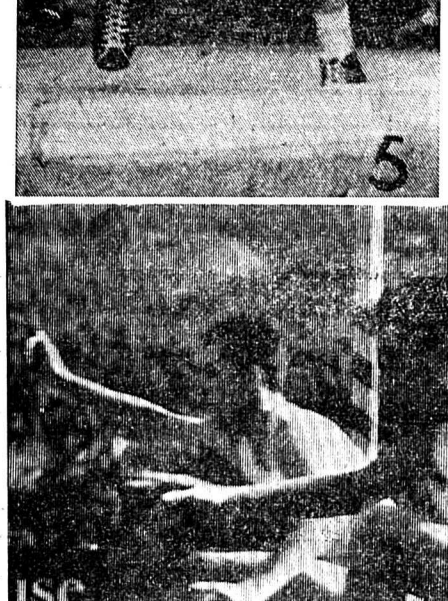

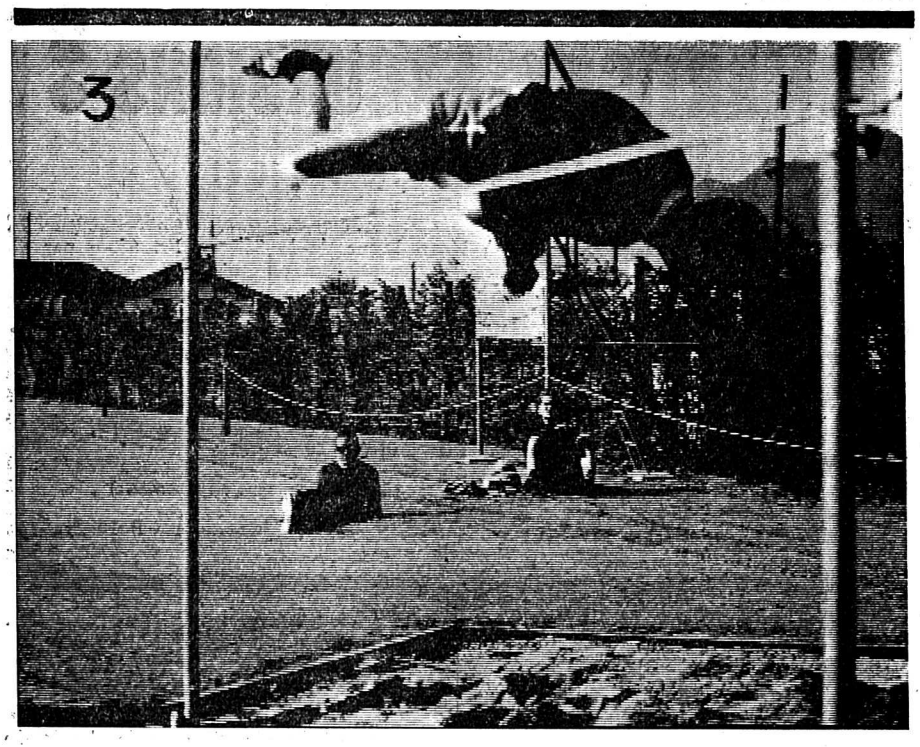

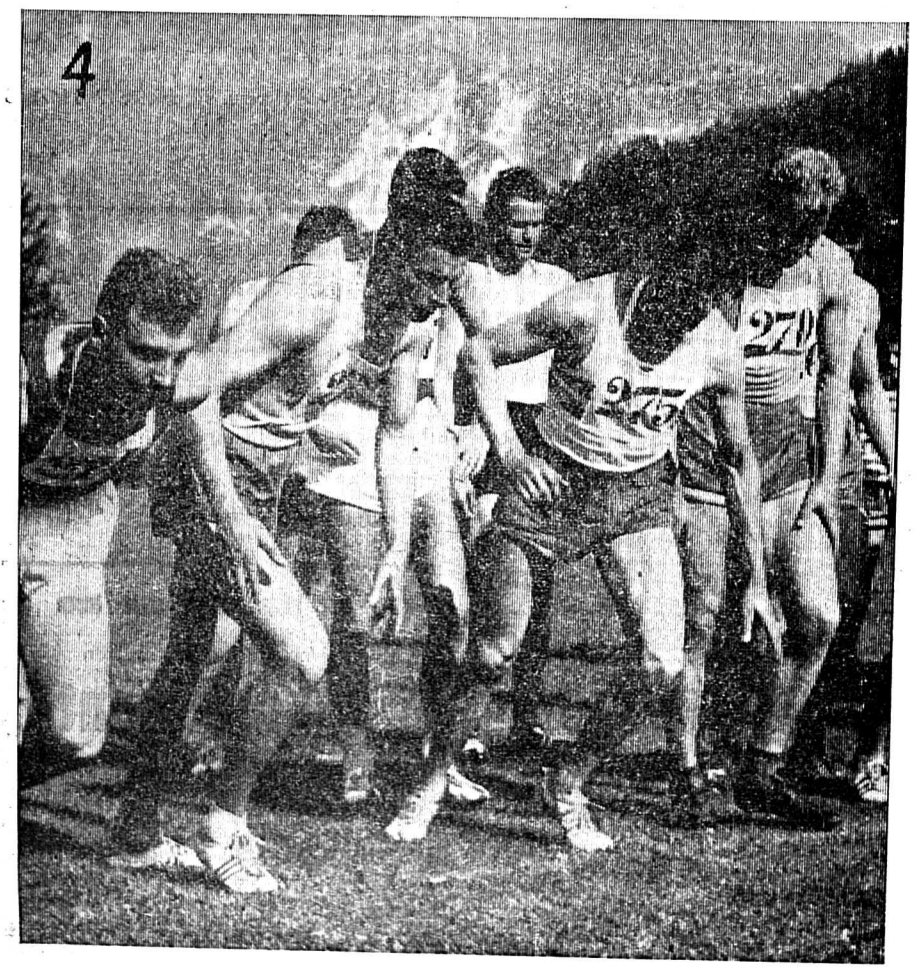

1. Lancer le javelot demande du muscle et une très grande préparation. Une simple faute dans les pas, fait tomber tout espoir d'un bon lancer.

2. Et le saut à la perche... L'élimination est astreignante et un bon sauteur doit effectuer jusqu'à 20 sauts et plus. Ici, Fernand Michellod, champion suisse juniors ,franchit 3 m. 60. Que de séances d'entraînement lui faudra-t-il encore pour atteindre le cap des 4 m. 20...

3. Le saut en hauteur est une discipline qui demande de la détente et de la souplesse. Franchir 1 m. 70 et déjà pas mal, mais pour arriver à 2 m., il y a encore de la marge.

4. La course des 1500 m. est une des plus pénibles. Ici nous assistons au départ de cette discipline au dernier championnat valaisan de décathlon. A l'extrême-droite, Fernand Michellod (second) et René Zryd qui terminera bon premier.

5. Le jet du boulet exige un effort tout particulier et une technique éprouvée.

6. Quant au saut en longueur, nos athlètes valaisans se défendent bien mais ont encore à progresser.

7. La course des 110 m. haies ne demande pas seulement de la vitesse, mais de la souplesse et de la technique.

8. Lancer le disque demande non seulement de la puissance dans la détente mais aussi une technique éprouvée.

(Photo Cg)

†

Monsieur et Madame Antoine QUINODOZ-MORAND et leurs enfants Michel, Charly et Denis, à Sierre;
Monsieur et Madame Baptiste QUINODOZ-FOLLONIER et leur fils Jean-Michel, aux Haudères;
Monsieur et Madame Benjamin QUINODOZ-RIEDER, leurs enfants Jean, Benjamin, Antoine et Lucie, à La Sage;
Monsieur Joseph QUINODOZ, à Berthé;
Monsieur et Madame Jean QUINODOZ-CHARBONNIER, à Sion;
les enfants et petits-enfants de feue Madame et de Monsieur Jean CHEVRIER-QUINODOZ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

Madame
Marie QUINODOZ
née BOVIER

leur mère et grand-mère, pieusement décédée à Sion dans sa 83ème année, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à [illegible], le samedi 19 août à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

UN VALAISAN CHEF DE PLACE A L'AERODROME DE RENNAZ

En remplacement de M. Jean Baer qui a quitté ses fonctions en juillet dernier, le Conseil d'administration de l'aérodrome de Rennaz près de Villeneuve vient d'engager le Valaisan Jacob Stutz, de Saas-Fee, comme nouveau pilote et en qualité de chef de place.

Cette nomination est très judicieuse car M. Stutz est membre de la Garde aérienne suisse, possesseur du brevet de moniteur de vol à voile et de pilote des glaciers. Relevons à son actif 1010 heures de vol et 2100 atterrissages sur glaciers. *D.*

Pour l'enfance malheureuse de Suisse romande

«Feu et Joie» est une organisation qui s'est fondée en 1959 et qui s'est donnée comme but d'aider l'enfance malheureuse.

Pour ce faire, l'œuvre organise chaque année des colonies de vacances pour les adolescents de 10 à 18 ans. Cette année, 140 jeunes ont profité d'un mois de colonie.

Pour les plus jeunes, âgés de 3 à 6 ans, l'œuvre organise des placements en famille. Depuis deux ans, la Suisse a hébergé plus de 700 enfants. Ceux-ci nous arrivent des milieux les plus pauvres de Paris et de la banlieue parisienne. Ils vivent dans une grande misère morale, spirituelle et matérielle. Ces enfants sont obligés de grandir dans la rue parce qu'on n'a pas de place pour eux au foyer.

Avons-nous le droit de nous désintéresser parce qu'ils habitent dans un autre pays que le nôtre ?

A la mi-septembre, 100 enfants malheureux arriveront en Suisse. Ils y resteront trois mois. Aidez-nous à leur trouver des familles !

Nous demandons à ces familles beaucoup de patience, d'amour et de gentillesse. Il faut que ces petits apprennent ce qu'est une mère, un père, une famille. Toutes ces choses merveilleuses que procure une vie de famille leur sont inconnues !

Nous sommes sûrs que nous ne devrons pas refuser ces enfants parce qu'il n'y a pas de place dans nos familles suisses !

Pour ceux qui ne pourraient pas nous aider en prenant un enfant, ils peuvent prendre part au financement de notre œuvre ! Notre ccp est IVa 10464.

Contribuez tous à ramener le sourire dans ces cœurs meurtris d'enfants !

Pour les inscriptions, s'adresser jusqu'au 10 septembre au plus tard à :

Mlle Thérèse Fischer
Arcades 41 — SION.

ECOLE COMPLEMENTAIRE COMMERCIALE DU VALAIS ROMAND

Les cours de l'année scolaire 1961/62 s'ouvriront à SION, Ecole complémentaire commerciale, rue de la Dixence (Ancien Hôpital) selon les indications suivantes :

Section des apprentis de commerce et apprentis d'administration :
IIIe année, mercredi 27 sept. à 0800
IIe année, jeudi 28 sept. à 0800
1ère année, lundi 4 sept. à 0800
Section des apprentis vendeurs et vendeuses :
IIe année, mardi 20 sept. à 0800
1ère année, vendredi 9 sept. à 0800

a) Tous les apprentis entrant en apprentissage en 1961 subiront un examen scolaire et un cours d'introduction.

b) L'admission aux cours est subordonnée à la présentation du contrat d'apprentissage, à ce défaut, d'une attestation du patron, et des certificats scolaires.

c) Les apprentis demanderont leur abonnement de chemin de fer (10 courses en 3 mois) un jour à l'avance, en présentant leur contrat d'apprentissage. Ils ne manqueront pas de se procurer en même temps aux guichets des CFF une carte spéciale pour l'inscription de leurs frais d'itinéraires, afin de pouvoir en obtenir le remboursemelnt auprès du Service de la formation professionnelle.

†

Madame Hermann SEILER-CATTANI ;

Monsieur et Madame Edouard SEILER-BRUNNER et leurs enfants Christian et Marc, à Zurich ;

Le révérend père Hermann SEILER, à Uppsala ;

Monsieur et Madame Gustave SCHWARZ-SEILER, à Graz ;

Le Docteur et Madame Werner TATERKA-SEILER, à Nyon ;

Le Docteur et Madame Otto KELLER-SEILER et leurs enfants Sabine et Andreas, à Walenstadt ;

Le Docteur et Madame Stephan SEILER-FUGLISTER et leurs enfants Eliane, Monika et Stephan, à Saint-Gall ;

Mademoiselle Dorothée SEILER, à Brigue ;

Mademoiselle Rosemarie SEILER, à Brigue ;

Monsieur et Madame Henry HUGUENIN-SEILER, et leurs enfants Cynthia, Claudia et Nancy, à Vésenaz-Genève ;

Mademoiselle Thérèse SEILER, à Brigue ;

Monsieur et Madame Hermann BAUER-SEILER et leurs enfants Joachim et Tobias, à Saint-Gall ;

Mademoiselle Catherine SEILER, à Brigue ;

Madame Annie CATTANI-WYRSCH, à Engelberg,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann Seiler

docteur en droit
ancien Conseiller d'Etat
ancien Conseiller national

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, enlevé à leur tendre affection le 16 août 1961, dans sa 86me année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Glis, samedi 19 août 1961, à 11 h. 15. Le cortège funèbre partira du domicile mortuaire, Simplonstrasse 19, à Brigue, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

L'UNION VALAISANNE DU TOURISME
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur le Docteur Hermann Seiler

son membre fondateur et membre d'honneur.

Les sociétaires et les délégués des sections sont invités à participer aux obsèques qui auront lieu samedi 19 août, à Glis.

Départ du convoi : 10 h. 45 - Alte Simplonstrasse, à Brigue.

†

LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur le Docteur Hermann Seiler

Ancien Conseiller d'Etat
et Chef du Département des Finances

décédé à Brigue le 16 août 1961.

Les Funérailles auront lieu le samedi 19 août 1961 à 11 h 45 à Glis.
Départ du Domicile mortuaire : Rue du Simplon 19, Brigue, à 10 h 45.

SION, le 18 août 1961

Le Président du Conseil d'Etat
E. von ROTEN.

Le Chancelier d'Etat
N. ROTEN.

†

Le Conseil d'Administration de la
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER VIEGE-ZERMATT

a le grand regret de faire part du décès, survenu le 16 août 1961, de

Monsieur Hermann Seiler

Docteur en Droit
ancien Conseiller national
Administrateur de la Compagnie depuis 41 ans

EBOULEMENTS SUR LA ROUTE DU COL DES MOSSES

A deux reprises, cette semaine, le tronçon de la route des Mosses, compris entre Aigle et Le Sépey, a été coupé par de gros éboulements qui ont sérieusement perturbé un trafic très dense durant cette époque de vacances.

Samedi passé, au lieu-dit « Les-Grands-Rochers », une masse de roche s'est détachée de la paroi surplombant la route, coupant ainsi la circulation durant quelque trois heures.

Hier après-midi, on signalait un nouvel éboulement deux kilomètres en amont de Wuarguy — à la Frasse exactement — où une grosse quantité de matériau ainsi qu'un énorme sapin se mirent en mouvement du talus bordier et obstruèrent complètement la route, de 18 h. à 20 h. 30. On sait que cet endroit est particulièrement prédestiné à des aventures de ce genre, car le terrain, gavé d'eau, est constamment mouvant. La route elle-même doit être remise en état chaque année.

Le flot de véhicules put à nouveau s'écouler dans le courant de la soirée. On s'imagine les embouteillages qu'une telle situation engendra.

†

Monsieur et Madame Gustave SALAMIN-ZUFFEREY, à Muraz-Sierre ;
Monsieur et Madame Hermann SALAMIN-ZUFFEREY et leurs enfants Françoise et André-Pierre à Muraz-Sierre ;
Madame et Monsieur Georges LAUB-SALAMIN et leurs enfants Marie-Thérèse et Philippe à Muraz-Sierre ;
Mademoiselle Mariette SALAMIN, à Muraz-Sierre ;
Monsieur et Madame Pierre SALAMIN-CLAVIEN et leurs enfants Marc-André, Olivier et Jean-Michel, à Muraz-Sierre ;
Madame et Monsieur Louis PONT-SALAMIN et leur fille Geneviève, à Sierre;
Madame Veuve Michel SALAMIN-VERCELLONE et son fils Stéphane, à Sierre,
ainsi que les familles parentes et alliées SALAMIN, ZUFFEREY, BALMER, PONT, ANTILLE, GENOUD, CALOZ et MARINI, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle
Thérèse SALAMIN

leur fille bien-aimée, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée accidentellement dans sa 33me année, le 13 août 1961, aux îles Baléares, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, le lundi 21 août 1961, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire Muraz-Pradegg, à 9 h. 30.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Monsieur Louis FOURNIER, ses fils et filles Odile, Simon, André et sa fiancée, Jean-Bernard, Pierre-Louis, à Brignon-Nendaz ;
Monsieur l'abbé Joseph FOURNIER, à Sion ;
Révérende sœur Michel, Cécil, à Montana ;
Monsieur et Madame Joseph FOURNIER, à Beuson-Nendaz ;
Monsieur et Madame Jules FOURNIER leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz et à Sion ;
Monsieur et Madame Hermann FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants à Nendaz ;
Monsieur et Madame Théophile FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Beuson ;
Madame et Monsieur Eugène CHARBONNET et leurs enfants, à Beuson ;
Madame et Monsieur Emile LOCHER et leurs enfants à Salins ;
Monsieur et Madame Etienne FOURNIER et leurs enfants à Beuson ;
Monsieur et Madame Daniel FOURNIER et leurs enfants à Beuson ;
Révérendes sœurs Marie-Antoinette et Marie-Bernard, en Guinée ;
Madame et Monsieur Noël ERB et leurs enfants à Basse-Nendaz ;
Monsieur et Madame Michel FOURNIER et famille, à Basse-Nendaz ;
Monsieur et Madame Gabriel FOURNIER et famille, à Brignon ;
Mademoiselle Mariette FOURNIER, à Sion ;
Monsieur Joseph FOURNIER, à Nendaz ;
Famille de feu Félix FOURNIER, enfants et petits-enfants à Nendaz ;
Famille Jean FOURNIER, enfants et petit-fils, à Brignon ;
Les familles parentes et alliées CHARBONNET, FOURNIER, GILLIOZ, BORNET, MAYTAIN, BOURBAN, LOCHER, GLASSEY, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Agnès FOURNIER
épouse de Louis

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine, pieusement décédée à l'hôpital de Sion, le 16 août 1961, à l'âge de 55 ans, après une maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz le samedi 19 août 1961, à 10 h.

Départ du convoi funèbre de l'entrée de Basse-Nendaz, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle.

†

Monsieur Maurice GABBUD, à Lourtier ;
Monsieur et Madame Marcel GUIGOZ et leurs enfants à Lourtier ;
Monsieur Hubert GABBUD, à Lourtier ;
Madame et Monsieur Jean PIERROT et leurs enfants à Martigny-Combe,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame
Maurice GABBUD
née RITNER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée subitement à l'âge de 64 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 19 août 1961, à 9 h. 30, au Châble (Bagnes).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Monsieur et Madame Victor DEVANTHERY-RENGGLI et leurs enfants Gérald et Verène, à Réchy;
Monsieur Martial ZUBER-RENGGLI et sa fille Claudine, à Chalais;
Monsieur et Madame Arthur ZUBER-DERIVAZ et leur fils, à Lausanne;
Mademoiselle Georgette ZUFFEREY, fiancée de René, à Sierre;
Madame Veuve Alfred DEVANTHERY-PERRUCHOUD, à Réchy;
Madame Veuve Fabien RENGGLI-METRAILLER, à Réchy;
ainsi que tous leurs oncles et tantes et les nombreuses familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du deuil cruel qui vient de les éprouver par le décès accidentel de

Rina DEVANTHERY
Elisabeth et René ZUBER
âgés de 19 - 20 et 24 ans

L'ensevelissement aura lieu à Chalais le samedi 19 août 1961 a 10 heures.

Pour des raisons de convenance entre les familles le départ du cortège mortuaire se fera depuis la place du village de Chalais à 9 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour le repos de leur âme.

†

Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel de

Monsieur
René ZUBER

notre ami et dévoué employé.

Nous présentons à sa famille durement éprouvée par ce deuil brutal le témoignage de toute notre sympathie.

BAUD & SENGGEN S.A.

†

Madame et Monsieur Alphonse DECAILLET et leurs enfants à Aigle ;
Monsieur et Madame Clovis BRESSOUD et leurs enfants à Monthey ;
Monsieur Rubens BRESSOUD, à Monthey ;
Madame Veuve TAMBOURINI et famille, aux Evouettes,
ainsi que les familles parentes et alliées BRESSOUD, COPPEX, CHABLAIS, SCHURMANN, CORNUT, MARIO, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Veuve
Lucie BRESSOUD

leur chère maman, grand-maman, sœur et parente enlevée à leur tendre affection le 16 août dans sa 85me année.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 19 août, à 10 h. 30, à Monthey.

Départ du convoi funèbre : place du Cotterg.

P. P. E.

†

La famille de la petite
Nathalie SAVOY
à Chermignon, a été profondément touchée de tout l'appui qu'elle a trouvé auprès de la population, à l'occasion de son deuil.

Elle pense en particulier aux révérends curés, au personnel enseignant et aux enfants des écoles.

Les nombreuses fleurs apportées, toutes les marques de sympathie qui nous ont entourés, nous ont été un précieux réconfort.

†

Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, les familles de

Joseph ZAMBAZ

à Conthey remercient très sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à leur deuil, soit par leurs présences, leurs prières, leurs envois de fleurs ou messages.

Un merci spécial à la Fanfare La Persévérante et ses camarades vétérants.

Conthey, 18 août 1961.

†

Madame Veuve
Félix VALETTO
Madame Veuve
Jean VALETTO

ses enfants et petits-enfants, les familles parentes et alliées, profondément touchées par les marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient de tout cœur, toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs visites, leurs envois de fleurs et de messes, leur présence, les ont entourés et réconfortés.

Leurs remerciements s'adressent tout spécialement à la Direction des Usines de la Ciba, à leur personnel infirmier, à leur caisse-maladie, à l'Harmonie municipale, aux Amis du Quartier, au groupe des électriciens de la Ciba, à la Classe 1907, et à M. et Mme R. Ambrosotti, entrepreneur à Genève.

Monthey et Genève, août 1961.

Merci, Mère Marie-Prosper

Qui, des Montheysans de 1916, pensa que sœur Marie-Prosper resterait à Monthey pendant trente-sept ans, si l'on excepte une interruption de dix ans, due à la seconde conflagration mondiale.

Les élèves qui eurent le bonheur de profiter de son enseignement durant la période allant de 1916 à 1939, où elle occupait les fonctions de directrice du Pensionnat St-Joseph, comme celles qui, de 1949 à aujourd'hui, purent apprécier les qualités pédagogiques remarquables d'éducatrice aimante et clairvoyante, ont appris avec tristesse le rappel de Mère Maria-Prosper, par la Maison-Mère d'Annecy.

C'est en 1949 que Mère Marie-Prosper fut appelée à la tête de la Communauté des Révérendes Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy, pour la région de Monthey. Ayant fait ses preuves en tant que directrice du Pensionnat Saint-Joseph, ses supérieures lui confièrent cette importante charge, sachant combien elles pouvaient compter sur ses connaissances pédagogiques comme sur ses capacités d'organisatrice et de « bâtisseuse ». Ce dernier qualificatif n'est pas trop fort si l'on songe à l'essor que prit, sous son impulsion, le pensionnat St-Joseph.

Mère Marie-Prosper donna un élan général aux études, au cours commerciaux d'abord ; elle organisa ensuite les cours secondaires classiques préparatoires à la maturité. C'est elle également qui poussa activement à la construction de l'Ecole Ménagère et à la rénovation complète du bâtiment abritant actuellement l'internat et l'externat. Cette construction de bon goût, agréable à l'œil en ce qui concerne l'extérieur, judicieusement aménagée à l'intérieur, est d'emblée sympathique aux futurs élèves par sa belle lumière, ses teintes jeunes et gaies.

Il n'est donc pas téméraire d'assurer que la grandeur du pensionnat St-Joseph de Monthey et sa renommée sont, pour une bonne part, l'œuvre de Mère Marie-Prosper, qui a été une « femme de tête ». Avec l'aide de ses consœurs, elle a donné un élan magnifique à cette institution d'éducation et d'instruction, autant pour le bien des âmes que pour celui de l'esprit. Sa préoccupation première : apporter une attention particulière aux réalités divines de notre vie de baptisés, s'adapter aux circonstances présentes, tout en cultivant notre passé de chrétien ; promouvoir chez nos jeunes filles l'élévation des sentiments, la force de caractère dans la pratique quotidienne d'une vertu aimable et simple qui ne se lasse jamais.

Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de nous entretenir avec Mère Marie-Prosper. Ces brefs contacts nous ont permis d'apprécier la valeur de cette religieuse d'une grande simplicité, d'un dévouement exemplaire, le tout empreint de tact et de compréhension.

La Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy et Mère Marie-Prosper, appelée à d'autres fonctions à la Maison-Mère, accepteront ces lignes comme un témoignage de cette gloire, qu'elles ont fait rejaillir sur notre cité par l'établissement d'éducation et d'instruction qu'elles dirigent avec tact et compréhension.

Quarante-cinq ans au service de l'enseignement dont trente-sept à Monthey, que voilà une belle activité au service de trois générations !

Nous ne trouvons pas les mots pour exprimer tout ce que nous avons ressenti au reçu du bref billet que voici :

« Mes chers enfants,

« Les années de mon séjour à Monthey s'achèvent, et je quitte le cher Pensionnat pour notre Maison-Mère d'Annecy, où ma prière continuera à vous donner le plus sûr témoignage de mon intérêt pour vous.

« Vous avez été de bonnes enfants, devenez de grandes chrétiennes.

« Vous dites souvent qu'à Monthey vous avez appris à aimer la Sainte Vierge... Que ce soit de plus en plus vrai !

« C'est à cette bonne Mère que je vous confie, de toute mon affection, qui vous demeurera toujours.

« Mère Marie-Prosper. »

Nous, les parents de celles pour qui vous vous êtes dépensée sans compter, simplement, mais du fond du cœur, Mère Marie-Prosper, nous vous disons : Merci !

Que Dieu vous accorde, à vous aussi, de grandes joies, comme vous avez su nous les procurer. (Cg).

Nos photos :

Vue du Pensionnat Saint-Joseph, prise du Crochetan. Avant la construction de la rue Monthéolo, son parc possédait quelques magnifiques spécimens de marroniers, qui furent victimes du « progrès ». Au fond, à droite, l'Ecole Ménagère, qui est un modèle du genre.

Une vue générale du Pensionnat Saint-Joseph, à gauche, entouré d'un trait noir. Tout à droite, le Collège communal. Cette photo a été prise de l'Hôpital de Monthey, géré également par les Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy. (Photos Cg)

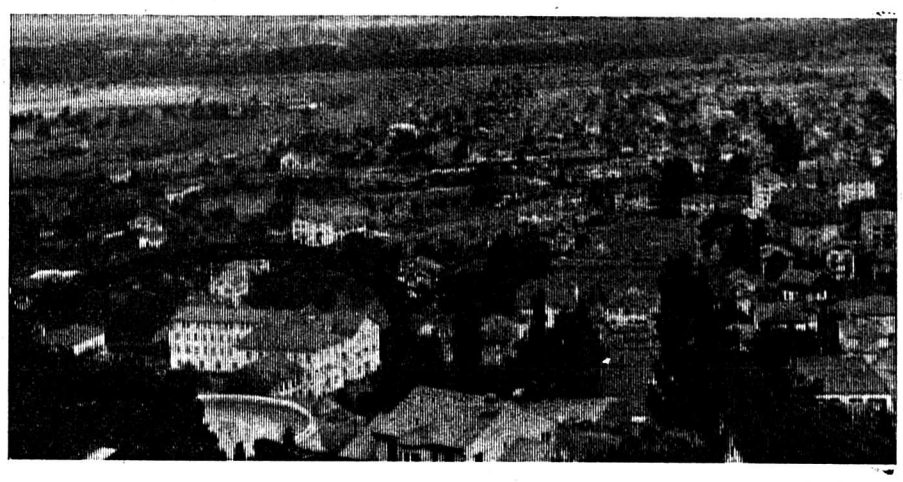

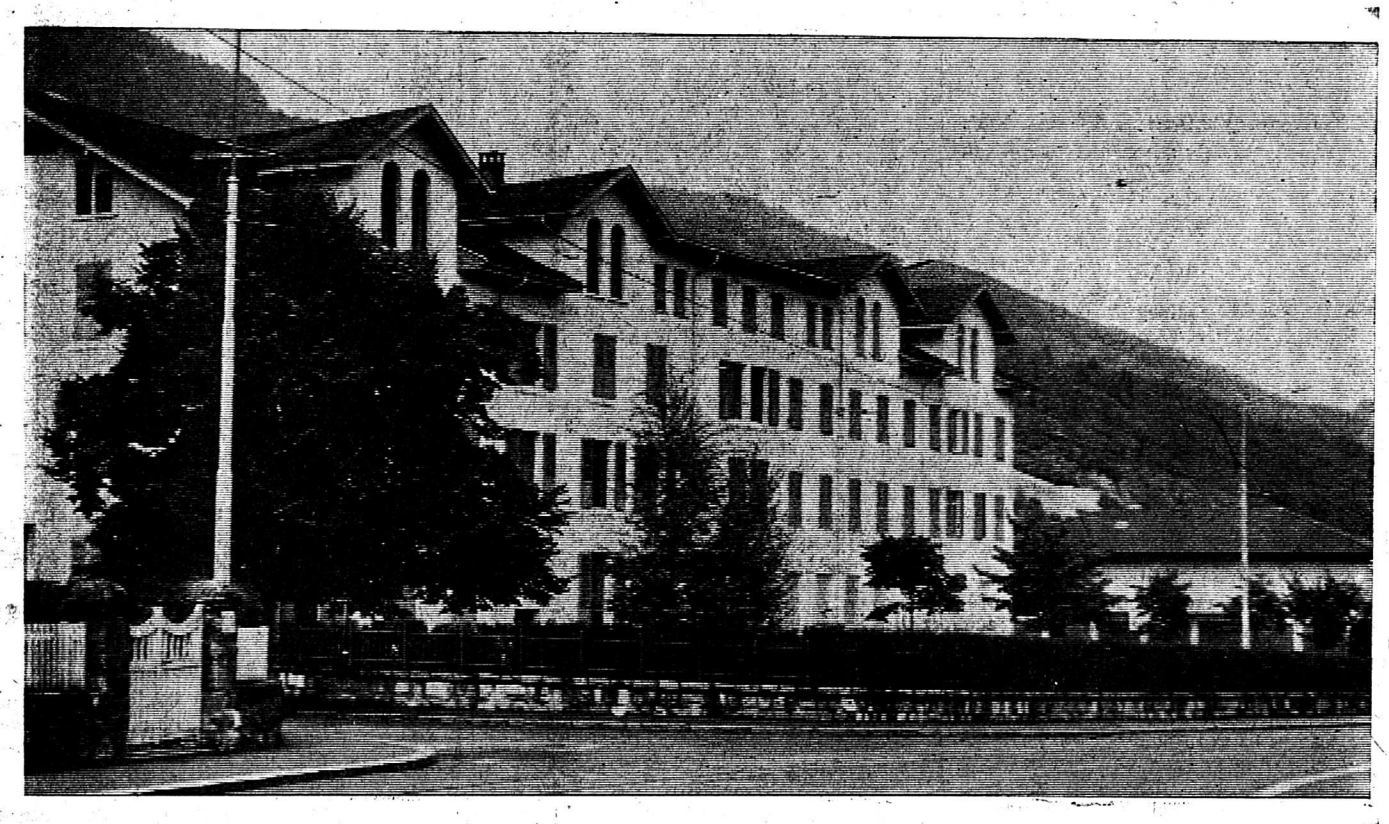

La tragédie routière...

■ SUITE DE LA PAGE 8 ■

Notons que d'autres véhicules se sont emboutis peu après la collision, à la suite de coups de freins trop brusques. Les dégâts matériels dans l'ensemble sont considérables : les deux voitures française et suisse sont démolies, le car français est hors d'usage, tout son avant étant enfoncé.

Ce car portant l'inscription « Agence Frossard - Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)» était conduit par M. François Jacquier. Ce dernier a été hospitalisé, ainsi que l'un de ses passagers, M. Georges Ségard, âgé de 56 ans, qui a été projeté contre le pare-brise, à la suite du choc.

EXCELLENT TRAVAIL DE LA POLICE

Il convient de souligner ici l'excellent travail de la police cantonale qui, sous la conduite de MM. Ernest Schmid, commandant, et Denis Ribordy, chef de la brigade de circulation, dominèrent la situation et purent, dans la matinée déjà, rétablir le trafic international du Simplon.

Les vacanciers, nombreux en cette mi-août, purent poursuivre leur route vers l'Italie, en empruntant le tracé secondaire Sion - Bramois - Sierre.

Peu après cette tragédie, on signalait, à Sion également, des collisions qui ont fait plusieurs blessés dont deux durent être hospitalisés.

Dans la matinée de jeudi, le juge instructeur, Me Louis Allet, procédait aux premiers interrogatoires.

ON LE CROYAIT MORT...

Dans la soirée de jeudi, on apprenait que l'état de M. Martin, chauffeur de la voiture française, que chacun tenait déjà pour mort, s'était sensiblement amélioré et qu'il avait même pu s'exprimer calmement. A sa demande, M. Martin fut informé du drame qu'il était en train de vivre et dans lequel il venait de perdre trois membres de sa famille.

On pense, quant à lui-même, qu'il pourra s'en tirer.

L'état des deux autres blessés, Français également, soit le conducteur du car et le passager qui se trouvait à ses côtés, n'inspire pas d'inquiétude. Tous deux sont hors de danger.

SINISTRE DECOR !

Tandis que la police refoule les badauds, voici qu'arrivent sur place les dépanneuses.

Bien que la voiture française ait été compressée pour n'avoir plus qu'un mètre de long, dans sa partie supérieure, son clignoteur fonctionne encore, jetant des éclairs sinistres dans ce décor de ferraille.

Des automobilistes prennent soin des effets personnels des victimes éparpillés sur la chaussée. Nous reconnaissons, au passage, la casquette de coureur que notre ami Zuber portait lors des compétitions cyclistes.

Un gendarme bouleversé, lui aussi, par ce drame, range soigneusement des chaussures de dame et des jouets d'enfant.

Voici que des camions déversent maintenant du gravier sur cette route où coule un sang mêlé de pluie...

Témoin ou non de cette tragédie, chaque Valaisan sentira en lui longtemps encore le poids de l'émotion. Chacun compatit à la douleur de ceux qui restent.

Aux parents des victimes françaises, tout comme à ceux des trois Valaisans, si tragiquement décédés, va toute notre sympathie.

Pascal THURRE.

Prendre la plume...

...signifie pour moi un sacrifice douloureux auquel je ne saurais consentir. Mais comme Aldo a chez lui un engin qu'il nomme machine à écrire, je n'hésite pas à m'en servir pour te remercier d'avoir parlé de mon humble personne d'une manière si élogieuse et inattendue dans les colonnes du « Nouvelliste du Rhône ». Les dames de La Bâtiaz chargées de trier les abricots à qui je rends de fréquentes visites, prétendent que tu as fait de moi une célébrité martigneraine. Je n'en suis pas peu fier.

Mes croassants hommages. Jacky.

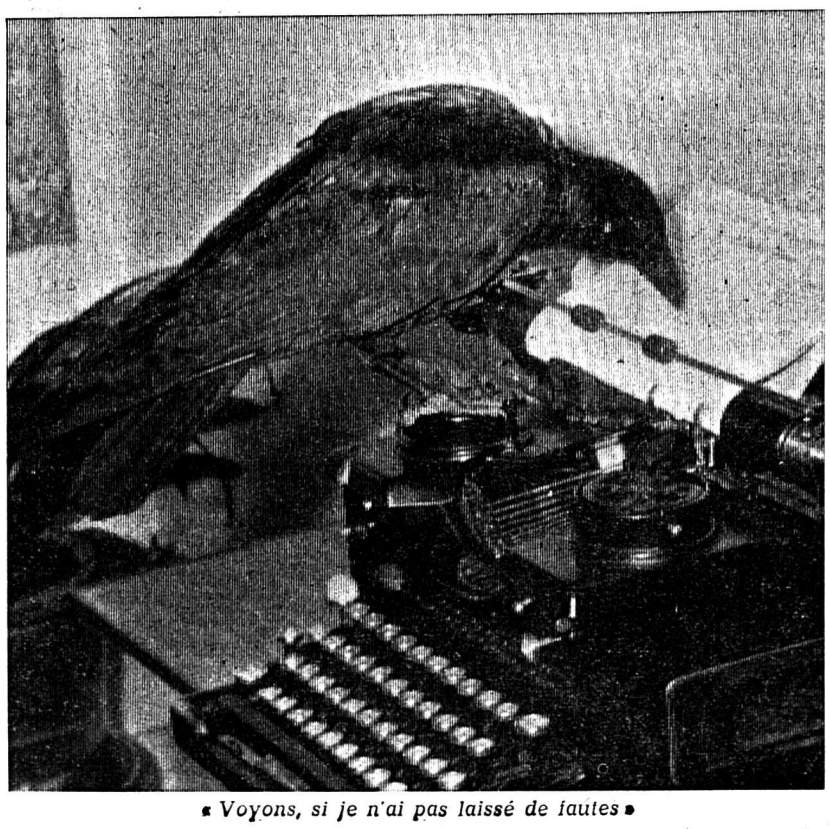

« Voyons, si je n'ai pas laissé de fautes »

18 AOUT MEMENTO

SIERRE

Bourg, tél. 5 01 18 : « Témoin à charge ».

Casino, tél. 5 14 60 : « Les Rôdeurs de la Plaine ».

Locanda : Dancing ouvert jusqu'à 2 h.

Ermitage: Dancing ouvert jusqu'à 2 h.

Pharmacie de service : Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Société de Chant Edelweiss - Muraz : Vendredi à 20 heures, répétition au local.

Basket-Ball : Entraînement samedi à 14 heures.

SION

Arlequin, tél. 2 32 42 : « Esther et le Roi ».

Lux, tél. 2 15 45 : « Mademoiselle Ange ».

Capitole, tél. 2 20 45 : « Face à l'enfer ».

Cinématze, tél. 2 25 78 : « Drôle de noce ».

La Matze: Dancing ouvert jusqu'à 2 h.

Carrefour des Arts : Exposition de peintures contemporaines.

Son et Lumière : Tous les soirs jusqu'au 30 septembre, « Sion à la lumière de ses étoiles ».

Médecins de service : Dr Joliat, téléphone 2 25 02; Dr de Preux, tél. 2 17 09.

Pharmacie de service: Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.

DANS LES SOCIETES

FC Sion II : Ce soir, entraînement des juniors.

MARTIGNY

Cinéma Corso : « La reine des Barbares ».

Cinéma Etoile : « Le Saint mène la danse ».

Petite Galerie : Exposition permanente, ouverte l'après-midi.

Pharmacie de service : Pharmacie Lovey, place Centrale, tél. 6 10 32.

Nécrologie

SION : Vendredi 18 août à 10 heures, ensevelissement du Rd Père Joël Jean.

BRIGUE : Samedi 19 août à 10 h 45, ensevelissement de M. Hermann Seiler.

CHALAIS : Samedi 19 août à 10 heures, ensevelissement de Mlle Rina Devanthéry, de Elisabeth et René Zuber.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 20 - 18 ans révolus
(Dimanche : matinée à 14 h. 30)
Un captivant « policier » français
LE SAINT MENE LA DANSE
avec Félix Marten et Michèle Mercier
Dimanche à 17 h., lundi 21 et mardi 22
Une audacieuse anticipation
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS
avec Rod Taylor - 16 ans révolus

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 20 - 16 ans révolus
(Dimanche : matinée à 14 h. 30)
Une fresque historique
LA REINE DES BARBARES
avec Chelo Alonso et Jacques Sernas
Dimanche à 17 h. : Enfants dès 12 ans
Lundi 21 et mardi 22 - 16 ans révolus
De l'aventure avec Burt Lancaster
LE CORSAIRE ROUGE

Saxon - Rex

Jusqu'à dimanche 20 - 16 ans révolus
3 heures de spectacle inoubliable
LE BAL DES MAUDITS
avec Marlon Brando et Montgomery Clift
Dimanche à 14 h. 30 : enfants dès 12 ans
LE CORSAIRE ROUGE

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à dimanche 20 - 16 ans révolus
(Dimanche : matinée à 14 h. 30)
Un film d'une farouche beauté
LA FERME DES HOMMES BRULES
avec Susan Hayward et Stephan Boyd

Monthey - Montheolo

Téléphone 4 22 60
Jusqu'à dimanche (14 h. 30, 20 h. 30) :
Belinda LEE - Yvan DESNY
dans le plus extraordinaire film policier et d'atmosphère
LE PORT DES ILLUSIONS
Interdit aux moins de 18 ans révolus
Dimanche à 17 h. - Lundi, mardi à 20 h. 30
Fernand RAYNAUD dans
FERNAND COW-BOY
Dès 16 ans révolus

Monthey - Plaza

Tél. 4 22 90
Jusqu'à dimanche (14 h. 30, 20 h. 30) :
Robert HOSSEIN, Marie-Josée NAT dans
LA MENACE
d'après le roman de F. Dard :
LES MARIOLLES
Grand Prix du suspense 1961
Interdit aux moins de 18 ans révolus

Bex - Rex

Tél. 5 21 77
Jusqu'à dimanche (14 h. 30, 20 h. 30) :
O.E. HASSE - Eva BARTOK dans
LE MEDECIN DE STALINGRAD
Un film bouleversant et inoubliable !
Dès 16 ans

Cinema d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 45
En couleurs et cinémascope, un western de taille, tour à tour rude et tendre
LA FEMME AU FOUET
avec Rhonda Fleming et Guy Madison.
Dès 16 ans révolus.

Sion - Capitole

Jusqu'à dimanche 20 août :
Soirée à 20 h. 30 - Dim. mat. à 15 heures
Un film fulgurant comme une fusée
FACE A L'ENFER
Un film d'aventure dramatique avec William Holden et Virginia Leith.
Cinémascope et couleurs.
Dès 18 ans révolus.

Sion - Arlequin

Du jeudi 17 au mardi 22 août à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
Une superproduction colossale...
Les temps glorieux de la cvilisation perse...
ESTHER ET LE ROI
avec Joan Collins - Richard Egan
Aventures et passions...
Toutes les splendeurs d'une époque fabuleuse de l'histoire.
Cinémascope et couleurs

Sion - Cinematze P

Tél. 2 25 78
Ce soir à 20 h. 30
Samedi et dimanche à 15 h. et 20 h. 30
Location dès 19 h. 30
Jean RICHARD - Julien CARETTE dans un des films les plus drôles qu'il vous soit donné de voir !
DROLE DE NOCE
Actualités — Dès 16 ans révolus

Sion - Lux

Du jeudi 17 au dimanche 20 août
Soirée à 20 h. 30 - Dim. mat. à 15 h.
Romy Schneider, Henry Vidal, J.-P. Belmondo et Michèle Mercier dans
MADEMOISELLE ANGE
Un film rapide, mouvementé, qui franchit sans effort les limites du réel pour donner à l'amour son plein épanouissement. - Dès 16 ans révolus.

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

HAUT - VALAIS

† Monsieur Hermann Seiler

ancien président du gouvernement valaisan

Mercredi est décédé, à Brigue, à l'âge de 86 ans, M. Hermann Seiler, ancien directeur des hôtels Seiler de Zermatt et de Gletsch.

Le défunt fut une personnalité en vue de notre canton et toujours il se dévoua au bien de la chose publique. Il représenta le Haut-Valais au sein de notre Exécutif cantonal, de 1909 à 1920 et fut plusieurs fois président du Gouvernement valaisan. Après 11 ans de dévouement comme conseiller d'Etat, il démissionna. Mais ses concitoyens ne voulurent point le laisser s'en aller de la scène politique et, pendant 5 ans, soit de 1920 à 1925, il siégea encore au Conseil national, sur les bancs conservateurs.

Jusqu'à sa mort, le regretté défunt dirigea les hôtels Seiler de Gletsch, où il aimait se rendre durant l'été. Il s'était acquis de tels mérites, non seulement dans notre canton, mais encore dans toute la Suisse, tant au point de vue humain que professionnel, qu'il fut brillamment élu président de la Société suisse des hôteliers, puis président de la Société internationale des hôteliers.

Le « Nouvelliste du Rhône » présente à la famille de M. Hermann Seiler ses condoléances émues.

BRIGUE-MOEREL

Collision franco-allemande

M. Aimé Michelet, âgé de 40 ans, habitant le département de l'Isère, ayant à son bord sa femme et ses enfants, circulait sur la route de Brigue à Gletsch. Vers 14 h 30, voulant doubler un véhicule, il franchit la ligne blanche et entra alors en collision avec une voiture conduite par M. Henri Scheser, habitant Cassel (Allemagne). Ce dernier avait pris deux jeunes filles, de nationalité germanique, qui faisait de l'autostop.

Les Français sont très grièvement blessés et le docteur n'ose encore se prononcer sur l'état de M. Michelet. Les blessures de M. Scheser ont nécessité son transfert à l'hôpital de Brigue ainsi que l'une des deux jeunes filles atteinte au visage.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

GRANGES

Ça sent le biscuit

Hier après-midi sur la route de Granges treize voitures sont entrées en collision pour cause d'arrêt brusque d'un camion appartenant à la Fabrique Oulevay. Les treize véhicules ont subit des dégâts matériels.

TOURTEMAGNE

Démission

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. Joseph Meyer, greffier du Tribunal Cantonal, du Conseil communal de Tourtemagne.

VISPERTERMINEN

Remaniement parcellaire

Le Conseil d'Etat a approuvé les statuts de consortage pour le remaniement parcellaire de Visperterminen.

SION ET LE CENTRE

SION

Certificats de capacité

Le Conseil d'Etat a décidé de délivrer le certificat de capacité aux maîtresses ménagères suivantes :

Mme Marie-Claude Biselx-Darbellay, à Orsières ; Mlle Marie-Thérèse Bonvin, à Sion ; Mlle Brigitte Mayor, à Bramois; Mlle Lisa Neu, à Diekirch (Luxembourg); Mlle Christiane Pitteloud, à Vex ; Mlle Madeleine Pitteloud, à Vex ; Mlle Hélène Zermatten, à St-Martin ; Sœur Marie-Gérard, Sainte-Ursule, Sion ; Sœur Marie-Dominique, aSinte-Ursule, Sion.

AYENT

On va améliorer le réseau d'irrigation

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale l'amélioration du réseau d'irrigation du vignoble de Chérouche-Chordet, sur le territoire de la commune d'Ayent, comprenant la construction d'un étang et d'une conduite amenée au réseau existant d'Argnoud.

Il a, de plus, approuvé les statuts de la Société de Tir d'Icogne.

MASE

Approuvé !

Le Conseil d'Etat a approuvé les statuts du Syndicat d'élevage bovin de Mase.

SAVIESE

Deux blessés sur la route

On a dû conduire, hier après-midi, à l'hôpital de Sion, MM. Martin Favre et Maurice Dumoulin, tous deux blessés lors d'un accident survenu sur la route Granois—Chandolin. L'accident est dû à une manœuvre de dépassement.

On signalait, d'autre part, également plusieurs autres accidents routiers, hier, dans le Valais Central, accidents dus principalement à la route mouillée.

CHAMOSON

« SALUT ! ZURICH... »

Les 2 et 3 septembre prochains approchent. Le Valais et en particulier Sion et Chamoson recevront leurs amis de la Stadmusik de Zurich.

A Chamoson, le comité d'organisation, d'entente avec l'autorité communale et appuyé par une population compréhensive, met tout en œuvre pour recevoir dignement et joyeusement leurs amis des bords de la Limmatt.

Nos deux corps de musique : l'Harmonie La Villageoise et la fanfare L'Avenir constituent les deux piliers de l'organisation de cette manifestation qui se veut réussie et leurs dirigeants œuvrent en complète et agréable collaboration.

Nous faisons appel à toute la population de nos trois villages de St-Pierre-de-Clages, Chamoson, Grugnay — et l'invitons à pavoiser généreusement. Nous créerons ainsi dès la première prise de contact avec nos amis zurichois, le 2 septembre prochain, une ambiance de fête et de sympathie réciproque.

Les journées des 2 et 3 septembre prochains doivent renforcer les liens qui nous unissent à nos amis zurichois, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue en Valais, et à Chamoson.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

MALEVOZ

Au feu...

Peu avant 19 heures le P.P. a été appelé pour intervenir à la Maison de Santé de Malévoz où s'était déclaré, dans le bâtiment « Le Muguet » un sinistre dans une chambre de malade. Grâce à sa prompte intervention et à celle des pompiers de l'établissement, il fut rapidement circonscrit. Néanmoins les dégâts sont importants dans la pièce en question.

SAINT-MAURICE

Pour nos malades

La section des Brancardiers de Notre-Dame de Lourdes de Monthey et Saint-Maurice organise une journée des malades le dimanche 10 septembre à Vérolliez. Son but est de procurer quelques heures de délassement à nos chers malades et impotents qui n'ont pas l'occasion ni la possibilité de quitter leur horizon restreint. Les handicapés qui désirent participer à cette petite sortie sont priés de s'inscrire auprès de leur Curé ou du brancardier responsable de leur paroisse.

Vu nos moyens financiers précaires, la manifestation ne commencera qu'à 13 h 30 pour se terminer vers 17 h 30 avec Messe. Chemin de Croix et Bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous osons demander aux possesseurs d'automobiles de nous prêter main forte pour le transport de nos chers malades.

Les membres des sections sœurs sont cordialement invités à se joindre à nous à cette occasion. Nous donnons également rendez-vous à tous ceux qui veulent entourer les membres souffrants du Christ.

MASSONGEX

Distribution d'électricité

Le Conseil d'Etat a approuvé le règlement pour la distribution de courant électrique de la commune de Massongex.

NENDAZ

Tirs obligatoires 1961

Les tireurs de la commune de Nendaz, qui ont été empêchés d'accomplir leur tir obligatoire 1961, auront l'occasion de remplir leur obligation militaire dimanche, 20 août 1961, de 14 h. 00 à 17 h. 00.

Le comité soussigné précise qu'il s'agit de l'ultime séance pour les tirs obligatoires de l'année. En outre, les tireurs astreints à ce tir doivent se munir :

1. du livret de service ;
2. du livret de tir ;
3. de la boîte de munition de poche.

AYER

Avant la rencontre annuelle de la « Croix d'Or valaisanne »

C'est à la vaillante section Croix d'Or du beau val d'Anniviers ,Vissoie-Ayer, qu'est confiée cette année l'organisation de cette manifestation annuelle, fixée au dimanche 20 août.

Nous savons que nos amis de là-haut ont mis tout en œuvre pour nous recevoir au mieux, c'est-à-dire avec le cœur sur la main. Héritiers des belles traditions ancestrales, généreux, cordiaux, sympathiques, nos amis d'Anniviers attendent avec joie tous les abstinents et sympathisants du Valais romand. Qu'ils viennent donc nombreux, avec confiance, car ils peuvent compter sur l'accueil le plus chaleureux. Voici quelques indications concernant le programme de cette manifestation :

9.30 Arrivée des sociétés. Cortège conduit par la fanfare «L'Echo des Alpes» de Vissoie et les fifres et tambours d'Ayer. - Allocutions de MM. R. Theytaz, président d'Ayer et E. Barmaz, président de la Croix d'Or valaisanne.

10.00 Grand-messe célébrée par M. l'abbé Baumann, Rd curé d'Ayer ; sermon de M. l'abbé Michelet, aumônier diocésain.

11.00 Conférence de M. Roger Bonvin, conseiller national et président de la ville de Sion.

12.00 Dîner-concert par la fanfare de Vissoie.

14.00 Partie récréative, animée par les sections d'abstinence, l'Echo des Alpes, etc.

17.00 Clôture par la bénédiction du S. Sacrement à l'église d'Ayer.

Une cantine bien garnie satisfera aux exigences de chacun. Une tombola richement achalandée fera bien des heureux.

Ayer et ses habitants nous attendent dimanche prochain ! Répondons nombreux à leur invitation pressante, nous ne regretterons pas notre sortie 1961, puisqu'en prenant contact avec ces amis de la montagne nous apprendrons aussi à mieux les connaître et surtout à mieux les aimer.

A dimanche donc, bonne route et bonne journée à tous !

Le comité cantonal.

RENCONTRE DES VIEILLES CIBLES DU VALAIS CENTRAL

La Société de tir civile de Mollens fêtera les 19 et 20 août prochains ses 50 ans d'existence. A cette occasion et pour commémorer dignement un tel jubilé un comité d'organisation s'est constitué et sous la direction de M. Henri Mounir, nos amis de Mollens s'apprêtent à recevoir les sociétés de Cible du Valais Central. Quant on connaît les vrais buts de ces sociétés, on peut et on doit espérer que ces rencontres serviront à maintenir intactes nos belles et antiques traditions. Profitons de cette occasion pour féliciter les heureux jubilaires et que le drapeau qu'ils béniront dimanche reflète vivement nos sentiments patriotiques les plus profonds.

Voici le programme de ces journées :

Samedi 19 août :

15 h 00 Ouverture des tirs
19 h 00 Clôture des tirs suivie du Bal.

Dimanche 20 août :

6 h 30 Ouverture des tirs
8 h 30 Défilé des sociétés sous la conduite de la « Concordia » de Miège et discours de réception.
9 h 30 Messe, place de fête, et bénédiction du drapeau
12 h 00 Banquet
14 h 00 Clôture des tirs
16 h 00 Proclamation des résultats
17 h 00 Clôture officielle et bal.

AC

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

MARTIGNY

Les enfants de la Croix-Rouge sont bien arrivés à Igea Marina

Mlle Duc, sage-femme à Martigny qui s'est occupée avec un dévouement inlassable de l'organisation de la Colonie de vacances de nos enfants à Igea Marina vient de recevoir un télégramme ainsi libellé :

« Enfants très bien arrivés tous en bonne condition. — Tante Yvonne ».

Un de nos collaborateurs se fera un plaisir d'aller les visiter la semaine prochaine.

Colonie de vacances

La visite des parents aura lieu le dimanche 20 courant. A cette occasion, les enfants seront libérés à partir de 9 h.

Les courses postales seront doublées. Départ de Martigny-Gare à 08 h. 05 et 09 h. 25 avec arrêts à Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

Prière de s'inscrire au bureau de poste.

Le Comité de la Colonie.

Notre rédaction en vacances

sera fermée depuis samedi jusqu'au 10 septembre inclus pour cause de vacances. Toutefois la liaison téléphonique subsiste (6 17 10). Les affaires courantes seront réglées par notre collaborateur sportif Robert Rouge, Le Castel, Martigny-Bourg, tél. 6 03 99.

C.S.F.A.

Dimanche 20 août, sortie à la Gemmi-Kandereteg.

Réunion des participantes vendredi, à 20 h. 30, au Central.

SEMBRANCHER

A l'alpage de la Niord

Le Conseil d'Etat a autorisé l'administration communale de Sembrancher à adjuger les travaux de construction des étables et locaux des bergers à l'alpage de la Niord.

Il a, d'autre part, mis au bénéfice d'une subvention cantonale la deuxième étape de l'amélioration intégrale des alpages bourgeoisiaux de Sembrancher, comprenant la construction de l'appartement des bergers, l'adduction d'eau, l'installation de purinage et la traite mécanique à la « Niord ».

VERBIER

Les Grands-Plans

EXPLOSION
A LA STATION DE PURINAGE

Une soupape de sûreté n'ayant pas fonctionné à l'installation de purinage le moteur de la station a explosé, blessant gravement le maître berger M. Perraudin.

Ce dernier souffrant d'une fracture du crâne a été conduit à l'hôpital de Martigny.

Nos bons vœux de prompt et complet rétablissement.

MARTIGNY-BOURG

Ecoles primaires

L'ouverture des classes primaires aura lieu le vendredi 15 septembre 1961 à 0800 heures. (Enfants de 1ère, 2ème et 3ème année, à 0830 h.).

INSCRIPTIONS : doivent être annoncées au Bureau communal (tél. 6 11 56) jusqu'au *1er septembre 1961 au plus tard :*

a) les enfants nés en 1955 (1ère année);

b) les élèves plus âgés venant d'autres écoles et qui suivront les classes primaires de Martigny-Bourg en 1961/62 pour la première fois ;

c) les élèves, en âge de scolarité, qui quittent les classes primaires de Martigny-Bourg pour suivre d'autres écoles.

La Commission scolaire.

CHARRAT

Nos hockeyeurs en ballade

Pour le paysan, les vacances sont presque impossibles. En effet, la diversité des cultures l'oblige à être constamment sur ses terres. Les courses qu'organisent les différentes sociétés sont à peu près les seuls moment de détente qu'il s'accorde. Aussi ces sorties obtiennent-elles le plus grand succès. Nous relevons ici celle du Club des Patineurs, qui a eu lieu mardi dernier à Ovronnaz.

Malgré les rayons dissimulés d'un soleil bien incertain au moment du départ, la montée à la ravissante station précitée servit de prélude au succès de la journée qui attendait nos hockeyeurs. Comme il se devait en pareille circonstance, une succulente grillade leur fut servie (par le cuisinier de la société en l'occurrence notre arbitre Jacques Giroud, secondé dans ce délicat travail par l'inamovible goalkeeper Serge Moret) appuyée d'une forte rasade de Fendant, boisson chère aux disciples de Dionysos.

Après avoir satisfait aux exigences de l'estomac les émules de Tell purent se mesurer au tir à l'arc, les as du guidon à la carabine et, pour départager les concurrents ce fut la course au sac où les exhibitions du président Georges Tornay et du membre supporter Gilbert Volluz ne passèrent pas inaperçues — bien au contraire ! ! ! —. Enfin le test final, les quilles où la vélocité de Fernand Giroud eu raison de ses adversaires bouclait ces joutes sportives organisées de main de maître par le toujours dévoué René Magnin qui donnèrent les résultats suivants : 1) Fernand Giroud; 2) Robert Cretton; 3) Henri Guex, etc.

Terminons en disant que cette fête de l'Assomption s'écoula, trop vite hélas, dans cette atmosphère d'amitié dont le manque de nos jours se fait cruellement sentir dans la vie de chacun.

NR sports NR sports

Important week-end sportif sur la Riviéra vaudoise

Ce prochain week-end, les sportifs de la Rivièra vaudoise seront choyés par des manifestations dont la valeur n'échappe à personne.

C'est d'abord le Centre Athlétique de la région de l'Est qui organise un grand meeting d'athlétisme réservé aux catégories juniors, cadets et minimes. Ce concours donne ainsi la possibilité aux jeunes athlètes de se mesurer entre-eux durant la période creuse.

Le Vevey-Natation profitera de la fin du championnat en Ligue nationale B pour organiser un important tournoi international avec les équipes de Trieste (1ère division italienne), Limmat-Zurich (Ligue nationale A) et Vevey (leader du groupe romand de Ligue nationale B). Il ne fait aucun doute que les amateurs de sports nautiques verront un excellent spectacle quand l'on connaît la valeur des formations engagées.

Sur les hauteurs veveysannes, au Mt. Pélerin pour être plus précis, le Club des lutteurs de la cité veveysanne, présentera sa traditionnelle fête alpestre avec le concours des meilleurs lutteurs romands. Entre les diverses passes, la fête folklorique trouvera une bonne place puisque divers ensembles musicaux et vocaux donneront un aperçu de leur talent.

En redescendant dans la plaine nous pourrons nous diriger sur le stade de Coppet où l'équipe fanion de Vevey-Sport reçevra Yverdon pour le début de la compétition officielle en Ligue nationale B. A l'heure actuelle nous ne connaissons pas encore dans quelle composition évoluera l'équipe locale qui nous a particulièrement satisfait dimanche dernier devant Bienne. Egalement des deux étrangers, dont dispose la formation des bords du Léman, nous ne pouvons encore affirmer qui tiendra sa place. Nous croyons savoir cependant que le Yougoslave Dvornic serait préféré au Français Di Scala. Si les Veveysans entendent faire un très bon championnat, comme nous le confiait leur entraîneur, il devient nécessaire de faire déjà des points en début de compétition.

Le « Nouvelliste du Rhône » sera présent à ces nombreuses manifestations et vous en trouverez les comptes rendus dans nos prochains numéros. D.

ATHLETISME

MATCH VALAIS-TESSIN

Voici la sélection pour le match d'athlétisme Valais—Tessin de dimanche prochain à Viège :

100 m. : Michellod Fernand, Monthey; Chappex Roland, Monthey
400 m. : Soltermann Christian, Viège; Delaloye Jérôme, Ardon
200 m. : Nidegger Michel, Sion; Delalay Eloi, Uvrier
1.500 m. : Woeffray Bernard, Vernayaz; Morard Alain, Sion
110 m. haies : Michellod Fernand; Chappex Roland
Hauteur : Burket Robert, Chippis; Zryd Werner, Naters
Longueur : Dubacher Roland, Viège; Germanier André, Conthey
Perche : Michellod Fernand; Chappex Roland
Boulet : Zambaz Eric, Conthey; Dubacher ou Delaloye
Disque : Michellod Fernand; Zambaz Eric
Javelot : Zambaz Eric; Delaloye Jérôme
4 x 100 m. : Michellod, Chappex, Germanier, Dubacher (Delaloye)
Estafette suédoise : Soltermann, Michellod, Chappex, Germanier
Remplaçants : Schnyder Paul, Gampel; Reutimann, Viège; Bellwald, Gampel

● Le Lucernois Karl Schaller a eu la satisfaction d'apprendre que la Fédération suisse d'athlétisme venait d'homologuer le record suisse du 1.500 m. qu'il avait établi il y a une année (9 août 1960) à Genève en 3'48"3. Dix jours plus tard, il avait réalisé 3'47"9 à Milan mais aucun protocole d'homologation n'était jamais parvenu à la FSA concernant cette performance. D'autre part, le record suisse du 200 m. établi par Peter Laeng le 5 août dernier à Berne en 20"9 a lui aussi été homologué.

● Le championnat suisse de décathlon olympique (26-27 août à Berne) réunira 109 athlètes sur le stade du Wankdorf. Le tenant du titre est Heinrich Staub.

NOUVELLES DE SUISSE ET DE L'ETRANGER

La protestation occidentale à Moscou

Evitons la guerre de «coups d'épingles»

LE GROUPE DE TRAVAIL quadripartite s'est réuni à nouveau jeudi, fin de matinée, pour poursuivre la tâche qui lui a été confiée par les ministres des Affaires étrangères occidentaux de coordination des mesures destinées à faire face à la menace que l'Union soviétique fait peser sur les positions occidentales à Berlin.

Ces discussions entrent dans le cadre général du problème de Berlin et de l'Allemagne et ne touchent pas particulièrement aux derniers événements dans l'ancienne capitale allemande, au sujet desquels une ferme protestation a été remise au Kremlin, hier matin.

Cette note, dans l'état actuel des choses, semble être la limite sur laquelle on se soit mis d'accord pour répondre à la fermeture par les Allemands de l'Est de la ligne de démarcation à l'intérieur de Berlin.

Le groupe de travail quadripartite a envisagé un certain nombre de mesures pour le cas où une aggravation de la crise berlinoise interviendrait.

Ces mesures vont de la suppression des visas pour les Allemands de l'Est qui désireraient voyager en Europe occidentale, à un embargo économique total sur toutes les opérations commerciales avec l'ensemble des pays du pacte de Varsovie.

Les Occidentaux sont conscients de la menace croissante pesant sur leurs droits à Berlin et ont décidé, plutôt que de se lancer dans une guerre de « coups d'épingles », de hâter leurs préparatifs militaires pour faire face à toute éventualité. Si nultanément, ils désirent mettre en évidence leur volonté de participer à des négociations avec Moscou, à condition que de telles négociations soient fondées sur « des bases acceptables » et qu'elles puissent se dérouler dans une atmosphère moins tendue.

En attendant...

Seule riposte jusqu'ici des Occidentaux : la note remise par les commandants des secteurs occidentaux à leur collègue soviétique. Les rédacteurs repettent la responsabilité de la crise sur l'URSS puisque l'Allemagne de l'Est ne jouit pas d'une reconnaissance diplomatique et soulignent que l'on n'avait jamais vu pareille violation du statut quadripartite depuis 12 ans. Le mode de transmission de la protestation rappelle que pour les Occidentaux le statut quadripartite est toujours valable tandis qu'il y a belle lurette que les Russes s'en soucient comme Colin-tampon.

On dit que Washington, de concert avec Londres et Paris, prépare une réfutation des arguments soviétiques. Les trois Alliés proposeraient une négociation sur Berlin et rappelleraient le droit à l'autodétermination. Le respect de ce droit implique des élections libres et conduirait à la réunification de l'Allemagne. Il est douteux que les Russes acceptent une telle procédure. Il n'est pas certain que les Alliés souhaitent une prompte réunification de l'Allemagne.

Un vague espoir, mais très vague: que l'on envisage la dénucléarisation de l'Europe, qu'on lui impose une neutralité garantie par l'URSS et les USA. Nous signalons cette hypothèse pour mémoire. On dit aussi que des représailles pourraient être décidées, mais lesquelles? Dénoncer, par exemple, le traité commercial conclu entre les deux Allemagnes entraînerait la caducité des accords permettant le transport des marchandises entre la République fédérale et Berlin-Ouest. De plus, les Anglais sont hostiles à de telles mesures.

Les Allemands de l'Ouest sont décontenancés. Il s'attendaient à des protestations plus fermes, à des mesures de rétorsion. Ils s'étonnent de ce que manifestement les Occidentaux n'aient rien prévu. Ils se scandalisent de cette gêne perceptible à l'œil nu. Russes et Américains se retrouvent pour souhaiter que les Allemands de l'Est ne cèdent pas à la colère.

La position juridique de la Russie est meilleure que celle des Occidentaux. Cela ne suffit pas. L'URSS ne s'est jamais affolée quand le droit n'était pas de son côté. Respecter la relative solidité de sa position juridique serait commettre un crime; car il s'agit, à plus ou moins brève échéance de faire tomber Berlin-Ouest dans l'escarcelle. L'ironie du sort veut que Berlin soit devenu le symbole de la liberté.

On peut admettre l'existence de Pankow à condition que soit aussi admis le droit de l'autodétermination les Allemands et, en particulier des Berlinois.

Jacques HELLE

Pauvre Métro !...

BERLIN. — Les autorités de Berlin-Est ont fait enlever jeudi les rails du Métro, dont le trafic a été interrompu dimanche.

Un prélat catholique empêché de se rendre à Berlin-Est

BERLIN. — Le cardinal Doepfner, archévêque de Munich-Feising et administrateur de l'Evéché catholique de Berlin a été empêché, jeudi, de se rendre dans le secteur oriental de Berlin. Une tentative analogue avait été effectuée quelques heures auparavant par l'évêque Otto Dibelius, chef de l'Eglise évangélique d'Allemagne. Les deux prélats avaient tenté de se rendre dans le secteur oriental à pied. Mais les policiers populaires les en empêchèrent.

En faveur de la ligne Oder-Neiss

Washington. — Le congrès polono-américain a envoyé jeudi une délégation auprès du président Kennedy pour lui demander que lors des pourparlers Est-Ouest sur Berlin et sur l'Allemagne, la frontière occidentale de la Pologne, c'est-à-dire la ligne Oder-Neisse soit reconnue définitivement, afin d'écarter une fois pour toutes les « dés » dont dispose M. Khrouchtchev. Dans un mémorandum remis au président Kennedy par M. Charles Rozmarek, président du congrès polono-américain, se prononce en faveur de la poursuite de l'aide économique des Etats-Unis à la Pologne, afin que ce pays soit en mesure de continuer sa résistance contre le communisme. Le Congrès se fait l'interprète de 7 millions d'Américains d'origine polonaise et groupés dans 11.000 organisations de 28 Etats américains. Un porte-parole de la délégation a affirmé que M. Kennedy avait accueilli le mémorandum avec sympathie.

La fuite à l'Ouest

ODENSE. — Un constructeur de bateaux Est-Allemand s'est enfui de l'Allemagne orientale avec sa femme à bord d'une de ses embarcations, et s'est réfugié sur l'île danoise de Langeland, d'où ils gagneront Kiel.

BERLIN. — L'agence Ouest-Allemande DPA rapporte qu'un camion occupé par trois réfugiés Est-Allemands a forcé un barrage de fils de fer barbelés à Berlin-Est. Un policier populaire a ouvert le feu sur les fugitifs, qui ont pu toutefois arriver dans le secteur français sains et saufs.

Le verrouillage de la ligne de démarcation

GIESSEN (HESSE). — Les autorités de l'Allemagne orientale ont décidé de verrouiller aussi la ligne de démarcation séparant la zone orientale de la République fédérale. Les policiers populaires, ainsi que le rapportent des réfugiés, érigent une deuxième haie de barbelés, qui ont située à plusieurs centaines de mètres derrière la ligne de démarcation elle-même. Un profond fossé est creusé, et des piliers en béton armé sont posés tout le long de la haie. Les fils de fer sont en contact avec un poste de contrôle, qui permet de détecter d'éventuels fugitifs au moyen de boules lumineuses. Cette nouvelle ligne fortifiée est située en Thuringe.

LE FEU se propage à Marseille

Marseille. — **La situation a rapidement évolué, jeudi soir, sur les hauteurs dominant la route nationale de Marseille à Cassis où les broussailles étaient en flammes. Le feu, qui a brusquement sauté la route dans la soirée, en divers endroits, se propage dans deux directions différentes: vers la station balnéaire de Cassis et vers la banlieue marseillaise de Mazargues.**

Outre les 1.000 hommes de troupes venus d'Aix, de Marseille, de Toulon, de Salon-de-Provence et d'Istres, des marins-pompiers de Marseille et des sapeurs pompiers du Vaucluse combattent le sinistre.

Dans d'autres régions de la banlieue marseillaise, la situation a également empiré, le feu atteint maintenant des pinèdes très denses.

Dans le secteur du Rove, l'incendie continue sa progression, les sauveteurs n'étant plus en nombre suffisant pour arrêter sa marche.

Les Tunisiens voudraient-ils créer des désordres à Bizerte?

PARIS — A la suite de la publication, par le ministère des Affaires étrangères, du communiqué définissant la position française dans l'affaire de Bizerte, on recueille, dans les milieux autorisés, les indications suivantes :

Les autorités tunisiennes, selon des renseignements décrits comme « extrêmement sérieux », prépareraient à Bizerte et à Menzel-Bourguiba, à une quinzaine de kms au sud de Bizerte, des manifestations auxquelles participerait la population civile tunisienne, de manière à créer des incidents avec l'armée française.

Au cours de cette manifestation, qui devrait être déclenchée à partir du 18 août — et toujours selon ces mêmes renseignements parvenus à Paris — des cortèges comprenant femmes et enfants tenteraient de forcer les limites de la zone contrôlée par les troupes françaises depuis le cessez-le-feu du 23 juillet.

Le gouvernement français, rappelle-t-on dans les milieux autorisés, a fait transmettre au gouvernement tunisien, par l'intermédiaire de la légation de Suède à Tunis, une très sérieuse mise en garde contre une éventuelle action de ce genre qui traduirait, dit-on, une volonté délibérée de provocation.

Le commandement français, fait-on encore valoir de source autorisée, a naturellement le devoir à empêcher tout désordre dans la partie de la ville qu'il contrôle depuis le cessez-le-feu, ainsi qu'aux abords des installations militaires. Ce faisant, ajoute-t-on, il mettra tout en œuvre pour éviter tout incident.

Mais dans le cas où des désordres seraient créés délibérément par les autorités tunisiennes, celles-ci porteraient l'entière responsabilité des conséquences, qui malgré les précautions prises par le gouvernement français, pourraient en résulter pour la population civile, ainsi utilisée à des fins politiques.

De telles éventualités montrent, fait-on enfin remarquer de même source, la responsabilité que prend le gouvernement tunisien en refusant de discuter des arrangements qui sont indispensables pour mettre en œuvre effectivement le cessez-le-feu intervenu depuis le 23 juillet. Ce refus, note-t-on enfin, fait d'ailleurs l'objet du communiqué du ministère des Affaires étrangères publié hier soir.

« L'Alliance pour le progrès », le grand succès des U.S.A. à Punta-del-Este

Mise à part l'abstention de Cuba, les 21 Etats réunis à Punta del Este, en Uruguay, ont accepté unanimement les propositions d'aide américaine dont le programme porte le pompeux nom « Alliance pour le progrès ». Cette unité de l'hémisphère occidentale est un grand succès diplomatique pour les Etats-Unis dont les efforts n'ont pas été contrés par Cuba. Notre photo montre M. Dillon (à gauche), qui développa le programme d'aide américaine qui se monte à quelque 20 milliards de dollars. A droite, le représentant cubain « Che » Guevara, dont l'abstention finale fut une preuve de surprenante modération.

EFFONDREMENT D'ARENES DEMONTABLES

CADIX. — L'effondrement des arènes démontables de Jimena de la Frontera (province de Cadix) pendant que se déroulait une corrida jeudi après-midi, a fait trois morts et une quinzaine de blessés graves.

Première en montagne

ANNECY. — Après 19 heures d'escalade, l'alpiniste parisien René Desmaison et le Savoyard Yves Polet Villard, tous deux professeurs à l'Ecole nationale d'alpinisme, viennent d'effectuer la « première » de la face sud-est du Parlelan (1.835 mètres), au-dessus d'Annecy (Haute-Savoie).

Cette ascension comporte une paroi de 350 mètres de hauteur qui, sur environ 120 mètres, présente de très grosses difficultés par ses surplombs, son rocher compact et le pilonnage délicat.

Protestation de l'Eglise évangélique d'Allemagne

BERLIN. — Dans deux télégrammes adressés au président de la République démocratique allemande, Walter Ulbricht et au bourgmestre de Berlin-Est Friedrich Ebert, l'Eglise évangélique d'Allemagne et l'Eglise évangélique de Berlin-Brandenbourg demandent la suppression du verrouillage, par la force, du secteur oriental de Berlin. Elles demandent également que les droits élémentaires des citoyens allemands soient préservés par l'octroi généreux de laissez-passer des autorisations de déplacement et de séjour.

FLASH sur le monde

POURSUIVANT son étude du point 2 de son projet de protocole concernant le contrôle des armements et ayant trait au retrait du personnel militaire étranger, la conférence de Genève sur le Laos avance très lentement.

ARRIVE à New-York, venant de Genève, M. Harriman a déclaré qu'il avait confiance quant à la conclusion d'un accord qui serait conclu sur le statut futur du Laos.

SEPT CHARGES de plastic ont explosé, hier, à Alger et dans sa banlieue. On ne déplore que des dégâts matériels.

CHARGE d'une vingtaine de militaires en tenue de parachutistes, un camion a stoppé, hier soir, sur la place des Victoires, à Oran, en klaxonnant « Algérie française ». Les C.R.S. ont dû intervenir.

A L'ARRIVEE d'un tank armé d'un canon et de mitrailleuses, les mutins du pénitencier de Nashville, qui détenaient 27 otages, se sont rendus aux autorités.

L'EIRE a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui doit s'ouvrir le 19 septembre, de la question de « la diffusion des armes nucléaires ».

TROIS ENFANTS étaient assis sur un tracteur agricole transportant du gravier. Soudain, le gravier glissa et le petit Mathias Berger, 6 ans, ne put se retenir. Il fut écrasé par le véhicule.

HIER, une bombe a explosé à Naples, tuant six enfants et une femme âgée. Trois autres personnes ont été blessées, dont une grièvement.

UN MUSICIEN ITALIEN, dont le casier judiciaire était vierge, a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis et à l'expulsion du territoire suisse, pour s'être rendu coupable d'actes que la morale réprouve, sur une fillette de 10 ans.

RECEMMENT, une femme zurichoise avisait la police qu'un cambriolage avait été commis à son domicile. 3.200 francs auraient été emportés. La femme devait finalement avouer avoir monté de toutes pièces cette histoire.

REUNIS A HANOVRE, plus de 2.000 étudiants ont manifesté contre les mesures de verrouillage prises par la R.D.A. Ils portaient des pancartes sur lesquelles il était écrit : « Il ne suffit pas de protester, il faut des actes ! »...

EN ECLATANT dans un dépôt d'essence, dans la proche banlieue de Nîmes, un incendie a détruit 70.000 litres d'essence. Les flammes s'élevaient à plusieurs dizaines de mètres de hauteur.

La jeune épouse ne fera certainement plus d'auto-stop

MULHOUSE. — La passagère d'une automobile tombée dans le canal du Rhône au Rhin, non loin du nouveau bassin de Mulhouse, a raconté aux policiers la mésaventure dont elle venait d'être l'objet et qui se terminait bien pour elle, grâce à ce plongeon.

Helga Prochnow — c'est le nom de la passagère — a 27 ans. Elle est en voyage de noces. Elle vient d'épouser un marin, Joachim, à Cuxhaven, en Allemagne, et leur lune de miel se passe en auto-stop.

A Saint-Louis (Haut-Rhin), M. Abdelkader ben Mehdi, 38 ans, arrêta son automobile et les prit en charge. Mais M. Prochnow redescendit pour effectuer un achat. Profitant de cette absence, le conducteur lança sa voiture vers Mulhouse, emmenant la jeune épouse malgré ses protestations.

Joachim eu alors la chance de rencontrer un motocycliste qui, l'ayant fait monter derrière lui, se lança à la poursuite du ravisseur.

Celui-ci roulait toujours, mais soudain les phares de son véhicule tombèrent en panne, et, perdant dans l'obscurité le contrôle de sa direction, il plongea dans le canal.

Abdelkader est en prison, il a été inculpé de tentative de violences avec préméditation.

Quant aux jeunes époux, réunis à nouveau « pour le meilleur et pour le pire », ils ont repris leur voyage de noces un instant compromis.